des connoissances, nous découvre les traces d'une antique sagesse défigurée par des systêmes postérieurs, aussi insoutenables que ceux que nous venons d'examiner chez les Égyptiens; systêmes qui ont pour bases toutes les rêveries du sabisme, les inconséquences de la métempsicose et les incarnations réitérées et ridicules du Dieu *Visnou*.

Les Phéniciens qui cultivèrent les beaux arts et le commerce, avant qu'on s'en doutâ dans les pays que nous regardons comme l[es] plus anciennement civilisés, eurent sa[ns] doute long-tems avant, des philosophes qu[i] avoient étudié la nature et les astres, pour diriger leur navigation; il ne nous en est resté que le nom de Jérombal, prêtre du temple d'*Iaho* ou du Dieu suprême, et c'est à Sanchomiatra, autre philosophe et historien de cette nation, à qui nous sommes redevables de cette anecdote importante à l'histoire du genre humain, puisqu'elle nous prouve l'existence d'un culte et l'adoration du vrai Dieu dans cette haute antiquité.

Mais, dès le tems de Cécrops, autre philosophe de Phénicie bien postérieur, qui établît la première Colonie de sa nation en Grèce, la simplicité de ce culte primitif étoit

déjà

ACCADEMIA DI MEDICINA DI TORINO

DE L'ÉPILEPSIE EN GÉNÉRAL,

Et particuliérement de celle déterminée par des causes morales.

CV 17

ACCADEMIA DI MEDICINA ★
di
TORINO

DE L'ÉPILEPSIE
EN GÉNÉRAL.

Et particulièrement de celle déterminée par des causes morales.

Intus et in cute novi.
PERS. Sat. III. 30.

Par J.-L. DOUSSIN-DUBREUIL, Docteur en Médecine.

Prix 3 liv., et 4 liv. franc de port.

A PARIS,

Chez l'Auteur, rue d'Anjou-Thionville, ci-devant Dauphine, n°. 9.

Et chez les cit.
LACHAPELLE, rue de la Vieille-Monnoie, près la rue des Lombards, n°. 20.
LUCET, Directeur du Bulletin de Littérature, rue Montmartre, n°. 94.
FUSCHS, Libraire, rue des Mathurins Saint-Jacques, hôtel de Cluni.
DESENNE, Libraire, au Palais Egalité.
AUBRY, Directeur du Cabinet Bibliographique, rue Baillet, n°. 2.

L'an V de la République française.

ERRATA.

Page 26, *ligne* 13, *au lieu de* tous, *lisez*, toutes.

Page 37, *lig.* 10, menstruels, *lis.* menstruel.

Page 62, *lig.* 13, devienn, *lis.* devienne.

Page 75, *lig.* 13, de faire frictionner, *lis.* de le faire frictionner.

Page *idem*, *lig.* 19, on en formoit seize doses de trois gros chaque *pour seize doses*, supprimez ces trois mots.

Page 88, *lig.* 2, prouvent, *lis.* prouve.

Page 93, *lig.* 4, lesquels *lis.* lesquelles.

Page *id.* *lig.* 20, la maladie, *lis.* la malade.

Page 96, *lig.* 11, qu'elle avoit eu, *lis.* qu'elle avoit eus.

Page *id.*, avant dernière ligne, après plusieurs années, mettez un point.

Page. 107, *dern. lig.*, staturera, *lis.* saturera.

Page 108, *lig.* 18, engageren, *lis.* engagèrent.

Page 109, *lig.* 13, qu'occasionneroit, *lis.* qu'occasionneroient.

Page 112, *lig.* 20, langueur, *lis.* longueur.

Page 150, *lig.* 4 cervau, *lis.* cerveau.

Page *id.* *lig.* 16, parietal, *lis.* pariétale.

Page 151, *lig.* 5, jour, *lis.* jours.

Page 160, *lig.* 13, unit, *lis.* unies. Puissent; *lis.* puissent.

Page *id.* *lig.* 14, toujour, *lis.* toujours.

Page 163, avant dern. lig. leur sucs, *lis.* leurs sucs.

Page 174, *lig.* 4, quelqu'en soit l'origine, *lis.* quelle qu'en soit.

Page 176, *lig.* 12, les observations, *lis.* aux observations.

Page 181, *lig.* 7, idfluer, *lis.* influer.

Page 182, *lig.* 10, *après* se promettre, *substituez aux huit mots qui suivent ceux-ci :* Ou de prévenir entièrement le retour des accès, ou au moins de les adoucir beaucoup.

Page 185, *lig.* 7, qu'on lui tirat, *lis.* qu'on lui tirât.

Page 192, *lig.* 10, consulta *lis.* consultâ.

Page 199, *lig.* 14, que l'on prouve, *lis.* que l'on éprouve.

Page 200, *lig.* 18, d'abondanner, *lis.* d'abandonner.

Page 203, *lig.* 14, propres a pousser, *lis.* propres à la pousser.

Page 204 *lig.* 12, je ne parlerai point de cet amour, *lis.* je ne parle point ici de cet amour.

Page 205, *lig.* 10, se promettre de surmonter, *lis.* se promettre de les surmonter.

Page *id. lig.* 23, opiniâtreté au travail, *lis.* à l'étude.

Page 221, *lig.* 18, soupoudrant, *lis.* saupoudrant.

Page 228, *lig.* 10, qu'on en avoit tiré, *lis.* qu'on en avoit tirée.

Page 251, *lig.* 6 et 17, lusnée, *lis.* l'usnée.

Page *id. lig.* 8, pendu, pendu, *supprimez un de ces deux mots.*

Page 233, *lig.* 1, fructure, *lis.* fracture.

TABLE
DES ARTICLES.

DÉDICACE. page xiij
RÉFLEXIONS PRÉLIMINAIRES. xv

PREMIÈRE PARTIE.

De l'Épilepsie en général.

ARTICLE Ier. *Définition de l'Épilepsie.* page 1.
ART. II. *Description. (Exposé phisiologique des accidens qui accompagnent le paroxisme.* 5
ART. III. *Durée du paroxisme.* 23
ART. IV. *L'Épilepsie est souvent périodique.* 25
ART. V. *Causes diverses de l'Épilepsie.* 37
ART. VI. *Ds tempéramens les plus disposés à l'Épilepsie.* 44
ART. VII. *Quel est le sexe le plus disposé à l'Épilepsie.* 46
ART. VII *bis.* *Y-a-t-il des âges privilégiés pour la guérison de l'Épilepsie.* 47

ART. VIII. *Du siége de l'Épilepsie.* 50

ART. IX. *Siége de l'Épilepsie dans la poitrine.* 52

ART. X. *Siége de l'Épilepsie dans l'estomac.* 57

ART. XI. *De l'Épilepsie dans la vessicule du fiel, les reins et la vessie.* 65

ART. XII. *Siége de l'Épilepsie dans les intestins.* 67

ART. XIII. *Siége de l'Épilepsie dans les organes de la génération.* 76

Sous ce titre sont compris comme causes :

1°. *Les règles ou menstrues,* 87

2°. *Le flux hémoroïdal,* 91

3°. *Les lochies.* 98

4°. *La grossesse.* 100

5°. *Accès d'Épilepsie occasionnés par la guérison trop prompte de la diarrhée* 104

6°. *Des cautéres.* 107

7°. *Des pustules.* 110

8°. *Des ulcères.* 111

9°. *Et de toutes éruption que la nature favorise pour se purifier.* 115

ART. XIV. *L'Épilepsie peut également avoir son siége dans les extrémités.* 129

ART. XV. *Du siége de l'Épilepsie aux parties qui environnent la tête.* 142

ART. XVI. *Signes qui indiquent que l'Épilepsie a son siége dans le cerveau.*

ART. XVII. *Causes externes et physiques de de l'Épilepsie.* 148

Dans cette classe sont :

1°. *La carie.* 153

2°. *La fêlure.* 153

3°. *La luxation.* 154

4°. *La compression du cerveau.* 155

ART. XVIII. *Substances qui, prises intérieurement, peuvent produire des accès d'épilepsie.* 157

Savoir :

1°. *Les alimenss.* 158

2°. *Les liqueurs fortes.* 162
3°. *Les champignons.* 163
4°. *Le tabac.* 164
5°. *Les purgatifs violens.* 168

SECONDE PARTIE.

De l'Épilepsie déterminée par des causes morales.

ARTICLE Ier. *Quelles sont les diverses affections qui peuvent occasionner des accès épileptiques.* 181
ART. II. *Des chagrins vifs et concentrés*
ART. III. *De la trop grande contention d'esprit.* 190
ART. IV. *De la peur occasionnée par des objets réels ou fantastiques.* 193
ART. V. *De la passion de l'amour.* 204
ART. V *bis.* *De la colère.* 209
ART. VI. *Signes de l'épilepsie qui dépend des causes morales.* 213
ART. VII. *L'Épilepsie est-elle héréditaire.* 314
ART. VIII. *Examen de divers remèdes re-*

commandés par différens auteurs pour le traitement de l'Épilepsie. 217

ART. IX. *Moyens curatifs propres à combattre avec succès l'Épilepsie déterminée par des causes morales.* 238

Lettres à un philantrople, concernant un épileptique que j'ai soigné chez moi. 246

ART. X. *Soins à donner aux épileptiques pendant l'accès.* 258

ART XI. *Réflexions sur les avantages de la métastase dans l'Épilepsie.* 268

ART. XII. *Avis sur différentes observations que doivent renfermer les mémoires à consulter.* 277

Observations générales. 278

Observations particulières. 280

Observations relatives aux enfans épileptiques. 282

Exposé de deux faits extraordinaires et propres à intéresser

ceux qui cultivent l'art de guérir. 283

Premier fait extrait d'un ouvrage intitulé : Moyens de régénérer la France. 284

Second fait, extrait de la Décade philosophique, littéraire et politique, n°. 16. 268

Fin de la Table.

A MON PÈRE,

Mon père, *mon guide, mon ami, recevez ce foible tribut de ma reconnoissance. C'est vous, ce sont vos leçons qui ont formé mon esprit et mon cœur. Vos succès, la confiance générale qu'ils vous ont méritée m'ont lancé dans la carrière où je vous suis. Votre enthousiasme pour l'art de guérir, le noble point de vue sous lequel vous l'avez toujours envisagé, ont constamment fait l'ame de mes travaux, et je crois le prouver par le choix même du sujet de cet Ouvrage. Les difficultés que j'ai rencontrées n'ont point rallenti*

mon zèle ; je ſavois que j'aurois pour récompenſe la douce ſatisfaction d'avoir été utile, l'eſtime de mes concitoyens, et de nouveaux droits à l'amitié de mon père.

Je ſuis avec reſpect , etc.

RÉFLEXIONS PRÉLIMINAIRES.

De toutes les maladies chroniques qui tourmentent l'existence de l'homme, la plus affligeante, sous toutes sortes de rapports, est sans contredit l'épilepsie, puisque souvent elle flétrit pour lui tous les charmes de la sociabilité, le ravit aux douces affections qui embellissent la vie, et ne lui laisse que la triste et stérile pitié de quelques ames vertueuses et compatissantes. Cependant aucune n'a été jusqu'ici moins approfondie, plus bisarrement expliquée par quelques-uns, dans ses causes, et toujours plus négligée dans ses effets.

Ce n'est pas qu'on n'ait beaucoup écrit sur l'épilepsie depuis Hyppocrate, qui en a le mieux saisi le véritable principe, mais on a en général perdu en définitions systéma-

tiques, en hypothèses ingénieuses, savantes, ou même purement scientifiques, toute la sagacité, toute la profondeur de jugement qu'on auroit employées avec plus de fruit à étudier cette maladie sur les épileptiques eux-mêmes, non pas superficiellement et comme en passant, mais par des observations constantes, attentives et réitérées. En effet, parmi tous les ouvrages qui ont paru sur cette matière, aucun n'offre aux pratitiens, des notions assez lumineuses et une méthode de traitement assez motivée pour les guider avec quelque sécurité.

On se livre avec confiance, même avec zèle aux soins que réclament toutes les maladies aigues, dont la théorie est mieux connue, dont les indications sont plus faciles à saisir, et qui cèdent le plus souvent, il faut l'avouer, aux efforts seuls de la nature; au lieu que l'incertitude où laissent

les données acquiſes sur l'épilepſie, le défaut de lucidité dans les instructions des auteurs ont habitué, je ne crains pas de le dire, à une sorte d'insouciance à l'égard de cette maladie, et il en résulte l'abandon presque général des êtres qu'elle rend si malheureux.

Les différentes causes *éloignées* de l'épilepſie ont été apperçues ; peu d'auteurs même ont oublié de placer au rang des circonſtances qui peuvent l'occaſionner, les affections vives de l'ame, telles que la peur, le chagrin, la trop grande contention de l'eſprit, etc. Mais perſonne n'a encore remarqué la *différence de genre* entre l'épilepſie produite par des cauſes phyſiques, et celle qui doit ſon origine à des affections morales ; perſonne n'a expliqué comment dans ce dernier cas la criſe épileptique s'effectue. Je crois donc avoir jetté un nouveau

jour sur cette matière difficile ; 1°. en établissant la distinction très-essentielle dont je viens de parler. 2°. En déterminant, *pour cette seconde espèce*, la nature de l'humeur morbifique. 3°. En faisant connoître de quelle manière cette humeur parvient à porter le trouble dans le système des nerfs, à les irriter, à les mettre en convulsion. Ma théorie à cet égard se trouve déjà exprimée dans mon Traité des glaires, où j'ai consigné mes idées sur les causes de la plupart des maladies chroniques ; mais je n'ai fait alors que l'indiquer, m'étant réservé de la développer dans l'ouvrage que je publie aujourd'hui, et de l'appuyer de toutes les preuves que m'ont fournies tour-à-tour l'étude et l'expérience.

Je m'étois d'abord astreint à traiter isolément de l'épilepsie, *provenant de causes morales*, parce que c'est celle dont je me suis

le plus particulièrement occupé, qu'elle m'a paru la plus multipliée, que j'en ai étudié les caractères et les effets avec toute l'attention dont j'étois capable; enfin que c'est la seule qui présente des indications précises et pour laquelle j'avois à offrir une méthode curative spéciale : mais j'ai bientôt reconnu que mon plan se trouvoit nécessairement lié au premier systême dont je ne voulois point parler, et que je ne ponvois l'en séparer sans nuire aux éclaircissemens qui devoient naître d'une multitude de comparaisons. J'ai réfléchi en outre qu'en exposant les principales assertions des auteurs sur l'épilepsie en général et sur les faits les plus remarquables qu'ils rapportent relativement aux causes physiques, ainsi que les moyens employés pour les combattre, je mettrois plus surement ceux qui sont attaqués de l'épilepsie, à même de juger des différens cas

où ils pourroient se trouver, et qu'il résulteroit en même tems de ce résumé fait avec quelque méthode, des renseignemens utiles aux gens de l'art, et propres à seconder leur zèle et leurs lumières.

DE L'ÉPILEPSIE

DE L'ÉPILEPSIE EN GÉNÉRAL,

Et particulièrement de celle déterminée par des causes morales.

PREMIÈRE PARTIE.

ARTICLE PREMIER.

DÉFINITION.

EPILEPSIE vient d'un verbe grec qui signifie saisir, surprendre. On a ainsi nommé cette maladie, parce qu'en général, lorsque le paroxisme arrive, les malades tombent tout-à-coup, comme s'ils étoient poussés avec violence par quelque cause externe. On l'appelle en latin *comitialis morbus*, de *co-*

mitiis, *assemblées*; les Romains étant dans l'usage d'interrompre les comices, si quelqu'un des citoyens qui les composoient éprouvoit une attaque de cette maladie, présage funeste, selon eux, d'un malheur qu'ils ne pouvoient éviter qu'en s'éloignant du malade.

Pline nous dit que de son tems l'épilepsie étoit regardée comme contagieuse; ce qu'il exprime par ces mots: *despuimus comitiales morbos, hoc est contagia regerimus* (1). Apuleius assure que les Anciens en craignoient tellement la communication, que lorsqu'une personne de leur famille en étoit attaquée, ils la reléguoient à la campagne (2), *et ne*

---

(1) Lib. 28, cap. 4.

(2) Le mal que peuvent faire les épileptiques sur ceux avec qui ils vivent, n'est point occasionné par un vice propre à se communiquer, mais bien par le trouble que peut exciter dans l'ordre physique la frayeur inévitable que cause une crise inattendue, et dont les sypmtômes extérieurs sont souvent horribles. Cette considération seule semble justifier les anciens de l'espèce de barbarie qu'ils exerçoient envers ces personnes, déjà trop malheureuses de se trouver attaquées d'une aussi fâcheuse infirmité.

familiam inficerent, *rus ablegabant epilepticos* (1). Caton, cité par Festus, confirme ce fait, qui est aussi consigné dans les vers suivans de Serennus Sammonicus.

Est subitò species morbi cui nomen abillo est ;
Quod fieri nobis suffragia justa recusat ;
Sæpe etenim membris acri languore caducis,
Concilium populi labes horrenda diremit (2).

Mais il paroît, d'après Aristote, que les Payens en avoient une toute autre idée, puisqu'ils considéroient comme de très-grands personnages et comme possédés de l'esprit divin, ceux qui étoient attaqués de cette maladie (3). Hofmann la nomme *Herculéene*, à cause de la violence de ses symptômes. Quelques auteurs l'ont appellée *haut mal*, parce qu'ils ont prétendu que la tête, qui est la partie la plus élevée du corps, étoit toujours le siége de l'épilepsie.

(1) Semert de Epileptia. lib. 1, part. 2, cap. 31, p. 275

(2) Encycl. antiquités, tom. 2, première partie, p. 552.

(3) Section 30, de ses problêmes.

D'autres ont cru devoir lui donner le nom de *mal caduc*, du verbe *cadere*, tomber. Il en est d'autres enfin qui l'ont attribuée à la colère de Dieu, et ceux-là l'ont nommée *mal divin*, *mal sacré*. Mais comme l'a fort bien fait observer Hippocrate, quelque terrible que soit ce mal, il n'a rien que de très-naturel, et dépend de causes physiques (1), ainsi que toutes les autres maladies. *Nulla re mihi videtur aliis divinior neque sacratior, verum naturam habet quam etiam reliqui morbi undefit* (2).

Quoiqu'il en soit, l'épilepsie doit être considérée comme un des maux les plus terribles dont l'homme puisse être affligé, et sous ce rapport seul, elle doit intéresser vivement la sensibilité de tout homme qui se dévoue au soulagement de ses semblables.

---

(1) Hippocrate n'a surement pas ignoré que cette maladie pouvoit aussi dépendre de causes morales. Ce grand homme mourut 361 ans avant Jésus-Christ, à l'âge de 99 ans. Il étoit contemporain de Periclès, de Socrate, de Démocrite et de Thémidide.

(2) De morbo sacro. t. 3, p. 39.

ARTICLE II.

DESCRIPTION.

Un étourdissement, une douleur de tête, avec un sentiment de pésanteur, l'idée de voir des étincelles, les yeux enflammés, le visage ou pâle ou plombé, ou d'un rouge violet, une lassitude par tout le corps; tels sont à peu près tous les symptômes qui précèdent le paroxisme épileptique, et qui donnent quelquefois aux malades le tems de se retirer de la société où ils se trouvent, et de demander du secours. Quant aux accidens qui l'accompagnent, ils sont en bien plus grand nombre et trop variés pour pouvoir en donner une description complette; mais ceux qu'on observe le plus souvent sont la perte du sentiment et de la connoissance, des cris plus ou moins violens et involontaires; les muscles éprouvent des convulsions diverses et effrayantes; quelquefois aussi les malades tombent subitement à

terre, ou demeurent assis privés de toute sensation, et sont comme s'ils étoient plongés dans le plus profond sommeil. Dans cet état aucune convulsion ne paroît sensible à l'extérieur, quoiqu'on ne puisse douter qu'il n'existe un désordre général dans toute la machine : le front et toute la partie chevelue sont en mouvement, les sourcils s'abbaissent et se rapprochent comme on le voit dans les mouvemens d'indignation; les yeux sont saillans et fixes pendant le paroxisme, et hagards quelquefois long-tems après ; les paupières sont également agitées, et presque toujours éloignées l'une de l'autre d'une ligne ou environ ; la partie inférieure de la cornée transparente et de la paupière supérieure sont souvent dans un tremblement très-vif et continuel; on observe quelquefois aussi que l'œil éprouve un mouvement de rotation très-rapide ; tous les muscles du visage sont agités, et principalemeut ceux qui forment les joues dont le mouvement est tel qu'il donne lieu à des grimaces singulières ; on voit souvent ceux des lèvres

les allonger en forme de bec, et les retirer en les élargissant presque jusqu'aux oreilles. M. Boerhaave assure avoir vu une femme chez qui ce mouvement s'exécutoit avec une telle rapidité, qu'on ne pouvoit la regarder attentivement sans éprouver des vertiges.

Ce qui se passe à la mâchoire supérieure est peu sensible; mais il n'en est pas de même à l'inférieure, qui se baisse quelquefois avec assez de force pour se luxer, comme M. Wanswieten l'a observé, chez un jeune homme que les meilleurs soins ne purent guérir.

La luxation de cette partie n'est pas encore ce qu'il y a de plus effrayant, car il est rare qu'on ne puisse la réduire: les convulsions auxquelles elle est sujette pendant la durée du paroxisme, la porte souvent avec tant de force sur la mâchoire supérieure, que la langue, presque toujours sortie de la bouche par la violence des convulsions qu'elle éprouve dans le même tems, est cruellement broyée et quelquefois même coupée dans toute son épaisseur.

Galien (1) et Forestus (2) disent l'avoir vu plusieurs fois, et Turner (3) en cite un exemple. J'en ai été moi-même témoin il y a peu de jours (4). On la voit aussi sauter par fragmens lorsque le grincement de dents est fort et continuel. Deux faits semblables ont été observés : l'un est rapporté par M. Wanswieten (5), et le deuxième se trouve dans les Mémoires des curieux de la nature (6). Mais ce qui paroît n'avoir été remarqué que par très-peu d'auteurs, c'est l'odeur cadavéreuse et presqu'insupportable qui résulte du mêlange du sang que fournissent les plaies faites à la langue, avec l'écume qui sort de la bouche ; on a aussi fait peu d'attention à l'odeur aigre que l'on sent souvent le matin dans la chambre de

---

(1) De Differ morb. c. 8.

(2) Lib. 10, obs. 66.

(3) Pour éviter cet accident, il faut, s'il est possible, leur placer entre les dents une espèce de coin.

(4) Art. of suryery, tom. 1 : obs. 54, p. 378.

(5) Wanswieten 1075, t. 3, p. 397.

(6) Dec. deuxième annéé. 7. Observution 110, p. 176.

ceux dont l'épilepsie provient de causes morales. J'ai donné il y a quelque tems mes conseils à un jeune homme dont l'épilepsie avoit pour cause de violens chagrins ; cette odeur se faisoit si fortement sentir le matin dans sa chambre, qu'il étoit impossible d'y rester un peu de tems, les croisées fermées, sans éprouver quelque douleur à la gorge.

La tête exécute aussi les mouvemens les plus extraordinaires ; on conçoit même avec peine comment ils ne produisent pas les plus grands accidens ; qnelquefois c'est une rotation continuelle ; d'autres fois elle est portée alternativement en avant et en arrière, avec une force à laquelle rien ne peut résister : dans un autre moment elle est fixée dans l'une ou l'autre de ces attitudes, c'est-à-dire le menton sur la poitrine, ou la tête absolument renversée en arrière ou sur le côté (1).

---

(1) J'ai soigné il y a six ans un jeune homme de Paris, âgé de dix-sept ans, qui pendant le paroxisme, qui revenoit tous les deux ou trois jours, l'avoit panchée sur

Le col est également dans la plus grande roideur ; aussi est-ce avec raison que quelques observateurs l'ont comparé à un col de marbre.

Les bras, les mains et les doigts se meuvent aussi de diverses manières, et j'ai observé que chez tous les malades le pouce se porte toujours sur la paume de la main, et souvent avec assez de force pour qu'il soit impossible pendant l'accès de le rétablir dans son état naturel.

---

l'épaule gauche ; il étoit impossible de le redresser tant qu'il restoit dans cet état qui duroit quelquefois très-longtems. Ce jeune homme, d'un tempéramment sanguin, devoit cette maladie au chagrin que lui causa la perte de sa mère, et aux mauvais traitemens qu'il eut à souffrir d'une domestique que son père épousa. Des bains chauds, tels que ceux dont il sera question dans la suite, des évacuations légères et entretenues pendant six semaines, auxquelles je fis succéder des bains de rivière, suffirent pour le rétablir entiérement. Comme quatre mois entiers s'étoient écoulés sans que sa maladie reparut, et qu'il avoit une très-grande inclination pour le plaisir, sur-tout pour la danse et l'exercice du cheval, je crus pouvoir sans danger le dispenser de suivre le traitement complet qui est toujours d'un an au moins.

Si l'on examine les muscles du dos, de la poitrine et du bas-ventre, on les voit aussi dans de très-grands mouvemens auxquels on doit attribuer ceux que le tronc exécute ; il se soulève, se tourne et se courbe suivant leur différence ; aussi le malade se trouve-t-il tantôt droit, tantôt la tête et le thorax courbés sur le bas-ventre, et d'autres fois panchés en arrière (1). Il arrive souvent que tous ces mouvemens se succèdent dans la même crise, mais souvent aussi on ne les observe que dans des crises différentes.

Les muscles des cuisses, des jambes et des pieds, entrent également en convulsions, et j'ai remarqué que chez beaucoup de sujets ces parties en éprouvoient beaucoup plus que les extrémités supérieures ; ceux des doigts des pieds n'en sont point exempts ; sur-tout dans les enfans chez qui on les voit facilement s'écarter les uns des autres, et si fortement que le pied se courbe assez pour

(1) La première de ces situations se nomme *tetanos*, la seconde *emprosthotonos*, et la troisième *opisthotonos*.

que le gros orteil se trouve sous le talon.

Le pouls, pendant la crise, est toujours accéléré, moins cependant au commencement qu'au milieu et jusqu'à la fin ; aussi le malade en sort-t-il baigné dans sa sueur, qui est souvent d'une fétidité peu supportable, comme M. Dehaen l'a observé, et cette circonstance m'a frappé plus d'une fois.

Mais s'il est des épileptiques chez lesquels, excepté la sueur, il n'arrive aucune excrétion sensible, il en est d'autres qui ne peuvent point avoir d'accès sans éprouver en même-tems des évacuations involontaires d'excrément et de sperme, ce qui ne surprendra pas, lorsqu'on saura qu'elles sont l'effet des convulsions des muscles internes du bas-ventre.

Les évacuations du sperme et de la matière fécale sont très-rares, mais celles de l'urine sont assez ordinaires : il n'est presque point de gens de l'art, parmi ceux qui ont le courage de se livrer opiniâtrement à l'étude de cette affreuse maladie, qui n'ayent fait la même observation. Wepfer en cite un exemple dans

un enfant qu'il vit mourir des effets de la ciguë (1), et Schenck fait mention d'une femme dont la crise s'annonçoit toujours par une incontinence d'urine ; l'évacuation finie elle perdoit connoissance (2).

Je soignois il y a deux ans un jeune homme de trente-deux ans, d'un tempéramment sanguin, et dont l'épilepsie avoit pour cause des chagrins vifs. Dans un paroxisme léger qu'il eut en présence de plusieurs personnes, il laissa échapper ses urines, et j'ai su de ceux qui l'entouroient qu'ils avoient trouvé ses draps mouillés presque toutes les fois qu'il avoit eu quelqu'atteinte de sa maladie.

Les accidens les plus multipliés, et qui se rencontrent presque toujours chez les personnes dont l'épilepsie provient de causes morales, sont : les rots, les borborygmes et les vomissemens ; ceci ne doit point surprendre ceux qui savent que dans ces cas l'humeur morbifique, toujours glaireuse,

---

(1) De cicut. aquat. p. 6.

(2) Schenekius obs. med. p. 119.

comme je le dirai dans la suite, affecte de préférence l'estomac et les intestins. Je traite en ce moment plusieurs épileptiques chez qui ces symptômes se manifestent toujours avant et après la crise : aussi sont-ils affectés d'une douleur vive au creux de l'estomac, et j'ai observé que ce qu'ils vomissent n'est qu'un mêlange d'un peu de bile et d'une très-grande quantité de glaires (1); combinaison à laquelle je pense qu'on doit attribuer les palpitations de cœur dont plusieurs se plaignent, et que Pechlin dit avoir vu portées à un dégré tout-à-fait effrayant. Je ne doute point que ce ne fut encore de la même cause que dépendoit l'épilepsie d'une jeune femme dont il est question dans les Ephémérides d'Allemagne : les accès de cette malade, y est-t-il dit, s'annonçoient toujours par les convulsions de l'abdomen, du bras et du pied droit, et se terminoient par des vents qui sortoient par haut et par bas (2). J'ai été consulté

---

(1) C'est ce mêlange qu'Hippocrate appelle bile noire, *atra bilis*.

(2) Cent. 2, an 4, obs. 18.

il y a quatre ans par une dame d'une tempéramment sanguin, à qui la perte de son mari avoit occasionné des attaques d'épilepsie : dans l'accès elle se tournoit avec tant de célérité, qu'elle paroissoit presque toujours en l'air ; ses bras étoient roides ; après avoir fait plusieurs tours, elle tomboit tout-à-coup par terre, restoit un instant immobile, se tournoit ensuite de côté, demeuroit dans cette position, et après avoir fait plusieurs contorsions différentes, elle ouvroit les yeux, se mettoit à rire de toutes ses forces, et pleuroit amèrement en montrant le siége de son mal, qui étoit le haut de la tête, les tempes et l'orifice supérieur de l'estomac. Ses paroxismes se terminoient toujours par des rots et un vomissement considérable de matières glaireuses. Cette femme étoit en outre sujette à de fréquentes coliques venteuses, et à une constipation qui duroit quelquefois huit jours. Les gens de l'art qu'elle consulta ne faisant point assez d'attention à ce qui pouvoit donner lieu à la constipation, crurent qu'elle ne dépendoit

que d'une trop grande chaleur dans le sang et les intestins ; aussi n'épargnèrent-ils point les lavemens émolliens et les eaux de veau et de poulet ; mais comme cela devoit arriver, l'estomac devint si foible qu'il ne pouvoit presque plus digérer : loin d'aller plus aisément à la garde-robe, sa constipation ne fit qu'augmenter, de même que les accès d'épilepsie qui devinrent beaucoup plns fréquens et plus graves. Cette femme, qui habitoit alors Marseille, m'ayant écrit sa position, je crus devoir lui conseiller une marche toute opposée à celle qu'on lui avoit fait prendre jusqu'alors, elle suivit donc le traitement que j'indique dans cette maladie lorsqu'elle dépend de causes morales et dont je ferai mention à la fin de cet ouvrage. Mon avis lui réussit tellement, qu'au bout de trois mois elle avoit déjà éprouvé un mieux sensible. Comme elle étoit encore fort jeune et d'un excellent tempérammment, je l'engageai fortement à prendre un second mari ; elle profita de mon avis d'autant plus volontiers qu'elle avoit déjà rencontré quelqu'un qui ne lui déplaisoit pas

pas, et j'ai appris d'elle six mois après son mariage qu'elle jouissait de la santé la plus parfaite.

Mais il est un autre symptôme bien plus dangereux, puisqu'il expose le malade à perdre la vie dans le paroxisme ; c'est lorsque la matière morbifique se jette sur les organes de la respiration où elle devient un obstacle au libre exercice de cette fonction importante (1), et que le sang au lieu de se porter au poumon, est forcé de s'arrêter presque aussitôt dans la veine cave, d'où il reflue dans les veines jugulaires, ranines, frontales et autres voisines de la tête qu'il dilate considérablement : on est alors dans une inquiétude d'autant plus grande, qu'on ne peut douter que les vaisseaux du cerveau n'éprouvent la même dilatation, et qu'on ne

---

(1) Cette difficulté de respirer est la cause des coups violens que les malades se donnent sur le sternum, on peut espérer de la rendre beaucoup moindre si on arrive assez à tems pour placer uu conssin un peu gros sous la tête et le dos du malade.

peut donner au malade aucun secours dont l'effet soit assez prompt pour prévenir les accidens qui peuvent résulter d'un pareil désordre, tels que des épanchemens, tant dans l'intérieur de la tête qu'à l'extérieur, ce qui, dans le premier cas, rend la maladie souvent mortelle, et dans le second, laisse sur la figure des taches rouges et des tumeurs sanguines, tantôt noires, d'autres fois livides, molles, cédantes au toucher et sans douleur; mais qui ne se dissipent ordinairement que quelques jours après. Pour en avancer la résolution, je suis dans l'usage de faire bassiner tout simplement avec de l'eau et du sel.

J'ai dit au commencement de cet article que dans les accès d'épilepsie, la raison et le sentiment se perdoient; toutefois ce n'est pas sans exception: il est des cas où l'ame conserve entièrement ou en partie ces deux facultés, quoique le corps éprouve divers mouvemens et diverses agitations. Willis, dans sa pathologie du cerveau, cite plusieurs exemples semblables, et Riviere, dans sa

Pratique, fait l'histoire d'une religieuse attaquée d'une épilepsie accompagnée de diverses convulsions du corps, tandis que l'ame jouissoit de toutes ses facultés. Neucrantius, Traité du pourpre, cite un fait absolument semblable (1).

J'ai soigné il y a deux ans un jeune homme d'un tempéramment phlegmatique, qui avoit eu une frayeur si grande en voyant tomber quelqu'un dans l'eau, qu'il en devint sur-le-champ épileptique. Ce jeune homme, dont les accès étoient dans le commencement que je le vis, portés à un très-haut degré, et qui jouit aujourd'hui d'une santé parfaite, m'a assuré que dans le paroxisme il entendoit tout ce qu'on disoit auprès de lui.

Il en est aussi quelques-uns parmi les malades, qui dans cet état sautent, dansent, chantent, rient, pleurent, font des contes ridicules, et se souviennent de tout ce qu'ils ont fait, lorsque leur accès est passé.

---

(1) Chap. 33.

Un enfant de neuf ans, ayant été renversé par une charrette, tomba quelque tems après dans des acces terribles d'épilepsie; dans le paroxisme il chantoit; les remèdes, dont il ne prit qu'une partie, ne réussirent point, et l'enfant mourut peu de jours après: à l'ouverture du bas-ventre on trouva l'extrémité inférieure du foie enflammée; le fiel étoit épais et d'un verd noir; les intestins et les ventricules étoient remplis de vents; le diaphragme du côté gauche, vers l'endroit où il est attaché aux vertebres, avoit des contusions et une inflammation qui s'étendoit jusqu'au passage de la partie inférieure de l'œsophage. Les parens ne voulûrent point qu'on touchat à la tête; (1) mais il paroît, d'après les accidens qui accompagnoient cette maladie, qu'elle dépendoit en très-grande partie de la frayeur qu'a du occasionner à cet enfant, cette chûte singulière et inattendue. Lintilius assure avoir vu une

(1) Eph. germ. dec 2, année 10. obs. 20.

fille de vingt-un ans, qui dans le paroxisme rioit, chantoit des hymnes, discouroit sur l'autre monde, mais ne se ressouvenoit plus de ce qui s'étoit passé quand elle étoit revenue à elle. (1) On lit dans le Journal des Savans d'Allemagne, année 3, page 526, qu'un épileptique rioit pendant tout le tems de l'accès, mais ce ris, comme l'a fort bien observé Lanzonus, n'a pas la même cause que le ris naturel; car celui-ci, dit-il, est une action de l'âme excitée par quelque chose d'agréable et il est occasionné par un mouvement subit des muscles du thorax et de la bouche, tandis que dans le ris épileptique, ce mouvement se produit par une vapeur âcre et stimulante qui met ces muscles en action.

On rencontre aussi certains de ces malades, qui dans le paroxisme marchent et courent; Boetius rapporte qu'un enfant de douze ans étant dans le paroxisme épi-

(1) *Ibid.* ac suprà, sect. 1, année 4 et 5, obs. 81, p. 65.

leptique, s'en alloit devant lui sans se détourner, passant à travers du feu, de l'eau, des montagnes, et ne s'arrêtoit qu'autant qu'il rencontroit un obstacle insurmontable, tel qu'une muraille ; aussi cet auteur appelle-t-il cette affection, épilepsie courante : Valentinus, Traité de la convulsion, fait mention d'une épilepsie où le malade piroitoit. (1).

Je soignois, il y a deux ans, un Portefaix attaqué de cette maladie qu'une peur lui avoit causée ; cet homme que je ne vis que pendant deux mois, parce qu'il se dégoûta de la longueur du traitement, m'a raconté qu'un jour ayant un fardeau très-pesant sur le corps, il se sentit tout d'un coup dans une crise, à la violence de laquelle il résista assez pour ne pas tomber comme à son ordinaire ; j'ai marché, m'a-t-il dit, depuis la pointe St-Eustache, jusqu'à l'égoût Montmartre, sans pouvoir faire part de ma situation à ma femme qui se trouvoit à

---

(1) Traité des affections omises, c. 6.

mes côtés ; je ne voyois, ni n'entendois, et cependant quelque chose que je ne pourrois peindre, mais dont j'ai une espèce de souvenir, sembloit me diriger dans ma marche, et me faire sentir l'importance de l'objet qui m'étoit confié ; ma femme qui ne pouvoit soupçonner mon état, puisque je marchois toujours, ne s'est pas rappellée que j'aye heurté aucun passant, quoiqu'il s'en trouvât beaucoup dans ma route.

ARTICLE III.

Durée du paroxisme.

ON ne sauroit douter que la durée du paroxisme ne dépende du plus ou moins de facilité qu'éprouve la matière morbifique à abandonner le foyer d'irritation ; aussi est-il fort court chez les uns, tandis que chez les autres il dure quatre à cinq heures et même beaucoup plus ; j'en soigne dans ce moment qui ne sont pas tourmenté plus de vingt-cinq

à trente secondes, et l'on a vu, dans la première observation qui se trouve dans le Traité des glaires, page 34, qu'un épileptique auquel j'avois donné mes soins, n'en étoit quitte qu'après trois ou quatre heures de convulsion. Barbette parle d'une fille de vingt ans, dont les accès n'étoient pas extrêmement violens, mais ils duroient toujours quatorze heures. Lamothe, Traité complet de chirurgie, tome 11, dit avoir vu un enfant de neuf ans chez qui le paroxisme dura près de vingt heures.

On conduisit chez moi il y a environ deux mois un fille de vingt ans, d'un tempéramment phlegmatique, dont l'épilepsie provenoit d'une peur; sa mère, qui l'avoit accompagnée, me dit que ses accès duroient quelques fois deux jours entiers, pendant lesquels elle étoit alternativement enveloppée dans un profond sommeil, et dans les convulsions les plus violentes; mais ces cas sont très-rares, et la durée la plus ordinaire du paroxisme est de dix à vingt minutes.

ARTICLE IV.

L'Épilepsie est souvent périodique.

QUE l'épilepsie ait un période fixe, ou qu'elle éprouve des variétés dans ses retours; et quelque soit la cause qui donne lieu à cette maladie, il est certain que le paroxisme ne peut avoir lieu qu'autant que le foyer acquiert un assez haut degré d'irritation, pour pouvoir occasionner dans toute la machine un mouvement tumultueux, et jetter le désordre dans la circulation des humeurs; mais dire pourquoi chez un sujet il revient regulièrement à une époque fixe, tandis que chez l'autre il n'observe aucun ordre dans son retour, c'est ce qu'on n'a pas encore découvert, et dont je ne m'occuperai nullement. Je me bornerai donc à rapporter des faits qui prouvent que cette maladie observe, ainsi que certaines fièvres, une très-grande régularité dans ses périodes. Metius fait mention d'une épilepsie

dont le paroxisme retournoit de trois heures en trois heures, excepté la nuit, pendant laquelle le malade, âgé de onze ans, étoit rarement agité. « Il y avoit trois mois, dit » Métius, que cet enfant se plaignoit d'un » grand mal de tête, qui étoit accompagné » de syncopes, de perte de connoissance et » de mouvemens convulsifs, aux bras, » aux jambes, aux cuisses et au dos : un » quart d'heure après il se relevoit en se frot- » tant le visage, et se plaignoit seulement de » son mal de tête (1). » Tulpius dit avoir connu une femme qui avoit des accès tous les vingt-quatre heures (2). Lanzonus a vu un homme chez qui le paroxime arrivoit tous les trois jours. Ce malade se trouvoit toujours bien lorsqu'il en sortoit (3). Une dame, âgée de cinquante ans, suivant le rapport de Prætorius, étoit attaquée d'épilepsie une fois par

(1) Ephém. germ. déc. 3, an 4, obs. 41, p. 108.

(2) Dec. 3, an 7, p. 326.

(3) Dec. 3, an 3, p. 34.

semaine depuis vingt ans (1). Marcellus Donatus l'a vu récidiver tous les mois dans un ecclésiastique (2). Je reçois à l'instant une lettre d'un négociant de Montpellier, en date du 17 Brumaire dernier. Cet homme, âgé de trente-quatre ans, me marque que depuis près de quinze ans il est sujet à des accès d'épilepsie qui se renouvellent tous les mois à la nouvelle lune. Lorsque ces accès, dont les premiers ont eu pour cause la crainte qu'il a eu de se noyer, arrivent, il lui descend des glaires et des eaux du cerveau sur la poitrine; alors tous ses nerfs se roidissent d'une telle force, qu'il en perd connoissance: dans la crise il fait des hurlemens, et rend une écume par la bouche. Hollier (3), Moth (4), Blancard (5), Fréderic Hoffman (6), Al-

(1) Mém. de Médecine de la Société de Bude, première partie,

(2) Hist. Mirab. p. 43.

(3) Marcellus Donatus, hist. Mirab. p. 53.

(4) Thom. Bart. hist. Cent. 1, p. 23.

(5) Opera Med. t. 11; p. 226, obs. 9.

(6) *Ibid.* Vol. 6, obs. 27.

brecht (1), Schlichtling (2), et M. Wanswieten (3) citent des faits semblables. Schaarschmidt (4) dit aussi avoir connu un homme qui avoit régulièrement des accès tous les deux mois (5). Cet auteur assure que ce même malade en avoit aussi toutes les fois qu'il entendoit de la musique, ce qui est d'autant plus étonnant que le charme de la mélodie a toujours produit des effets très-salutaires, non-seulement dans cette maladie, mais encore dans toutes celles qui sont produites par des causes morales (6).

Je soignois il y a quelque tems un épileptique qui devoit sa maladie à des chagrins vifs : j'étois comme certain un jour de l'approche d'un accès, je l'attendois même dans la nuit, comme il avoit toujours coutume

---

(1) Art. Nat. Cur. vol. 6, obs. 27.

(2) Nouv. de Médecine, part. 6, p. 93.

(3) Comment. Aph. t. 2, p. 439.

(4) Nouv. de Méd. part. 6, p. 93.

(5) Obs. Méd. p. 26.

(6) Dec. 3. an. 7, p. 326.

d'arriver ; les symptômes qui l'annonçoient ordinairement étoient trop apparens pour que j'en doutasse (1) ; mais heureusement qu'une très-bonne musique se fit entendre dans le voisinage, vers minuit ; on exécuta des airs choisis ; ce qui fit tant de plaisir à mon malade, qu'il s'endormit dans des idées douces et agréables qui se renouvellèrent au sortir d'un sommeil paisible : il y a apparence que la distraction qu'il éprouva, détruisit pour cette fois la tendance qu'avoit l'humeur glaireuse à se porter vers le foyer d'irritation.

Fréderic Hoffman eut occasion de voir un enfant chez lequel les accès d'épilepsie se renouvelloient tous les trois mois ; cette maladie devait son origine à une peur (2). Martin Ruland (3), Hulwig (4), Duncas

---

(1) Ces symptômes étoient un esprit inquiet et une grande tristesse.

(2) Act. nat. Cur. vol. 8, obs. 64.

(3) Cur. Emp. Centur. 1, p. 155.

(4) Histor. Med. Mirab. p. 56.

Baine (1), Gottfriedhahn (2), Hagedorn (3), Decker (4), Rost (5) et autres hommes célèbres, disent avoir vu l'Epilepsie revenir à une époque fixe.

Les anciens avoient même observé que les accès de cette maladie revenoient aux phases de la lune; c'est pourquoi ils l'appelloient maladie lunaire. L'observation des anciens a été vérifiée plusieurs fois par ceux des auteurs, qui, après eux, se sont occupés de cette maladie, et Lentilius assure avoir vu un enfant de dix ans, dont les accès étoient plus violens au changement de quartier de la lune (6).

J'ai traité, il y a cinq ans, une demoiselle de dix-huit ans : après quatre ans entiers de douleurs à l'hypocondre droit, cette

(1) Obs. anat. tom. 5, p. 142.

(2) Act. nat. Cur. vol. 6, obs. 148.

(3) Acad. Scrut. nat. part. 11, p. 335.

(4) Prax. Barbett, p. 17.

(5) Coll. Nov. Hupott. de febrie intermittente, p. 33.

(6) Eph. Germ. dec. 2, an 2, obs. 150, p. 327.

personne eût une fièvre continue, qui, au bout d'un mois, dégénéra en tierce. Cette fièvre ne fit apparemment que déplacer l'humeur morbifique sans l'altérer, puisqu'elle fut suivie d'une épilepsie dont les accès, commençant toujours par les mains, revinrent d'abord deux fois à la nouvelle lune, peu de temps après, régulièrement trois ou quatre fois la journée, et ensuite, à chaque quartier de la lune. Cette personne aujourd'hui bien portante, devoit cette maladie à des chagrins vifs, que lui causa la perte d'un père très-chéri.

Je soigne, depuis treize mois, un homme de quarante-un ans, d'un tempérament sanguin et pléthorique, chez qui, depuis quatre ans, et jusqu'à l'époque où il me consulta, le paroxisme arrivoit toujours tous les trois mois, à la nouvelle lune ou à son premier quartier; un travail assidu, que nécessitoit son état, et qu'il continuoit depuis quinze ans dans un endroit humide et très-froid, l'avoit disposé à cette maladie que détermina une grande frayeur qu'il eut à la journée du

10 août 1792, et qui après lui avoir causé, de temps à autre, pendant six mois, des mouvemens convulsifs, fut suivie d'une épilepsie complette. Quelque temps avant d'avoir recours à mes conseils, son chirurgien lui avoit appliqué un vessicatoire au bras droit, et lui avoit ordonné pour boisson, la décoction de valériane et quelques bols dont je ne connoissois point la composition, mais qui depuis un an n'avoient produit sur lui aucun effet sensible; je les lui fis abandonner ainsi que la valériane: j'ordonnai à la place les poudres végétales, qui, étendues tantôt dans une décoction de carote, et tantôt dans celle de racine de patience et de bardane, lui procurèrent pendant six semaines, et ensuite de temps à autre, une ou deux évacuations par jour, ce qui diminua tellement le volume de l'humeur glaireuse et sa tendance, vers le foyer d'irritation, que pendant cinq mois la lune parcourut toutes ses phases sans qu'il éprouvât le moindre accident; ce ne fut qu'au sixième mois, qu'ayant eu un chagrin très-vif,

vif, il rechûta et éprouva dans le même jour quatre crises violentes, mais qui ne durèrent pas plus de sept à huit minutes. Environ trois mois après cette rechûte, c'est-à-dire quelques jours avant le retour présumé de nouveaux accès, et pour les prévenir, je crus devoir lui faire prendre les poudres végétales et quelques bains chauds, tels que ceux que je recommande dans le commencement du traitement de cette maladie, lorsqu'elle est causée par quelqu'affection de l'ame; les évacuations alvines que lui procurèrent ces poudres et les sueurs abondantes qui résultèrent des bains, lui ont si parfaitement réussi que depuis quatorze mois il n'a eu aucun accès; mais j'observe que ce malade a toujours eu soin de faire usage, de trois mois en trois mois, de ce purgatif, quelques jours avant et après la nouvelle lune, et d'après mon conseil il est résolu d'observer les mêmes précautions pendant trois ans au moins.

J'ai eu occasion de traiter, il y a trois ans, un jeune homme de Castres, depar-

tement du Tarn, qui, depuis quatre ans, tombait dans des accès d'épilepsie, tous les trois ou quatre mois, à la nouvelle lune; j'ai eu la satisfaction d'apprendre d'un de ses parens, que depuis plus de deux années, il n'a pas éprouvé le moindre accident. Ce jeune homme, âgé de 16 ans, devoit cette maladie aux excès d'un libertinage solitaire.

Wanswieten (1) et Lieutaud (2) disent avoir vu le paroxisme épileptique revenir tous les six mois; ces auteurs nous laissent ignorer, si c'est à la nouvelle lune ou à son premier quartier.

Mais si, comme je l'ai dit au commencement de cet article, aucun accès ne peut avoir lieu qu'autant que le foyer d'irritation acquiert un assez haut degré, pour pouvoir occasionner dans toute la machine un mouvement tumultueux et jetter le désordre dans la circulation des humeurs, il est cependant vrai qu'il est beaucoup plus aisé de guérir

---

(1) Comment. Aphorism. t. II, p. 400.

(2) Précis de la Médecine pratique, p. 318.

l'épilepsie dont la crise revient à des époques fixes, et plus sûrement encore celle qui s'annonce pendant plusieurs jours, que celle qui surprend le malade; parce que, comme l'expérience me l'a prouvé plusieurs fois; on peut s'opposer au paroxisme, soit par des purgatifs, soit par des lavemens et des bains de pieds, soit enfin par la diminution du volume du sang, lorsqu'on n'a aucune raison pour attribuer la pléthore à des causes morales.

Je soigne en ce moment un homme de quarante-cinq ans, d'un tempérament sanguin, chez qui l'épilepsie dont il est attaqué depuis quatre ans ou environ, reconnoit pour cause des chagrins qu'il a été forcé de concentrer pendant long-temps; cet homme est averti des accès quelques jours à l'avance, par des tournoyemens et des maux de tête. Comme ces accidens sont toujours accompagnés d'une douleur sourde au creux de l'estomac et qu'alors les digestions se dérangent beaucoup, quoiqu'en général elles soient très-lentes et que le malade soit cons-

tipé, j'ai pensé que le siége de cette maladie étoit dans l'estomac ; aussi, pour prévenir les accidens, ai-je cru devoir lui conseiller de prendre alors un gros de poudres végétales, au lieu d'un demi gros, dose qu'on lui donne ordinairement ; l'évacuation un peu plus forte qui en résulte, débarrasse promptement cet organe dont les nerfs cessent d'être irrités, le ventre devient alors plus libre, le sang circule plus aisément dans les vaisseaux qui l'avoisinent ; celui qui engorge ceux du cerveau reprend son cours : enfin j'ai été assez heureux jusqu'à présent pour réussir, tant par ce moyen que par des lavemens, à éloigner la crise ; la santé de mon malade, qui d'ailleurs se fortifie de plus en plus, me fait espérer que sa guérison n'est pas très-éloignée.

ARTICLE V.

Causes diverses de l'Épilepsie.

Les causes qui peuvent donner naissance à l'épilepsie sont ou physiques ou morales. J'entends par causes physiques, celles qui donnent lieu aux accidens épileptiques sans que le moral exerce sur le corps la moindre influence, et de ce nombre sont les plaies, les felures, les fractures, les contusions, la compression du cerveau, la carie aux os, les vers, la grossesse, la suppression des flûx menstruels et hémorrhoidal, le défaut ou l'excès d'excrétion de matière prolifique, les purgatifs violens, les poisons, les boissons ou alimens acides.

J'entends par causes morales, au contraire, toutes celles qui ne donnent lieu à cette maladie, que parce que l'ame reçoit des impressions désagréables et pénibles, telles que celles qui résultent du chagrin, de la colère, de

la peur, d'une imagination fortement frapée de quelqu'objet triste.

Les excès, soit dans l'étude, soit dans les plaisirs de l'amour, ne sont pas moins propres à faire naître les mêmes accidens, puisque, comme je l'ai dit dans mon Traité des glaires, n'agissant également qu'en affoiblissant les organes, ils donnent lieu au rétrécissement des pores et au retour de la transpiration insensible vers le centre.

Les causes physiques de l'épilepsie se divisent encore en pré-disposantes et immédiates. On nomme pré-disposantes, celles qui occasionnent dans l'organisation, un changement qui dispose si bien à cette maladie, qu'on ne sauroit l'éviter toutes les fois qu'une circonstance se présente avec toutes les conditions propres à développer le germe morbifique; c'est précisément cette circonstance qu'on nomme cause immédiate. Il faut donc, pour que l'épilepsie arrive, que ces deux causes coïncident ensemble; séparées, elles ne sauroient la produire, et de même que le bilieux a constamment la cause éloignée des maladies qui appartiennent à la bile

sans pouvoir en être attaqué, si la cause immédiate ne détermine la crise par l'effet d'un désordre partiel ou complet dans la sécrétion de cette humeur, ainsi l'individu qui a des glaires ne peut être attaqué de l'épilepsie qui en dépend, qu'autant que cette humeur se trouve forcée de se placer sur un organe qui, par son extrême sensibilité, peut devenir un foyer d'irritation violente.

La division que nous venons d'établir pour les causes physiques, peut également s'appliquer aux causes morales : en effet, une personne déjà affoiblie par un chagrin plus ou moins prolongé, a, par cela même, une disposition à l'épilepsie qu'un chagrin plus vif et inopiné ou une frayeur subite peuvent déterminer. Je crois devoir rapporter deux faits à l'appui de cette assertion. Le premier m'a été communiqué par un habitant d'Amsterdam, qui me consultoit, il y a cinq ans, pour son fils attaqué de cette maladie; le second s'est passé sous mes yeux.

Premier Fait : -- ,, Mon fils, m'écrivoit ,, l'Hollandois, a vingt-sept ans; à l'âge de

„ vingt il perdit un ami auquel il étoit „ affectueusement attaché, et dès ce moment „ je l'ai vu dépérir ; son teint, ordinairement coloré, est devenu pâle, sa peau „ aride, ses digestions fort lentes, et il est „ tombé dans un marasme effrayant. J'ai „ consulté un médecin habile de ce pays, „ qui m'a conseillé de le faire voyager et de „ lui faire prendre tous les jours quatre „ verres d'une infusion de fleurs de tilleul et „ de feuilles d'oranger, ainsi que quelques „ bols dont il ne m'a point donné la composition et qui lui ont procuré tous les „ jours une ou deux évacuations ; les bons „ effets qu'il avoit commencé à éprouver de „ ces avis, me donnoient le plus grand „ espoir de le voir se rétablir ; je venois de „ l'écrire au docteur ; mais ce jeune homme „ ayant, en mon absence, décacheté une „ lettre par laquelle on m'apprenoit la mort „ de sa mère, fut tout-à-coup attaqué d'un „ accès d'épilepsie dans lequel je le trouvai „ en rentrant chez moi. Jugez de ma position ; je perds la plus respectable des

„ femmes, et mon fils, la seule consolation „ qui me reste, est attaqué de la plus affreuse „ des maladies. Je ne vous peindrai pas Mr., „ les diverses agitations où mon ame s'est „ trouvée depuis ce temps; je ne dois vous „ parler que de mon fils, et vous dire que de- „ puis sa première crise, (il y a actuellement „ dix-huit mois) il n'a pas manqué d'en „ avoir tous les premiers quartiers de la „ lune „.

Je fus d'avis que ce jeune homme suivit le traitement que j'applique en pareil cas (1), et j'ai sçu qu'il avoit repris insensiblement son embonpoint, et que depuis trois ans il n'avoit eu aucune crise.

Deuxième Fait. -- Une dame, âgée de 36 ans, dont le tempérament étoit sanguin, après avoir pleuré pendant plusieurs jours la perte d'un fils qu'elle aimoit tendrement, sentit peu après ses forces disparoître; son teint qui avoit des couleurs assez vives, les

(1) C'est celui relatif aux affections de l'ame, et dont il sera question à la fin de cet ouvrage.

perdit insensiblement ; sa peau devint sèche ; son estomac s'affoiblit, elle n'eût plus d'appétit, ses nerfs s'affectèrent, et les glaires se présentèrent en abondance dans ses selles et ses urines. Cette femme, auparavant assez courageuse, étoit devenue si timide, qu'un enfant lui en auroit imposé. Elle fit part de l'inquiétude que lui occasionnoit sa situation à un médecin, qui lui ordonna des remèdes dont elle commençoit déjà à éprouver des effets satisfaisans, lorsqu'effrayée des propos injurieux d'un homme ivre, elle eût, trente minutes après, un accès d'épilepsie des plus violens qui dura une heure, et dont je ne vis que la fin : elle en eut le lendemain un second en ma présence, mais beaucoup moins violent, et qui ne dura pas plus de huit minutes.

Afin d'empêcher le foyer d'irritation de se fortifier, et pour en détourner au plus vîte l'humeur glaireuse dont ses selles et ses urines paroissoient beaucoup moins chargées qu'à l'ordinaire, quoiqu'elle fut très-foible, je me dècidai à lui faire prendre, le même jour, deux gros de poudre végétales,

qui lui procurèrent dans la nuit quatre évacutions presqu'entièrement glaireuses, et qui débarassèrent tellement son estomac, que dès le lendemain l'appétit fut sensiblement meilleur, la digestion un peu moins lente, et que des mouvemens de spasme qui, depuis 24 heures, paroissoient attaquer sans discontinuer toutes les parties de son corps, étoient presqu'entièrement dissipées : aussi crûs-je devoir en conclure qu'il n'y avoit plus à craindre le retour des accès. Cette femme qui d'après mon avis a suivi un traitement complet, n'a eu depuis aucun ressentiment de sa maladie, et se porte aussi bien qu'avant la perte de son fils.

ARTICLE VI.

Des tempéramens les plus disposés à l'Épilepsie.

LES tempéramens qui, en général, sont les plus disposés aux accidens épileptiques, sont : le phlegmatique, le mélancholique et le sanguin ; mais ce dernier, moins à cause de la trop grande quantité de cruor ou globules rouges du sang, qu'à cause de la gêne que ces mêmes globules peuvent éprouver dans leur circulation. Le bilieux est donc le tempérament qui, à raison de sa chaleur, de sa sécheresse, et de la force de ses organes, a le moins à appréhender cette maladie, et j'ôse assurer que pour qu'il en soit attaqué, il faut ou qu'il ait considérablement dégénéré (car de bilieux on peut devenir mélancholique ou phlegmatique) ou qu'il se trouve dans des cas bien extraordinaires. Ainsi des chagrins très-vifs et soutenus, des accès

réitérés dans les divers genres de plaisirs, des mouvemens de colère très-violens, un régime absolumeut opposé à celui qu'il doit suivre, une chûte, une fracture, une plaie survenue à un endroit doué d'une grande sensibilité, une contusion forte sur une partie noble, sont les accidens graves qui peuvent, chez les personnes bilieuses, devenir la cause de l'épilepsie ; tandis que, comme je l'ai observé plusieurs fois, une simple frayeur, un chagrin léger, la moindre contradiction, peuvent occasionner le même désordre chez les autres : ce qui prouve combien l'homme de l'art doit mettre d'importance à la connoissance exacte du tempérament du malade confié à ses soins, pour le conduire avec méthode et varier ses traitemens.

Article VII.

Quel est le sèxe le plus disposé à l'Épilepsie?

Les deux sexes, ainsi que les tempéramens, ne sont pas également disposés à l'épilepsie, et pour peu qu'on veuille réfléchir, on verra bientôt que l'humidité naturelle des femmes, qui fait que leurs fibres sont plus foibles, plus mobiles et par conséquent plus irritables que celles qui entrent dans la constitution masculine, les dispose davantage à cette maladie, et en général à toutes les affections connues sous la dénomination de convulsives ou spasmodiques.

Il est cependant un intervalle de la vie, et c'est depuis la naissance jusqu'à sept ou huit ans, où la différence des sèxes n'en présente aucune dans le tempérament, parce que l'humidité et tous ses effets existent également chez tous d eux; et s'il étoit possible de

faire un recensement à cet égard, on verroit que le nombre des individns attaqués de l'épilepsie jusqu'à cet âge, seroit à-peu-près égal dans l'un et dans l'autre sexe.

ARTICLE VII.

Y a-t-il des âges privilégiés pour la guérison de l'Épilepsie ?

„ Un enfant épileptique peut guérir avant l'âge de puberté ; mais les personnes qui le deviennent après vingt-cinq ans, n'en guérissent jamais. (1) Ceux qui depuis leur enfance jusqu'à l'âge viril, ont conservé cette maladie, ou ceux chez qui elle s'est manifestée dans ce dernier âge, c'est-à-dire depuis celui de vingt-cinq ans, s'en délivrent difficilement. (2) Jusqu'à cette époque, les individus trouvent souvent leur guérison dans le

(1) Lib. 5, Aph. 7.
(2) Aph. 45, lib. 2.

changement d'âge, de pays et de façon de vivre. " (1) Tels sont les préceptes qu'Hipocrate nous a laissés ; mais quelque respect que l'on doive avoir pour l'autorité de ce grand homme, nous ne pouvons nous empêcher de convenir qu'ils sont peu d'accord avec l'expérience et l'observation ; il est même très-peu de praticiens, parmi ceux qui se sont livrés avec zèle à l'étude de cette maladie, qui n'ayent donné plusieurs preuves tout-à-fait opposées aux deux premiers aphorismes. Nicol. Florentin dit avoir délivré une femme âgée de 40 ans, de l'épilepsie dont elle étoit attaquée depuis l'enfance ; (2) Trincavelli fournit le même exemple de guérison dans un homme de cinquante ans, épileptique depuis vingt-cinq ; il est vrai que cet homme n'en fût, en quelque façon, que plus malheureux, puisqu'outre la fièvre qui s'empara de lui, son corps se couvrit d'une gale semblable à la lèpre, qui fût beaucoup

(1) Prædict. l. 16.

(2) Sennert de epilepsia, l. 1, part. II, c. 31, p. 729.

plus

plus difficile à guérir que ne l'auroit été l'épilepsie. (1) J'aurai occasion de parler, dans le cours de cet ouvrage, de quelques personnes que j'ai été assez heureux de rétablir, quoiqu'elles fussent épileptiques depuis l'âge de 25 ans. Quand au prognostic dont parle Hippocrate, dans le dernier des aphorismes que je viens de citer, ce n'est pas sans de fâcheux inconvéniens qu'il se réalise, puisque, comme l'a observé Aretée, lorsque cette maladie cesse spontanément et par le changement d'âge, elle laisse des difformités et des impressions désagréables sur le visage, et rend quelquefois des membres perclus et inutiles. (2)

---

(1) *Ibid.* ac supra. Ce fait étoit d'autant plus précieux à recueillir, qu'il prouve que lorsque cette maladie dépend de quelqu'humeur acre, retournée dans la masse des fluides, on peut espérer de la déplacer, et de détruire dans un âge avancé le foyer qu'elle a établi.

(2) *Ibid.*

ARTICLE VIII.

Du siége de l'Épilepsie.

ON ne peut douter qu'en quelqu'endroit que l'épilepsie ait son siége, le cerveau, dans la substance duquel les nerfs prennent leur origine, n'ait, dans tous les accès, une part plus ou moins active ; il est même impossible que cela soit autrement ; mais c'est à tort qu'on a avancé que ce viscère en étoit le siége exclusif. Ch. Pison, médecin de Pont-à-Mousson, a le premier publié qu'il ne falloit supposer le siége de l'épilepsie dans aucune des parties où elle paroissoit l'avoir, telles que le bras, la main, la cuisse, le pied ; que toujours elle tiroit son origine du cerveau. Cet auteur a présumé que si le mal commençoit par ces différentes parties, c'est parce-qu'elles se ressentoient plus facilement et plutôt que les autres, de l'affection de ce

viscère. (1) Le célèbre Willis (2) se rangea de cet avis ; Demoor, près d'un siècle après, adopta la même opinion et se l'appropria. Cet homme, qui jouissoit alors d'une réputation distinguée, établit pour principe, que toutes les épilepsies qu'on croyoit être produites par l'irritation d'un organe qui se communiquoit au cerveau, dépendoient uniquement de l'irritation du cerveau même, communiquée à cet organe avant que les autres s'en ressentissent, et que par conséquent toute espèce d'épilepsie étoit idiopathique, ce qui est la même chose que s'il eut dit, que toute épilepsie avoit son siege dans le cerveau. M. de Sauvages paroît n'être pas éloigné de ce sentiment ; mais on se rangera de l'avis contraire, si l'on veut donner un peu d'attention aux faits que je vais rapporter, et qui prouvent que si le cerveau se ressent de l'irritation qui

(1) De morb. à Collu. Serosa, sect. 2, part. 2, chap. 7, p. 140.

(2) De morb. convul.

précède et accompagne les accès d'épilepsie, c'est qu'elle lui est communiquée par les nerfs même de l'organe où se trouve le siége de cette maladie ; qu'il n'est aucune partie qui ne puisse le devenir, et que la poitrine, le fiel, le foie, les reins, la vessie, les organes de la génération, le sein, les extrémités supérieures et inférieures, peuvent également acquérir ce degré d'irritation qui jette un désordre extrême dans la circulation des humeurs.

Article IX.

Siége de l'Épilepsie dans la poitrine.

Si l'on fait attention à la structure délicate du poumon et à l'obligation où il se trouve d'être très-souvent le réservoir de matières purulentes et acres, on ne doit point s'étonner qu'il y ait des exemples d'épilepsie occasionnée par l'irritation qu'exercent ces mêmes matières sur les nerfs de ce viscère.

On trouve dans le sépulchretum une observation qui prouve que cette maladie dépendoit d'un vice de la poitrine, dans un jeune homme qui ne put résister à la violence des convulsions ; son cerveau étoit très-sain, mais il n'en étoit pas de même de la poitrine, car on trouva le lobe droit du poumon, noir comme de l'encre, et l'on n'hésita pas de croire que c'étoit là la seule cause du délire et des accès d'épilepsie. (1) M. Tissot dit avoir vu un homme âgé près de cinquante ans, qui mourut phtisique quelques temps après son arrivée à Lausanne. ,, Les crachats, dit ce ,, médecin, se supprimèrent dès qu'il fut ,, rendu à l'auberge, et autant que je puisse ,, en juger, parce que la route qu'il avoit ,, faite rapidement, avoit occasionné une ,, phlogôse générale dans le poumon. Quand ,, je le vis, deux heures après son arrivée, ,, il avoit une fièvre très-forte, une grande ,, angoisse et un mal de tête si violent, qu'il

(1) Sepulch. Anat. l. 1 Sect. 12, obs. 34, p. 28.

„ portoit un peu de trouble dans ses idées.
„ Une saignée, des parfums d'eau chaude
„ avec un peu de vinaigre, et la boisson
„ abondante d'une infusion pectorale dissipè-
„ rent la fièvre et le mal de tête, en réta-
„ blissant les crachats ; ils se supprimèrent
„ trois ou quatre jours après, sans qu'il
„ me fut possible d'en assigner la cause ; le
„ malade rêva pendant près de vingt-quatre
„ heures, et eut trois accès convulsifs que
„ je ne vis pas, mais que les assistans ju-
„ gèrent épileptiques. Je pus rétablir une
„ seconde fois les crachats, les accidens
„ cessèrent; mais au bout de quelques jours,
„ la matière résorbée se jetta sur les intestins,
„ et il périt d'une diarrhée. (1) "

Je fus consulté, il y a un an, pour un homme des environs de Toulon, âgé de trente-cinq ans ; cet homme ayant passé subitement d'un endroit très-chaud, dans un autre très-froid, fut atteint, peu de jours après, de douleurs rhumatismales qui parcoururent

---

(2) De l'épilepsie, p. 88, paragr. 31.

diverses parties du corps, et qui furent remplacées au bout de dix ou douze jours, par des douleurs plus violentes encore que le malade ressentit à la poitrine, avec une espèce d'étouffement : le chirurgien crut qu'il se dissiperait par la saignée ; il vint à bout de vaincre l'extrême répugnance de son malade pour cette opération, répugnance fondée sur ce qu'un médecin l'avoit instruit dès longtems que son tempérament n'étoit rien moins que sanguin : il se rendit néanmoins au raisonnement du chirurgien, qui eut sans-doute été plus avare du sang de ce malade, s'il eut remonté à la source de son indisposition, et s'il eut fait attention qu'il étoit d'un tempérament pituiteux ou phlegmatique. Une saignée copieuse fut donc pratiquée ; mais à peine la compresse fut elle posée que l'étouffement et les douleurs augmentèrent ; cet accident, aulieu d'éclairer le chirurgien, le décida au contraire à faire une seconde saignée, qui, en aggravant les symptômes, fixa si bien l'humeur sur la poitrine, que rien ne put la déplacer ; c'est-là que cette

humeur, acquiérant peu-à-peu un caractère âcre, devint la cause immédiate d'accès très-violens d'épilepsie. Ils s'étoient déjà répétés plusieurs fois depuis quatre mois, lorsqu'on m'envoya un mémoire très-détaillé auquel je crus devoir répondre, que loin d'espérer de guérir cette maladie, je doutois que le malade put vivre encore long-temps : j'assurai même qu'on le verroit périr tout d'un coup, au moment ou l'on s'y attendroit le moins. Mon prognostic se vérifia ; peu de jours après il fut trouvé un matin mort dans son lit, quoiqu'il parût aller assez bien la veille. On ouvrit son corps et l'on vit tous les organes en bon état, excepté le lobe gauche du poumon, qui étoit ulcéré à sa partie supérieure, et contenoit un volume d'humeurs purulentes, estimé du poids d'une livre.

ARTICLE X.

Siége de l'Épilepsie dans l'estomac.

HIPPOCRATE nous a appris que l'épilepsie pouvoit avoir son siége dans l'estomac, par l'irritation que cause souvent une bile noire, *attra bilis*. Une observation rapportée par Boerrhaave, vient à l'appui du sentiment de l'immortel habitant de l'isle de Cos; il s'agit d'une Juive, chez qui il observa une épilepsie violente, produite par cette même bile dont la quantité m'a toujours paru inférieure à celle de l'humeur glaireuse avec laquelle elle se combine.

Si l'on fait attention à l'influence qu'exercent sur toute la machine les nerfs qui partent de la paire vague et des nerfs intercostaux, on ne doit pas être surpris que l'estomac, qui, de tous les organes, en reçoit le plus, soit susceptible d'une très-grande irritation et devienne plus souvent que tous les autres, le

siége de l'épilepsie : aussi Galien parle-t-il par-tout de cette influence de l'estomac sur le cerveau : on voit naître, dit-il, des délires et des convulsions, quand le principe des nerfs est affecté par un vice de l'estomac. (1) Ce grand homme dit avoir vu des personnes chez qui l'épilepsie étoit la suite des indigestions, et il assure qu'en rétablissant l'estomac entièrement délabré d'un jeune grammairien, il le guérit d'une épilepsie dont il avoit des accès toutes les fois qu'il pensoit fortement, qu'il enseignoit avec contention, qu'il jeûnoit un peu long-temps, ou qu'il se livroit à des mouvemens de colère. Je soupçonnai, dit Galien, que l'ouverture supérieure de l'estomac, qui est une partie très-sensible, étoit le siége du mal, et que le cerveau ainsi que tous les nerfs, étoient affectés par sympathie. Je lui ordonnai donc d'employer tous les moyens capables de lui procurer une bonne digestion, et de prendre toutes les trois heures

---

(1) Galien étoit natif de Pergame, et vivoit dans le deuxième siècle, sous l'empire de Marc-Antonin.

un peu de pain sec, s'il n'avoit pas soif, et s'il avoit soif, de l'arroser d'un peu de vin délayé et légèrement astringent, qui ne porte point à la tête et fortifie peu-à-peu l'estomac : le soulagement que ce malade ressentit de cette façon de vivre, me prouva que ma conjecture sur la cause de son mal étoit vraie. Galien employa tout ce qui pouvoit donner de l'énergie à l'estomac, et il guérit son malade. (1)

„ Je croyois ma guérison prochaine, m'é-
„ crivoit il y a quelque tems un épileptique,
„ lorsqu'après une application longue et
„ pénible à un sujet difficile, je sentis ap-
„ procher les accidens que je croyois avoir
„ puissamment combattus par un usage de
„ deux mois de poudres végétales qui
„ m'avoient fait rendre une grande quantité
„ de glaires; selon le témoignage de ceux
„ qui m'entourroient, le paroxisme fut moins
„ long et beaucoup moins violent que ceux

(1) De locis affectis, l. 5, c. 6, Charter.

„ que j'avois eus précédemment ; mais j'é-
„ prouvai comme autrefois une douleur un peu
„ vive au creux de l'estomac. Je suis plus
„ que convaincu aujourd'hui du mal que peut
„ faire, dans cette maladie, une trop grande
„ contention d'esprit. „ Valériola, médecin d'Avignon, dans le seizième siècle, (1) Zacutus Lusitanus (2), Fernel, (3) Fopestus (4) et Théophile Bonnet (5), disent tous avoir vu l'épilepsie occasionnée par un vice de l'estomac.

Je fus appelé, il y a quatre ans, pour assister à l'ouverture du corps d'un enfant mort épileptique à l'âge d'un an : il avoit pris sa maladie dans le sein de sa mère qui étoit grosse d'environ six mois, lorsqu'elle fut saisie d'une grande frayeur qui n'eût aucune

(1) Obs. l. 3. obs. 7.

(2) Concil. 7. Oper. omn. p. 668.

(3) Prax. med. admir. l. 1, observ. 21.

(4) Liv. 10, obs. 64.

(5) Médecin septentrion. l. 1, sect. 14, cap. 1, tom. 1, p. 105.

suite désagréable pour elle. Cet enfant naquit avec des convulsions qui présentèrent tous les caractères de l'épilepsie, et dans lesquels il mourut après en avoir eu de fréquens accès, depuis sa naissance jusqu'à sa mort. Les gens de l'art qui se trouvèrent avec moi, s'en rapportant sur la foi de quelques auteurs, et ne croyant pas que le siége de l'épilepsie put être ailleurs que dans le cerveau, voulurent absolument que les premières perquisitions fussent faites dans ce viscère qui fut trouvé très-sain; l'état cachectique de l'enfant me fit présumer que le foyer principal étoit dans l'estomac; aussi insistai-je sur son ouverture, et l'on y trouva, sur-tout à l'orifice supérieur, une grande quantité de matières glaireuses auxquelles on fut forcé d'attribuer la cause de la maladie de l'enfant. Les intestins en contenoient aussi beaucoup.

Il est facile de concevoir, d'après ce que j'ai dit dans le Traité des glaires de la manière avec laquelle la matière de la sueur ou de la transpiration insensible se repercute et se dépose intérieurement, comment un enfant,

dont l'union avec la mère est très-intime, peut recevoir presque entièrement cette humeur, et contracter ainsi une maladie qu'il n'a point méritée.

Cette intimité entre la mère et l'enfant a été vivement combattue par M. Tissot, mais ses preuves ne sont point concluantes, et sont d'ailleurs peu d'accord avec l'observation (1), ce qui l'est davantage, et cela ne détruit point le systême en faveur de l'influence de l'imagination de la mère sur le physique de l'enfant qu'elle porte dans son sein, et la possibilité qu'il y devienn épileptique par cette même influence ; c'est ce qu'il dit page 33, paragr. 10.

,, L'irritation du méconium qui n'a pas été
,, évacué, celle que produit un peu d'acide
,, dans l'estomac ou dans les intestins, des
,, matières glaireusesqui gênent la respiration,
,, des ligatures trop fortes, une humeur âcre
,, qui ne se dépose qu'incomplettement sur
,, la peau, comme l'humeur des croûtes de

(1) De l'épilepsie, p. 29, paragr. 9.

„ lait ou de la teigne, ensuite les dents, „ les vers, etc. jettent ces petites créatures „ dans des accès d'épilepsie les plus forts „ et les plus fréquens, pendant que des „ causes irritantes bien plus actives, ne pro- „ duisent point le même effet chez les adultes; „ parce que l'âge, en donnant de la consis- „ tance au genre nerveux, diminue cette „ facilité à se convulser, qui fait le carac- tère de l'enfance, etc „.

ARTICLE XI.

De l'Épilepſie dans la veſicule du fiel, les reins et la vessie.

Le calcul et la pierre sont, comme je l'ai dit dans le traité des glaires, formés des particules terreuses des alimens, étroitement liés ensemble par l'humeur de la transpiration; il est donc possible que des masses inégales, qui résultent de ce mélange, irritent assez les nerfs des parties ou elles se forment pour

donner lieu à des accès d'épilepsie ; aussi presque tous les auteurs qui se sont occupés de cette maladie ont ils cité des faits relatifs à cette cause : Fabricius, célèbre professeur à Helmstat, rapporte qu'on trouva deux cents calculs dans la vesicule du fiel d'une femme sujette à de fréquens accès d'épilepsie. (1) Thom. Bartholin rapporte que B. Sylvaticus avoit vu en Autriche, un prince que le calcul des reins et de la vessie avoit rendu épileptique. (2) M. Brendel dit avoir vu deux enfans, l'un de deux jours et l'autre de huit, périr dans les attaques de convulsions en rendant de petits calculs : il en trouva plusieurs dans les reins de l'un, et un seul dans l'urethre droit de l'autre. (3) Lamothe cite deux cas qui, joins à ceux que je viens de rapporter, sont plus que suffisans pour renverser l'opinion des personnes qui croient que

(1) Ph. Conr. Fabricii. Propempt. ad. Dissert. J. B. Hofmanni Helmstad. 1761, p. 6.

(2) Sepulchr. Anat. t. 1, p. 288.

(3) De calcul. natalibus. opuscul. p. 59.

le cerveau est seul le siége de l'épilepsie ; il s'agit encore du calcul des reins. „ Deux
„ filles, dit ce savant chirurgien, l'une âgée
„ de dix ans et l'autre de douze, étoient
„ épileptiques ; la première avoit des accès
„ très-violens pour lesquels on la purgea
„ plusieurs fois et on lui fit prendre quantité
„ de lavemens différens : étant un jour sur
„ la chaise percée, pour en rendre un, elle
„ fut saisie, en notre présence, d'un si vio-
„ lent accès, que nous étions tous ensemble
„ très-embarassés à la contenir, tant les
„ convulsions étoient fortes ; elle renversoit
„ tout son corps en arrière, jusqu'à faire
„ toucher sa tête à ses talons ; à la sortie de
„ ces convulsions, s'étant remise sur la
„ chaise, nous fûmes surpris d'entendre
„ tomber dans le bassin quelque chose qui
„ faisoit du bruit ; curieux de savoir ce que
„ ce pouvoit être, nous trouvames cinq
„ pierres, dont la plus petite étoit grosse
„ comme un pois, et la seconde le double ;
„ depuis ce moment cette jeune fille a joui

„ d'une santé parfaite „. (2) Ce violent accès avoit été causé par le passage des pierres le long des uretères, la malade les rendit dès qu'elles furent dans la vessie ; mais la deuxième, âgée de douze ans, n'eût pas le même bonheur; attaquée subitement d'un accès d'épilepsie d'une très-grande violence, avec une évacuation involontaire d'urine, elle succomba au bout de deux ans : ses accès d'abord courts et éloignés, étoient devenus peu-à-peu plus fréquens et plus longs. Lamotte ayant voulu s'assurer de la cause de sa mort, l'ouvrit et trouva le cerveau et les autres viscères en très-bon état, excepté le rein droit, dans le bassinet duquel il y avoit une pierre triangulaire du poids de cinq gros, qui, par l'irritation qu'elle causoit à l'entrée de l'uretère, lui parut être la seule cause sensible de la maladie.

---

(1) LaMotte, Traité complet de chirurgie, obs. 174, t. 2, p. 419.

ARTICLE XII.

Siége de l'Épilepsie dans les intestins.

En considérant la structure des intestins et la nécessité ou ils se trouvent, par leur position, d'être à chaque instant le rendez-vous des excrémens les plus disposés à tous les genres de corruption, on ne doit pas être surpris de les voir très-souvent devenir le siége de l'épilepsie : il n'est point d'âge qui puisse être à l'abri de ce danger ; mais il est plus rare chez les adultes (1) que chez les

(1) Je n'en ai connu qu'un exemple, et c'est Tulpe qui le rapporte. Il s'agit d'une femme qu'il dit avoir vu attaquée d'une épilepsie cruelle par la force et la durée des accès qu'il attribua à une longue constipation suivie d'obstruction et de la formation d'humeurs putrides et irritantes dans la rate, le panchréas, le mésanthère, et les intestins, et qui produisoient un sentiment de douleur, de chaleur dans les côtés et dans les lombes; elle se termina

enfans, de puis l'âge de trois on quatre ans ; jusqu'à celui de dix ou douze. J'ai vu souvent ces derniers avoir des accès fréquens et plus ou moins forts, sur-tout ceux qui par défaut d'aisance suivent un régime qui produit chez eux beaucoup d'acide. Ces enfans ont ordinairement le visage d'un jaune pâle et bouffi ; leurs yeux sont abbatus, leur ventre est très-gros ; ils sont souvent rachitiques, et leur caractère est d'être triste et nonchalans ; il faut donc nécessairement dans ces cas s'attacher à enlever les matières glaireuses qui empâtent les intestins et le mesentère.

Mais l'épilepsie offre des syptômes bien plus alarmans, lorsque les vers prennent

---

entièrement par l'évacuation de ces humeurs (1). Je n'ai jamais vu d'accès d'épilepsie occasionnés par la constipation, mais j'ai observé, comme je l'ai dit dans mon Traité des glaires, que les personnes dont la constipation dépendoit d'une humeur glaireuse, avoient toutes le genre nerveux plus ou moins affecté ; ce qui les dispose beaucoup à cette maladie.

---

(1) Obs. I. 1, c. 11.

naissance dans la saburre glaireuse, que lorsque cette humeur se trouve seule, parce qu'ils deviennent le plus souvent une cause beaucoup plus forte d'irritation, et que les remèdes avec lesquels on peut espérer de la guérir ne sauroient être employés sans compromettre l'existence des individus.

L'épilepsie qui dépend de cette complication n'est point rare, non-seulement parmi les enfans, mais même chez les adultes. (1) On trouve dans les éphémérides d'Allemagne, année deuxième, observation cent-trente-cinq, page deux cent-quatrevingt-cinq, deux

(1) On saura que l'épilepsie est produite par des vers, si l'on éprouve souvent au nez des démangeaisons qui, principalement pendant le sommeil obligent d'y porter la main et d'y faire des frictions, si également pendant le sommeil on salive beaucoup, si on grince des dents, si l'on éprouve dans diverses parties du corps des mouvemens de spasme, si le teint est alternativement pâle et d'un rouge vif, si l'on éprouve souvent des pincemens dans l'estomac et les intestins, accompagnés de vents et de borborygmes, si le ventre est ordinairement dur, si l'atrophie s'empare des membres, si l'on a une toux sèche, enfin si des vers se trouvent mêlés aux excrémens.

faits à l'appui de ces observations ; il s'agit de deux filles, l'une âgée de trois ans et l'autre de sept. La première eut des accès d'épilepsie pendant plusieurs mois, et n'en fût guérie qu'en rendant trois aunes du vers solitaire. La seconde étoit attaquée d'une catalepsie qui dégénéra en épilepsie ; elle avoit perdu la mémoire et même le bon sens ; elle ne fut guérie qu'après avoir rendu de ce même vers. Elle eut un accès qui dura trois jours, lesquels ne lui parurent qu'un instant. M. *Tuberville*, *transactions philosophiques*, dit avoir vu, dans les urines d'une demoiselle épileptique, des vers vivans qui avoient beaucoup de pates. (1) Pechlin cite l'exemple d'un jeune homme de vingt-quatre ans, et d'une fille de onze, attaqués l'un et l'autre d'une épilepsie qui reconnoissoit la même cause. (2) M. Esther dit avoir guéri une demoiselle, dont l'épilepsie dépendoit également des vers qui résistèrent à un grand nombre de remèdes, excepté au mercure

(1) Liv. 2, obs. 29, p. 285.

(2) Compend. medicin. præt. cap. 14, p. 855.

et au quina. M. Van den Bosch cite le cas d'un enfant de six ans, que les vers jettèrent dans une fièvre lente qui le tua, et qui étoit accompagnée de fréquens accès d'épilepsie. (1)

Il est certain que les vers produisent l'épilepsie : j'ai eu occasion de l'observer plusieurs fois ; mais on ne doit se décider à administrer les anti-vermineux qu'après un mûr examen, autrement on pourroit compromettre les jours du malade, sur-tout si l'on avoit recours à des remèdes aussi actifs que le mercure et le quina, médicamens toujours contraires aux personnes délicates, et dont la maladie se trouve dans la classe des affections nerveuses. M. Tissot dit avoir soigné une femme attaquée d'une épilepsie, qui avoit été fort augmentée par des remèdes violens qu'on lui avoit donnés pour expulser des vers qu'elle n'eût jamais, et auxquels on attribuoit les convulsions dont le siége étoit dans le cerveau même. (2) Ayant été souvent consulté pour

---

(1) Hist. constitut. epidem verminor, p. 132.

(2) De l'Epilepsie, p. 60, paragr. 21.

des personnes épileptiques, chez qui des remèdes très-violens, administrés dans l'espoir de détruire des vers qu'on soupconnoit être la cause de leur maladie, avoient produit de très-grands ravages. J'aurais à rapporter beaucoup de faits à l'appui de celui dont M. Tissot fait mention; je me bornerai à un seul, parce qu'il me paroît suffisant pour faire sentir combien on doit être circonspect sur l'emploi des remèdes anti-vermineux et principalement sur celui du mercure.

Un enfant de six ans, avoit depuis six mois des accès convulsifs, qu'un homme de l'art jugea épileptiques et crut devoir attribuer à des vers; il essaya de les détruire par l'usage successif de la mousse de Corse, d'un médicament dans la composition duquel entroit le mercure et d'autres remèdes que la personne qui m'amena cet enfant ne put me désigner, mais qui empirèrent l'état de l'enfant, au point que les accès d'abord très-légers, de très-courte durée et qui n'arrivoient que tous les quinze jours, présentoient les symptômes les plus graves; duroient des

heures entières et se renouvelloient toutes les 24 heures ; souvent même deux accès avoient lieu le même jour ; aussi les nerfs étoient dans un état d'irritation tel, qu'un quart d'heure ne se passoit point sans qu'il ressentit les douleurs les plus vives, tantôt dans un endroit, tantôt dans un autre ; il étoit sur-tout sujet à des crampes très-douloureuses. Son estomac qui, avant de prendre aucuns remèdes, faisoit assez bien ses fonctions, pouvoit alors à-peine digérer les alimens les plus légers. Cet enfant étoit devenu d'une maigreur affreuse, et sa mère s'attendoit de le voir à chaque instant succomber à la violence des accès. Malgré le scrupule que je mis à la questionner sur les différentes causes qui avoient pu produire cette maladie, je n'en obtins aucune notion qui me mit à même d'agir avec quelqu'assurance : le malade d'ailleurs étoit trop foible pour pouvoir hazarder des remèdes très-actifs ; il falloit cependant venir à son secours ; l'usage des bains tièdes, secondé par celui d'une infusion de feuilles d'oranger, de camomille et de fleurs de

sureau, furent les premiers moyens qui fixèrent mon attention, et je les adoptai avec d'autant plus de raison, que leur effet étant d'augmenter le mouvement circulaire du sang, d'ouvrir les pores et de diriger les fluides vers la surface, je pouvois espérer le développement de quelque germe morbifique et son transport sur la peau, où son caractère seroit facile à connoître; d'ailleurs, me dis-je, si le succès ne répond pas à mes vues, la maladie n'en deviendra pas plus grave. Je suivis donc cette première idée, qui fut aussi favorable pour mon malade que je le désirois, car au bout de six jours une humeur dartreuse se présenta sur diverses parties du corps, et il ne tarda pas à éprouver un bien-aise qu'il n'avoit point connu depuis long-tems, ses maux de nerfs étoient déjà considérablement diminués, aussi n'hésitai-je point d'en conclure que cette humeur étoit la véritable cause de la maladie de l'enfant, et qu'il n'étoit arrivé à l'état désespérant où je le trouvai lorsque je l'entrepris, que parce que tous les remèdes qu'on lui avoit donnés n'avoient fait qu'aigrir

cette humeur. Je fis continuer les bains jusqu'au nombre de trente, et substituai à son infusion la décoction de racine de patience et de bardane, à laquelle on ajoutoit tous les deux jours, afin d'entretenir le ventre libre, un gros et demi de sel depsom. J'eus la satisfaction de voir cet enfant se débarrasser de l'épilepsie par un moyen très-doux ; mais comme le vice dartreux ne me parut pas entièrement neutralisé, je conseillai de faire prendre tous les jours au malade quatre verres d'une décoction de fumeterre et de scabieuse, et de faire frictionner avec la composition suivante, ce qui acheva de le guérir.

Composition.

Sel marin, chaux vive, deux onces de chaque, et réduits l'un et l'autre en poudre très-fine, fleur de soufre, idem. On mêloit ensemble ces trois objets, et on en formoit seize doses de trois gros chaque pour seize doses, on partageoit chaque dose en deux portions, une pour le matin et l'autre pour le soir. On composa avec chaque dose et quantité suffi-

sante d'huile de lin, un espèce d'onguent dont on frotta les articulations jusqu'à ce que tout fût introduit dans le sang ; on continua ce remède, ainsi que la décoction, pendant six semaines.

ARTICLE XIII.

Siége de l'Épilepsie dans les organes de la génération.

L'EXPÉRIENCE a démontré que les organes de la génération pouvoient devenir le siége de l'épilepsie chez l'un et l'autre séxe. On a même cru appercevoir une espèce de conformité entre la crise épileptique et l'acte des plaisirs de l'amour, parce qu'on a fait attention qu'il y avoit dans l'un et l'autre des convulsions et de l'abattement. Quelques anciens ont appelé par cette raison le coït une *courte épilepsie*, et plusieurs modernes ont adopté la même idée. Mais cette observation ne doit être considérée ici que comme très-accessoire à mon sujet.

L'épilepsie qui a son siége dans les organes de la génération peut dépendre, soit de la semence arrêtée et corrompue, soit de perte trop considérable de cette liqueur, perte dont les effets sont d'énerver la machine.

Les accidens qui résultent de l'évacuation immodérée de la semence, sont décrits avec autant d'énergie que de vérité par le célèbre Gobius ; je crois devoir placer ici cette description, quoiqu'elle n'ait qu'un rapport indirect avec les exemples relatifs à l'épilepsie. La voici telle qu'on la trouve dans la traduction françoise de cet ouvrage,

„ L'évacuation immodérée de la semence „ est nuisible non-seulement par la perte „ d'une liqueur très-utile, mais sur-tout par „ l'action convulsive qui accompagne son „ émission trop souvent répetée. La tension „ voluptueuse qu'on éprouve alors est suivie „ d'un relâchement général de forces qui ne „ peut avoir lieu sans affoiblir les organes ; „ or, plus les philtres du corps sont épuisés, „ plus ils attirent les humeurs, et les liqueurs „ étant ainsi attirées vers les parties génitales,

» les autres parties en sont privées, et se » trouvent appauvries ; le trop grand usage » des femmes produit donc la lassitude, la » foiblesse, l'immobilité, la démarche efféminée, les douleurs de tête, les convul» sions de tous les organes des sens, mais » sur-tout l'affoiblissement de la vue et la » cécité même, la fièvre, le dessèchement, » la maigreur, la pthisie, la consomption, » la langueur. Ces maux augmentent et de» viennent incurables à cause du desir con» tinuel des femmes que l'esprit contracte » enfin autant que le corps ; desir qui fait » que jusques dans le sommeil, l'imagina» tion est occupée de fantômes obscènes, et » les parties si sensibles à la plus légère irri» tation, entrent d'abord en action, de sorte » que dès qu'il y a la plus petite quantite de » matière séminale amassée, les organes irri» tés l'évacuent ; on voit évidemment par-là » pourquoi ces excès ruinent si fort la santé » des jeunes gens (1) ».

(1) Immoderata seminis profusio, non solum utilissimi humoris jacturâ, sed ipso etiam motu convulsivo, quo emit-

J'ai donné il y a trois ans et demi mes soins à un épileptique âgé de seize ans, des environs de Toulouse. Ce jeune homme qui, d'aprés ce qu'on m'a écrit il y a peu de jours, n'a point eu d'accés depuis prés de deux ans, ne devoit son état qu'au trop fréquent usage de la masturbation.

---

titur, frequentius repetito, imprimis lædit. Etenim summam voluptatem universalis excipit virium resolutio, quæ crebro ferri nequit, quin enervet. Colatoria autem corporis quo magis emulgentur, eò plus humorum aliunde ad se trahunt, succisque sic ad genitalia derivatis, reliquæ partes depauperantur. Inde ex nimiâ venere lassitudo, debilitas, immobilitas, incessus de lumbis, encephali dolores, convulsiones sensuum omnium, maxime visûs habetudo, cæcitas, fatuitas, circulatio febrilis, exsiccatio, macies, tabes et pulmonica et dorsalis effeminatio. Augentur hæc mala atque insanabilia fiunt ob perpetuum in venerem pruritum, quem mens, non minus quàm corpus, tandem contrahit quoque efficitur, ut et dormientes obscæna phantasmata exerceant, et in tintiginem pronæ partes quâvis occasione impetum concipiant, onerique et stimulo sit quamlibet exigua reparati spermatis copia, levissimo conatu, et vel sine hoc, de relaxatis loculis relapsura. Quocirca liquet, quare adolescentiæ florem adeo pessumdet iste excessus (1).

---

(1) Institutiones pathologiæ Medicinalis auctore H. D. gaubio lugd. Bat. 1758.

M. de Zimmermann dit avoir vu un homme de vingt-trois ans que de fréquentes masturbations jetterent dans l'épilepsie. Ses nerfs étoient dans un tel état d'irritation et d'appauvrissement, qu'il tomboit dans un accès toutes les fois qu'il avoit des pollutions nocturnes, ou qu'il se livroit à la masturbation. Malgré l'état déplorable où cette malheureuse habitude le réduisoit, et les conseils réitérés qu'on lui donnoit, il ne put jamais s'en défendre, ou du moins ce ne fut que momentanément, ce qui donna à M. de Zimmermann l'espoir de le guérir, car pendant tout le tems qu'il sut s'abstenir, les accès d'épilepsie disparurent, les pollutions nocturnes cessèrent, les forces revinrent. l'appétit et le sommeil étoit bon; son teint, qui ressembloit d'abord à celui d'un cadavre étoit devenu coloré, tout enfin annonçoit sa guérison prochaine; mais étant retombé dans les mêmes excès, on le trouva mort un matin dans sa chambre, tombé hors de son lit et baigné dans son sang.

L'évacuation immodérée de la semence par

ce

ce moyen illicite, n'est pas la seule qui puisse produire l'épilepsie, celle qui a lieu par la voie la plus permise, puisqu'elle est conforme aux loix de la nature, peut également donner naissance à cette maladie, je veux parler de l'évacuation qui résulte de l'union des deux sèxes. M. Didier dit avoir connu un marchand de Montpellier qui ne pouvoit jamais sacrifier à l'amour sans avoir immédiatement après un accès d'épilepsie (1).

M. Van swieten a connu une personne chez qui cette maladie commença la nuit de ses nôces. J'ai vu un homme qui éprouvoit le même accident toutes les fois qu'il remplissoit les devoirs de l'hymen. L'usage immodéré qu'il avoit fait du mercure dans une autre maladie qui n'étoit rien moins que vénérienne, mais qu'on soupçonna telle parce qu'elle présentoit quelques-uns des symptômes qui la caractérisent ordinairement, pouvoit aussi contribuer aux accès dont il étoit atta-

(1) Tome 3, p. 429, paragr. 1077.

qué, et a sans doute occasionné sa mort, car il vient de périr à la fleur de son âge.

M. Hoffman raconte qu'une femme très-débauchée avoit toujours des accès d'épilepsie à la suite de chaque acte vénérien. On a observé d'ailleurs que l'ardeur vénérienne portée à un très-haut degré pouvoit quelquefois occasionner la mort. Boerrhaave nous rapporte l'histoire d'un homme qui mourut dans le premier coït: la force du spasme l'avoit jetté sur le champ dans une paralysie totale (1).

Hippocrate nous a donné une description exacte des mêmes accidens produits par l'abus des plaisirs de l'amour, sous le nom de *Consomption dorsale*. Quoiqu'elle n'appartienne qu'indirectement au sujet que je traite, je ne crois pas inutile d'en faire mention. La voici :

„ La consomption dorsale nait de la moële „ de l'épine du dos; elle attaque les jeunes „ mariés et les libidineux; ils n'ont pas de „ fiévre, et quoique très-grands mang eurs,

---

(1) De morbis nervosis, p. 462.

„ ils maigrissent et se consument ; ils croient „ sentir des fourmis qui descendent de la „ tête le long de l'épine, toutes les fois qu'ils „ vont à la selle ou dès qu'ils urinent ; ils „ perdent une liqueur séminale très-liquide ; „ ils sont inhabiles à la génération, et sur- „ tout occupés de l'acte vénérien dans leurs „ songes ; les promenades, sur-tout dans les „ routes pénibles, les essoufflent, les affoi- „ blissent, leur procurent des pesanteurs de „ tête et des bruits d'oreille, ou enfin une „ fièvre que l'on nomme lipyrienne, ter- „ mine leurs jours.

---

(1) Dorsalis tabes ex spinali medullâ oritur, præcipue verò recentes sponsos et libidinosos corripit, sunt autem sine febre bene cibum capiunt, ac consumuntur. Quod si ita affectum perconteris dicet sibi superne de capite in spinam velut formicas de nendere, videri, cumque urinam aut sterens reddit, prodit ipsi genitale semen multum ac liquidum et genitura in uttere non manet, et in somnis semen profundit sive dormiat cum uxore sive non, cumque alias tum præcipuè locum arduum iter fecerit aut cucurrerit anhelosus et imbecilis evadit, caput gravatur et aures sonant, hic temporis progressu vehementibus febribus correptus perit ex lipyriâ febre. Hippocrate lib. 2, de morbis. Int. J. Corn.

Si l'évacuation de la matière prolifique, produite par l'union de deux personnes tendrement attachées l'une à l'autre et parfaitement d'accord dans leurs desirs, peut, lorsqu'elle est trop réitérée, occasionner chez certains sujets, dans la circulation du principe de la vie, un désordre assez grand pour qu'il en résulte des accès d'épilepsie les plus graves; son séjour dans les parties de la génération, comme je l'ai dit au commencement de cet article, n'est pas moins capable de produire les mêmes accidens. „ Le tempérament à „ ses besoins plus ou moins impérieux „ chez les différens individus; il y en a pour „ qui les plaisirs de l'amour en sont un in- „ dispensable; s'ils en sont privés, ils peu- „ vent tomber dans les maladies les plus „ fâcheuses, et surtout dans les maux de „ nerfs; le desir continuel les affoiblit, „ comme font toutes les autres passions fortes, „ et l'humeur, retenue et corrompue, les „ irrite puissamment, ce qui produit l'épi- „ lepsie. (1) „ Zacutus Lusitanus rapporte

(1) Tissot, de l'épilepsie, p. 73, paragr. 26.

qu'une trop grande chasteté jetta une jeune fille dans un paroxisme convulsif très-violent, elle étouffoit, étoit sans sentimens, sans connaissance, et dans un tremblement général; ses yeux étoient renversés; elle ne recouvra les sens que par une abondante évacuation de sperme, que produisit un pessaire qu'il lui fit appliquer. (1)

J'ai eu occasion de voir, au mois d'août de 1788, une fille de 18 ans, dont les accès d'épilepsie, renouvellés sept fois depuis vingt-quatre heures, étoient si violents qu'elle occupoit six ou sept personnes à la tenir; son tempéramment qui étoit sanguin, son âge, son embonpoint et ses propos surtout, ne me permirent pas de douter que l'état où elle se trouvoit eut d'autre cause qu'une trop grande abondance de sperme : je ne jugeai point à propos d'adopter les moyens proposés par plusieurs gens de l'art pour en procurer l'évacuation, je fis mettre en usage des lavemens émolliens, etdes bains de pieds tièdes,

(1) Prax. admirab. l. 21, obs. 85.

d'une demie-heure, pris matin et soir, et pendant la durée desquels je conseillai de lui faire sur la tête des douches d'eau fraîche; ces moyens réussirent si parfaitement qu'au bout de quarante-huit heures le calme fût rétabli. D'après mon conseil, les parens ne tardèrent pas à la marier, et ses accidens disparurent sans retour. M. Hoffman nous a conservé l'histoire d'une religieuse qui ne put être tirée du paroxisme épileptique qu'en excitant l'évacuation du sperme. (1) M. Tissot dit avoir appris d'un ancien médecin des armées impériales, que dans les guerres d'Italie de 1734 et 1735, les soldats Allemands, jeunes et sages, y étoient fréquemment atteints de cette espèce d'épilepsie. (2) M. Betbeder, médecin célèbre et professeur à la ci-devant université de Bordeaux, à qui je dois les premiers élémens de mes connoissances en médecine, a publié plusieurs observations en ce genre: elles tendent toutes à prouver

---

(1) *Ibid.* ac suprà, obs. 109.

(2) De l'épilepsie, p. 245, paragr. 21.

que l'homme de l'art ne doit jamais perdre de vue cette cause de maladie, qui se représente assez souvent. (1)

Le sperme n'est pas la seule humeur dont la rétention puisse donner lieu à l'épilepsie; il en est d'autre dont le sang a besoin de se débarasser pour que la santé existe, et dont le reflux dans ce fluide et le renvoi vers le cerveau, où le séjour dans les extrémités des vaisseaux qui, par leur situation, sont chargés de l'en expulser, peuvent également faire naître des accès épilepsie. Parmi ces humeurs, on doit principalement comprendre celles qui chez le sexe s'évacuent tous les mois, celles qui forment la matière hémorroidale, et celles qui s'écoulent presque toujours à la suite des accouchemens.

Des règles ou menstrues.

L'état de souffrance dans lequel se trou-

(1) Recueil d'observations de médecine des hôpitaux militaires, par M. Richard de Hautekern.

vent les personnes chez qui les règles sont supprimées, prouvent combien cette évacuation parfaite les dédommage de l'assujétissement que leur occasionne son retour périodique. Personne n'ignore, en effet, la différence extrême qui existe entre la situation de la femme bien réglée, et celle de la femme qui ne l'est point du tout, ou qui ne l'est que difficilement : tandis que la première se livre à la gaieté et savoure le bienfait de l'existence, l'autre ordinairement triste et languissante, parait toujours occupée des maux qui résultent du dérangement qu'occasionne dans tout son être la plénitude extraordinaire des vaisseaux sanguins, et l'action irritante qu'exerce constamment sur les nerfs de l'utérus une portion plus ou moins considérable de la matière menstruelle, devenue âcre et corrosive par son séjour dans les différentes parties de cet organe; aussi est-il rare que ces deux accidens ne donnent lieu à des accès convulsifs et même épileptiques, comme beaucoup d'observateurs l'ont remarqué.

Il est question dans le journal de Co-

penhagne, année première, d'une jeune fille tourmentée d'une cruelle douleur de tête, toutes les fois qu'elle avoit ses règles; elle se fit un jour, à l'approche de ce temps, des fomentations avec la décoction de jusquiame, et les empêcha ainsi de paroître; une demi-heure aprés elle tomba dans les accès d'épilepsie les plus graves. (1) Une demoiselle en éprouvoit toutes les fois que ses règles vouloient venir: dans cet état, elle ne parloit point, elle avoit les yeux ouverts et fixes, et étoit roide comme une statue, sans aucune connoissance. (2)

Ou lit dans le journal de médecine, l'histoire d'une fille de vingt-un ans, dont les règles se supprimèrent au printemps, accident qui donna lieu d'abord à de fréquens

---

(1) Elle prit dans l'accès un céphalique composé de cinnabre naturel et de quelques grains de castoreum dans de l'eau de pluie; elle continua ce remède quelques jours, elle fit usage d'un nouet de médicamens utérins et emmenagogues, auxquels on ajouta des martlaux, et elle se rétablit parfaitement. Dec. 3, obs. 12, p. 29.

(2) Eph. germ. du 3, an 5, obs. 236, p. 554.

maux de tête, à des saignemens de nez, des éblouissemens, des vertiges, des maux de gorge, et une foiblesse dans la vue, auxquels succédèrent des accès d'épilepsie qui cessèrent dès que le cours des règles fut rétabli (1). Lindanus dit avoir vu une femme attaquée de la même maladie, par la même cause. Cette femme, dit-il, sentoit le paroxisme approcher par un léger picotement qu'elle éprouvoit au pubis, après quoi quelque chose lui sembloit monter jusqu'au nombril et au-dessus; cette vapeur prétendue ne faisoit pas des progrès bien rapides, mais à mesure qu'elle approchoit du cœur, celui-ci commençoit à palpiter, et après un battement ou deux la malade tomboit en défaillance, à cet état succédait bientôt une convulsion générale après laquelle la malade revenoit à elle et se portoit bien jusqu'à un nouveau paroxisme (2).

---

(1) Tome 30, p. 440.

(2) Médecine pratique de Michel et Muller, t. 2, p. 407.

Du flux hémorrhoïdal.

Ce que je viens de dire à l'égard des règles ou menstrues doit aussi s'appliquer au flux hémorroïdal, et quoiqu'il y ait une très-grande différence entre la nature de ces deux évacuations, puisque la première est une circonstance indispensable chez ce sexe, et inhérente à sa constitution, tandis que l'évacuation hémorrhoïdale n'est qu'un état accidentel, une véritable maladie, sa suppression n'en est pas moins dangéreuse, et peut avoir des conséquences aussi funestes, parce qu'il peut résulter ainsi que de la suppression des règles, l'extrême plénitude des vaisseaux, le transport de l'humeur hémorroïdale vers l'origine des nerfs, et que l'extrémité du rectum dont la sensibilité est presque égale à celle de lutérus, peut, par l'action continuelle et irritante de cette humeur, devenir un foyer d'irritation et donner lieu à des accès d'épilepsie.

Un pelletier d'Armstad avoit des hémorrhoïdes dont le cours étoit périodique. Toutes

les fois qu'elles se gonfloient extraordinairement par quelque mauvais régime, il y appliquoit une figue broyée avec le miel rosat et frottoit ensuite les parties avec un morceau de drap rude; mais un jour un barbier les ayant ouvertes, il en sortît une si grande quantité de sang, qu'il en perdit les forces. La douleur que cette opération lui occasionna fut si violente qu'il ne pouvoit reposer; il s'avisa d'arrêter le sang par les astringents, ce qui fixa les humeurs qui, devenant corrosives, produisirent un ulcère fistuleux; mais le cerveau n'ayant pas tardé à se ressentir de l'acrimonie de ces humeurs, il fut attaqué d'une épilepsie dont il avoit plusieurs accès tous les jours. (1) On lit dans le journal de Blegny, un fait qui quoiqu'étranger au sujet que je traite puisqu'il n'y est point question d'épilepsie, ne m'a pas moins paru digne d'être placé ici, parce qu'il sert à prouver combien il y a de danger à guérir les hémorrhoïdes par les remèdes locaux seuls.

---

(1) Eph. Germ. dec. 3, an 1. obs. 119, p. 193.

La veuve de M. de Navaret, banquier de Paris, après avoir long-temps pleuré la mort de son mari, se vît cruellement tourmentée des hémorrhoïdes pour lesquels elle eut recours aux gens de l'art qui pratiquèrent tous les remèdes indiqués en pareil cas, lui firent garder le repos, et observer un régime fort exact; mais tout fut inutile, la douleur et l'inflammation s'augmentèrent et le sang mélancholique se trouva à la fin en si grande quantité dans les veines hémorrhoïdales, que la tumeur parut grosse comme le poingt; la malade, lassée de souffrir, et ayant ouï dire qu'un chirurgien se vantoit d'avoir un remède infaillible contre cette maladie, se confia aveuglément à ses soins; mais à peine le remède fut-il appliqué que la tumeur s'augmenta des trois quarts, et qu'elle s'enflamma au point que dans un endroit la gangrene en mortifia la moitié. La maladie se voyant dans ce déplorable état, fit appeler son premier médecin; le mal étoit devenu très-embarrassant; les remèdes qui empêchoient la pourriture, pouvoient irriter le mal, les anodins

étoient incapables d'arrêter la gangrêne; les astringents et les résolutifs auroient été inutiles; les plus forts auroient immanquablement augmenté la douleur, et par conséquent les accidens quelle avoit ; tous les digestifs et les suppuratifs capables d'exciter la séparation de la partie gangrenée, auroient pû en même-temps causer un flux de sang mortel. Il falloit agir au plus vîte et en même-temps éviter tout ce qui étoit propre à aggraver la maladie : après bien des réflexions, on se décida à préparer à froid un onguent avec une once d'huille d'œufs, une demi-once de beaume de souffre, et pareille quantité d'huile de philosophes. Dès le premier jour l'inflammation disparut presque entièrement, la tumeur s'affaissa, la gangrêne ne fit plus ce progrès et le mal diminua si considérablement que la malade en fut tout-à-fait délivrée en huit jours de temps ; mais la portion gangrenée ne se sépara qu'à mesure que les fibres dont elle étoit environnée se rapprochèrent d'une manière propre à faire la cicatrice. (1)

(1) Tome 1, p. 48.

La provocation du flux hémorrhoïdal peut causer l'épilepsie.

Mais s'il y a du danger à laisser supprimer sans précaution le flux hémorrhoïdal, surtout lorsqu'il existe depuis long-temps, il n'y en a pas moins à le provoquer, ainsi que quelques gens de l'art le croient quelquefois indispensable : il est même aisé de concevoir comment l'extrémité du rectum, qui, comme je viens de le dire, est très-sensible, (1) peut, par l'agacement qu'exercent sur lui et les divers moyens employés par l'art, et l'âcreté qu'acquièrent en bien peu de temps les humeurs que le sang y dépose, devenir le siége de l'épilepsie.

Hoyer rapporte qu'un homme adonné à la bonne chère et au vin s'étant trouvé dans des foiblesses de nerfs, son médecin fit tous ses efforts pour le guérir en lui procurant un flux hémorrhoïdal. Outre les médicamens

(1) Cette sensibilité est dûe à un très-grand nombre de ramifications nerveuses que lui envoie la presque totalité des paires sacrées.

internes qu'il mit en usage, comme les pilulles balsamiques, l'essence douce et antres remèdes, il faisoit appliquer les sang-sues et frictionner l'anus; enfin à force d'attirer, d'agiter et de frotter, il fit venir une fistule qu'on ne put guérir et qui fit périr le malade. (1)

Je fus consulté il y a cinq ans par une dame âgée de soixante-cinq ans. Cette femme étoit née avec un tempérament bilieux et fort; mais les chagrins vifs qu'elle avoit eu dans le cours de sa vie, avoient tellement dérangé l'ordre des excrétions, qu'elle étoit devenue phlegmatique, et par conséquent très-disposée aux maladies qui dépendent de l'humeur glaireuse: elle étoit si abondante chez cette femme, que depuis plus de deux ans ses selles et ses urines en étoient considérablement chargées; aussi n'hésita-t-elle pas de lui attribuer des hémorrhoïdes auxquelles elle étoit sujette depuis plusieurs aunées, elle crut devoir faire acheter des poudres végé-

(1) Act. Phisi. Med. Germ. vol. 3. obs. 17, p. 70.

tales

tales dans un bureau particulier établi auprès de chez elle, et elle me pria de vouloir bien la guider dans leur usage. Après avoir examiné sa situation, je vis qu'elle ne s'étoit pas trompée sur la cause immédiate de sa maladie, et j'approuvai l'usage du médicament ; elle le continuoit depuis quinze jours avec beaucoup de succès, lorsque se trouvant avec un célèbre Chirurgien de Paris, elle lui raconta l'état de son fondement, qui de son propre aveu alloit beaucoup mieux. Mais ce Chirurgien, plus habile dans l'art d'opérer que capable de connoître tous les résultats de certaines opérations, lui persuada qu'elle seroit beaucoup plutôt rétablie si l'effet des poudres végétales étoit secondé par celui d'un remède appliqué extérieurement, qui en faisant suppurer la partie, hâteroit son dégorgement. La malade hésita d'abord, et n'y consentit que sur la promesse réitérée d'une guérison plus prompte. J'étois alors à la campagne, ce qui l'empêcha de me consulter. Un escharotique fut placée sur la partie souffrante ; mais la malade ne tarda pas à se re-

pentir de sa trop grande crédulité, car après avoir enduré les douleurs les plus vives pendant douze heures, elle tomba dans des accès d'épilepsie si violens, qu'elle succomba au bout de trois jours.

Hippocrate nous a appris que la suppression des hémorroïdes jettoit dans la manie, l'hydropisie et la phtisie. Embr. Paré assure que de la même cause résultent souvent des ulcères corrosifs, des fistules et la gale. Joubert et Sennert disent l'avoir vu produire la jaunisse, la fièvre quarte, la dyssenterie, la strangurie et l'épilepsie.

Des lochies.

On sait qu'il s'échappe immédiatement après l'accouchement une quantité plus ou moins considérable d'humeur séreuse et sanguinolente; s'il arrive que par une cause quelconque cette humeur soit retenue, la matrice en éprouve une dilatation très-grande, et les vaisseaux qui l'avoisinent, ceux mêmes qui se distribuent sur ses membranes et leur épaisseur, une compression de la-

quelle il résulte naturellement une gêne dans la circulation du sang, qui alors se porte vers le cerveau, ou il devient la cause des accès d'épilepsie : Harderus a observé ce fait chez la femme d'un Pelletier, qui étant accouchée fort heureusement, paroissoit aller au mieux, lorsqu'on vit arriver tout-à-coup un accès d'épilepsie des plus graves. A peine cette femme fut-elle revenue à elle, qu'elle retomba dans un second accès encore plus violent que le premier (1).

Harderus conseilla de donner à la malade de deux heures en deux heures un clystère, composé avec les plantes nervines et anti-épileptiques ; ainsi que des topiques sur la région épigastrique ; mais cela n'empêcha point que trois heures après elle ne retombât dans un paroxisme qui dura un quart d'heure ; Harderus se détermina en conséquence à la faire saigner du pied et lui prescrivit le même clystère ; ce traitement fut si heureux que les lochies reparurent avec la terminaison des accès.

(1) Ephém. Germ. dec. 3, an 2, obs. 140, p. 26.

La grossesse peut aussi donner lieu à des accès d'épilepsie.

Plusieurs auteurs ont observé que la grossesse pouvoit aussi donner lieu à des accès d'épilepsie, on a même des exemples de cette maladie qui, ayant paru dès la conception, n'a cessé que lorsque les femmes ont été délivrées. Fernel dit avoir vu plusieurs femmes devenir épileptiques toutes les fois qu'elles étoient enceintes; leurs crises disparoissoient aussitôt qu'elles étoient accouchées. (1) Schenck, (2) Jacotius (3) et Jackin (4) rapportent des faits sem blables eton lit dans plusieurs recueils d'anecdoctes, que la duchesse de Beaufort, au moment où elle écrivoit à Henri IV, mourut d'une attaque d'épilepsie, la seconde depuis qu'elle étoit enceinte.

Si l'on fait attention que dès que la femme a conçu, le sang cesse ordinairement de s'é-

(1) Pathologiæ, lib. 5, cap. 3, oper omnia, p. 408.

(2) Page 120.

(3) Jacotii fol. lugd. 1576, l. 4, sect. 2, Aph. 24, p. 765.

(4) Leon, Jacchini, commentar in nonum librum Rhasis basileæ 1574, c. 14.

vacuer tous les mois, on trouvera aisément la raison de cette espèce d'épilepsie dans la plénitude extraordinaire des vaisseaux de l'utérus, dont l'effet doit toujours être très-prompt, si la conception a lieu lorsque les menstrues sont sur le point d'arriver; car le sang ainsi que la matière excrémentitielle qu'il charrie, tout-à-coup forcés de refluer vers le cerveau, peuvent aussi-tôt déterminer une crise, tant à cause de leur âcreté qu'à cause de la difficulté qu'ils trouvent à circuler dans les vaisseaux de ce viscère.

Le volume que l'enfant acquiert peu-à-peu, certaines positions qu'il est susceptible de prendre dans la matrice, surtout au moment de l'accouchement, sont encore autant de causes immédiates qui peuvent produire cette maladie. „Je fus appelé, dit M. Tissot (1), il „ y a plusieurs années, pour voir une femme „ qui avoit eu, à ce qu'on croyoit, plus de „ vingt accès d'épilepsie depuis trois heures, „ elle en eut trois bien caractérisés en ma „ présence; une forte saignée décida l'ac-

(1) Traité de l'épilepsie, p. 80.

„ couchement et les accidens ne revinrent
„ plus “.

Mais si, comme je viens de le dire, il est rare que l'épilepsie qui arrive au moment de l'accouchement, ne cesse pas dès que la mère est délivrée, 1°. parce que la compression qu'exerce l'enfant sur les vaisseaux de l'utérus ou sur ceux qui avoisinent cet organe n'existe plus. 2°. Parce que les lochies prennent leur cours, ce qui désemplit ces vaisseaux, il est cependant bon de savoir ce qu'il faudroit faire en supposant que l'accouchement ne put s'opérer par les forces seules de la nature, et que les accès d'épilepsie se répétassent d'une manière effrayante : dans ce cas, le moyen indiqué dans l'observation de M. Tissot, c'est-à-dire la saignée, est à mon avis le plus propre à accélérer l'accouchement; je l'ai conseillée moi-même deux fois avec succès. J'ajouterai cependant que ce n'est qu'à la dernière extrémité que l'on doit se déterminer à pratiquer cette opération, et après avoir bien reconnu que le tempérament est sanguin : dans le cas contraire, il ne faudroit pas plus s'effrayer

que la sage-femme, dont parle Cruger, qui ayant vu arriver des accès d'épilepsie dans le moment du travail, ne se déconcerta point, tira l'enfant et eut la satisfaction de voir cesser le paroxisme avec l'apparition des lochies (1).

Je fus appelé il y a trois ans et demi pour voir une femme d'un tempérament phlegmatique, et âgée de 36 ans. Cette femme qui depuis quarante-huit heures étoit dans les douleurs de l'enfantement avoit eu, suivant le rapport de son accoucheur, plusieurs accès d'épilepsie les plus violens, qu'il attribua avec raison à la gêne qu'éprouv oit le sang à circuler dans les vaisseaux de la matrice et dans tous ceux qui pouvoient se ressentir de son extrême dilatation. Cet homme très-instruit regardoit la saignée qu'on vouloit absolument qu'il pratiquât, non-seulement comme inutile, mais encore comme capable de nuire pour long-tems à la malade, dont les nerfs étoient très-irritables, ce qui donna lieu à une discussion très-vive entre les assistans et l'accou-

---

(1) Eph. germ. dec. 3, an. 2, obs, 104, paragr. 206.

cheur. J'y mis fin en me rangeant de l'avis de ce dernier, et en assurant que les accès se termineroient avec l'accouchement, pourvu que l'on donnât quelques légers confortatifs; on suivit cet avis, qui eut tout le succès que j'avois droit d'en attendre.

Accès d'épilepsie occasionnés par la guérison trop prompte de la diarrhée.

La guérison tropprompte de la diarrhée n'est pas moins nuisible que celle des menstrues, des lochies, et du flux hémorrhoïdal; mais on sait si peu apprécier cette évacuation qu'on se hâte de la supprimer aussi-tôt qu'on l'apperçoit, sans avoir égard ni à la cause qui la produit, ni à l'utilité dont elle peut être au sujet chez qui elle existe. J'ai vu des maladies de langueur résister aux remèdes les mieux indiqués et céder à une diarrhée, comme j'ai vu aussi plusieurs fois les plus grands accidens résulter de sa suppression trop subite. Je soigne en ce moment une personne attaquée d'épilepsie depuis dix-huit ans, et qu'une diarrhée qui revenoit trois ou quatre fois dans le cours d'une année, avoit délivrée de ses

crises depuis quatre ans ; mais un chagrin très-vif étant venu déranger cette évacuation, cette personne est retombée dans le même état qu'auparavant : je n'espère l'en retirer qu'en remplissant les premières intentions de la nature ; c'est-à-dire en provoquant tous les jours, pendant six semaines, et à l'époque où ces crises sont annoncées, une ou deux évacuations.

Un soldat Hanôvrien avoit des douleurs piquantes autour des hypocondres avec un léger gonflement qui, au bout de quelques jours, se termina par une diarrhée glaireuse : comme on craignoit qu'elle ne dégénérât en dyssenterie épidémique qui règnoit alors, on crut devoir l'arrêter ; mais bientôt les hypocondres se gonflèrent de nouveau, et le malade ne tarda pas à sentir une espèce de vapeur qui en partoit et qui montant au cerveau, lui occasionnoit quelque fois des accès très-violens d'épilepsie. Il n'en avoit jamais à jeun, quoiqu'il éprouvât des mal-aises et des angoisses ; mais à peine avoit-il mangé, que la vapeur dont je viens [de parler le rendoit

d'abord chancelant, lui donnoit des vertiges, enfin le faisoit tomber avec l'idée qu'il étoit renversé par un spectre (1).

Je vis mourir il y a quelque tems dans un hospice de Paris un jeune homme de trente ans dont l'épilepsie qui fut cause de sa mort, provenoit de l'impression de terreur que lui donna la journée du 13 vendémiaire, et qui supprima une diarrhée qu'il avoit depuis quelques jours.

Ce jeune homme termina sa vie dans les convulsions, après avoir pris l'émétique et trois ou quatre médecines ordinaires. Le Médecin qui lui donnoit ses soins se seroit conduit sans doute bien différement, s'il eut été parfaitement instruit de l'origine de sa maladie, et s'il eut consulté davantage son tempérament qui, étant fort délicat, ne pouvoit supporter que des évacuations très-légères.

Je ne pourrois sans trop m'étendre, détailler toutes les espèces d'évacuations dont la suppression subite est capable de produire les accidens les plus graves, parmi lesquels on doit placer l'épilepsie; aussi terminerai-je

(1) Medicin. septentrion. de epileps. cap. 1, t. 1, p. 20.

tout ce que j'avois à dire à cet égard, en rapportant des faits qui prouvent que cette maladie peut être occasionnée par la guérison trop prompte des cautères et des ulcères, par la répercussion de certaines humeurs dont le sang cherche à se débarrasser, et qui se présentent à la peau sous la forme de pustules, de boutons de gale et de dartres, enfin par la suppression de la matière de la sueur ou de la transpiration insensible, à laquelle plusieurs causes purement physiques peuvent donner lieu.

Des cautères.

Peu de personnes ignorent que par l'application d'un cautère, l'homme de l'art se propose d'attirer vers un seul point l'humeur qu'il présume être la cause de telle ou telle maladie, de lui frayer une voie par laquelle le sang puisse s'en débarrasser ; mais tout le monde ne sait pas qu'en fermant la plaie qui en résulte avant que cette humeur soit totalement évacuée, celle-ci peut revenir vers le foyer d'où on l'avoit détournée et qu'elle saturera de nouveau, où en établir un autre

dans une partie qui, à raison de sa sensibilité, peut devenir le siége d'une espèce d'épilepsie dont la guérison exigera le rétablissement du cautère. C'est un fait que M, Ruffel dit avoir observé sur un homme de soixante ans. Cet homme ayant eu deux accès d'épilepsie en quinze jours, M. Ruffel retarda le troisième, et en diminua les symptômes par l'application d'un cautère. Encouragé par ce succès, il espéra qu'un second cautère pourroit entièrement débarrasser son malade. Son espérance ne fut point trompée ; les accidens avoient disparu, et l'on ne craignoit plus leur retour, lorsqu'au bout de huit mois le malade se croyant radicalement guèri, laissa refermer un de ces cautères. Cette imprudence fut marquée par de nouveaux accès qui engageren M. Ruffel à rétablir le cours de l'humeur, et le malade a vécu depuis sept années sans aucune rechûte.

Je soignois il y a trois ans un épileptique d'un tempérament sanguin, et âgé de quarante-trois ans. Sa maladie devoit son origine à une très-grande frayeur qu'il avoit eue

deux ans et demi auparavant. Depuis ce temps il n'avoit cessé d'éprouver tous les mois des accès dont la durée étoit d'une demi-heure au moins. Comme il étoit très-pléthorique, je crus devoir lui faire appliquer un cautère au bras droit, peu de jours après qu'il eut commencé l'usage des poudres végétales ; je me proposai de lui en faire prendre d'abord pendant six semaines, et ensuite à l'époque ordinaire de ses crises, ainsi que je le conseille toujours dans l'épilepsie périodique. Je pensois que l'évacuation résultante du vésicatoire et celle qu'occasionneroit les médicamens, comme toniques et comme purgatifs, produiroient une dérivation avantageuse, en chassant peu-à-peu l'humeur glaireuse que je considérai comme cause de la pléthore, et en détruisant le foyer que cette humeur avoit adopté. L'expérience prouva que j'avois bien vu, car le malade n'avoit eu depuis un an aucun accès d'épilepsie, lorsque le froid excessif de 1794 ayant totalement resserré ses pores, son cautère, qu'on auroit dû ranimer alors, se ferma presque

subitement, et il eut une crise si violente qu'on crut qu'elle termineroit sa vie ; depuis il n'a point eu d'accès parce que son cautère a repris son cours et qu'il prend des poudres végétales tous les trois mois, quatre jours avant et quatre jours après l'époque ordinaire de ses crises.

Des pustules.

Un enfant devint épileptique parce qu'on laissa sécher en trois jours et sans prendre de précautions, des pustules qu'il avoit aux pieds et aux jambes (1). Lintilius assure avoir été témoin oculaire des accès d'épilepsie dans une fille de vingt-un ans, qui devoit cette maladie à une pustule à la jambe, qu'elle avoit arrachée avec ses ongles ; il lui succéda un petit ulcère que l'on guérit mal-à-propos, et qui fut suivi d'épilepsie. Le paroxisme duroit huit heures ; lorsqu'il étoit achevé elle étoit comme en extase, n'ayant ni mouvement, ni

(1) Act. Physiq. Med.

sentiment pendant plusieurs heures, après lesquelles elle paroissoit toute étonnée (1).

Des ulcères.

Parmi les moyens naturels d'évacuation dont nous venons de parler, l'ulcère est celui qui exige le plus d'attention, et il est toujours dangereux de le laisser fermer sans avoir recours aux précautions indiquées par l'art. Les gens âgés sur-tout ont le plus grand tort de chercher à s'en débarrasser, aussi devroient-ils être plus circonspects qu'ils ne le sont sur les espèces de goutières qui leur viennent quelquefois aux jambes, car ces goutières n'ayant lieu que parceque la majeure partie des canaux exécréteurs est obstruée, ces personnes ne sauroient espérer que l'humeur qui en sort, en retournant dans le torrent de la circulation, pourra s'en échapper par les selles, les urines, la transpiration ou autres voies; ils

(2) Eph. Germ. an 6; obs. 201, p. 404.

doivent craindre au contraire qu'elle ne se jette sur des organes essentiels à la vie, et qui devenus alors incapables de remplir leur fonctions, produiront dans toute la machine un désordre auquel il lui sera impossible de résister. J'ai vu plusieurs personnes mourir les unes d'un catarrhe sur la poitrine, les autres d'une attaque d'appoplexie, d'autres dans des accès d'épilepsie les plus violens, pour avoir fermé trop tôt et sans précautions des ulcères qu'ils portoient depuis long-tems. Une femme de 70 ans étoit sujette depuis dix-huit à une évacuation périodique qui paroissoit ulcéreuse ; il se formoit tous les trois ou quatre mois un ulcère sordide sous l'aîle du nez, qui jettoit pendant trois jours une grande quantité d'une humeur très-âcre ; au bout de ce tems il se cicatrisoit, et la femme se portoit parfaitement bien. Ennuyée de la langueur de ce mal, elle appliqua sur l'ulcère dans le tems qu'il étoit en suppuration, par le conseil d'un charlatan, l'onguent d'iapompholyx, qui tarit l'écoulement ; mais les vingt-quatre heures révolues,

elle

elle fut attaquée d'une douleur de tête et d'un violent accès d'épilepsie ; elle en eut plusieurs autres pendant six mois, et resta pendant tout ce tems dans une imbécilité presque totale ; elle ne fût guérie que quand on eut rétabli aux jambes l'écoulement des deux cautères (1).

Hippocrate a si bien reconnu l'utilité des ulcères et de toute éruption que la nature favorise pour se purifier, sur-tout chez les enfans, qu'il regardoit comme fort malheureux ceux qui en étoient exempts. S'il leur survient, dit-il, des ulcères à la tête, aux oreilles, ou à quelqu'autre partie du corps, et s'ils rendent par la bouche ou toute autre voie excrétoire des matières visqueuses ou muqueuses, il y a tout lieu d'espérer qu'ils se porteront bien dans la suite ; il est même rare qu'ils soient attaqués de l'épilepsie, parce que ces évacuations les débarrassent de l'humeur glaireuse dont ils auroient du se purger dans le sein même de la mère : si

(1) Zacut Lusitanus prax admirab. lib. 1, obs. 29.

au contraire la tête est nette et sans qu'il se fasse aucune espèce d'évacuation, il est à craindre qu'ils soient attaqués d'épilepsie. *Quibus cumque quidem pueris existentibus erumpunt ulcera in caput et in aures ac in reliquum corpus, et qui salivosi fiunt ac mucosi, hi ipsi progressu œtatis facilime degunt: hic enim abit ac purgatur pituita quam in utero purgari oportebat, et qui sic purgati fuerint, comitiali sive sacro morbo ferè non apprehenduntur. Qui vero mundi sunt et neque ulcus ullum neque mucus, neque saliva ulla prodit neque in uteris purgationem fecerunt, talibus periculum imminet, ut ab hoc morbo corripiantur* (1).

Ce que dit Hippocrate prouve que toutes les fois que l'humeur susceptible de produire cette redoutable maladie dans les enfans, se porte sur les parties extérieures, cet effet doit être regardé comme un effort critique et salutaire de la nature, et que la répercussion de cette humeur toujours plus ou moins âcre,

(1) Hipp. lib. de morbo sacro per janum cornarium, page 140.

peut grandement nuire aux nerfs et au cerveau (1). On lit dans les Ephémérides d'Allemagne une observation qui vient à l'appui du sentiment d'Hippocrate, et que je crois devoir rapporter toute entière. C'est Herman qui la raconte : « Je perdis le mois d'avril » dernier, dit-il, une petite fille âgée d'environ huit mois, qui mourut après quatre » jours de maladie ; cet enfant s'étoit très-» bien portée jusqu'alors, et avoit de l'embonpoint et de très-belles couleurs : le 11 » de ce mois, sur les neuf heures du soir » elle fit des cris perçans qui ne laissoient » aucun lieu de douter qu'elle ne ressentit » les plus vives douleurs ; elle étoit si foible » qu'elle ne pouvoit soutenir sa tête ; son » corps étoit brûlant ; elle ne pouvoit garder » aucune nourriture, et elle vomit sept fois » pendant la nuit. Ces symptômes ayant continué, elle fut attaquée le lendemain de

(1) Quelques auteurs anciens la regardoient comme une pituite salée et épaisse produite par la mauvaise qualité du lait dont il a été nourri.

„ convulsions si violentes, qu'elle n'eut pas
„ la force d'y résister, et que malgré tous
„ les remèdes qu'on lui donna, elle mourut
„ le 13 du même mois. Comme j'aimois
„ beaucoup cet enfant, je ne négligeai rien
„ pour tâcher de découvrir la cause d'une
„ maladie aussi précipitée. Après y avoir bien
„ pensé je ne pus l'attribuer qu'à l'imprudence
„ qu'avoit eue sa mère, la veille que l'enfant
„ tomba malade, de lui frotter avec du beurre
„ le sommet de la tête, pour pouvoir enlever
„ ensuite plus facilement cette pellicule écail-
„ leuse qui s'amasse sur la tête de tous les
„ enfans, pellicule produite par toutes les
„ vapeurs qui s'élèvent du cerveau par les
„ sutures du crâne, et qui se collent sur la
„ peau après avoir été épaissies par l'air ex-
„ térieur. Je me souvins que trois ans aupa-
„ ravant, un de mes autres enfans à qui l'on
„ avoit en pareilles circonstances frotté la
„ tête de beurre, avoit été aussi attaqué de
„ convulsions, mais qui n'avoient point été
„ mortelles. Mon épouse se rappella encore
„ que deux petits garçons qu'elle avoit eus de

„ son premier mariage, étoient morts aussi de
„ convulsions peu de tems après qu'on leur
„ eut appliqué sur la tête des matières grasses,
„ dans la même vue ; je me suis donc per-
„ suadé, ajoute Herman, que sous prétexte
„ de nettoyer la tête des enfans, il est très-
„ dangereux de la leur frotter d'aucun corps
„ gras et huileux, et qu'un pareil liniment est
„ capable de leur causer des maladies con-
„ vulsives : car comme nous voyons que
„ lorsque le papier a été frotté d'huile, les
„ liqueurs aqueuses, salines et spiritueuses
„ ne peuvent plus y pénétrer, de même les
„ pores de la peau du sommet de la tête d'un
„ enfant étant bouchés par une matièregrasse,
„ la transpiration du cerveau ne peut plus
„ se faire par cette voie ; elle est au contraire
„ retenue sous la crasse, et comme elle est
„ très-nuisible au genre nerveux, tant par sa
„ qualité que par sa quantité, étant repompée
„ dans la substance du cerveau, elle porte
„ le trouble dans les humeurs et dans les es-
„ prits. Dans ces circonstances la nature fait
„ les plus grands efforts pour se débarrasser

„ de ces humeurs viciées, d'où naissent des „ flux, des vomissemens, l'accélération du mou- „ vement du sang et des convulsions ; de sorte „ que toute l'économie animale se trouve par- „ là dérangée. Ces symptômes sont ordinaire- „ ment suivis de la mort. Cet usage qu'ont „ les femmes de frotter la tête des enfans en „ bas-âge avec des matières huileuses, sous „ prétexte d'enlever plus facilement cette peau „ écailleuse qui s'y forme, et d'empêcher par „ là qu'il ne s'y engendre de la vermine, est „ donc très-dangereux et très-blâmable ; et „ si dans ces circonstances il paroît néces- „ saire de rendre la tête des enfans nette, on „ ne doit le faire qu'avec précaution, et n'em- „ ployer que des substances aqueuses, réso- „ lutives ou spiritueuses, ou même s'en abs- „ tenir jusqu'à ce que les sutures du crâne „ soient absolument réunies et bien ser- „ rées „.

Une dame de Versailles m'ammena, il y a environ quatre ans, sa fille âgée de trois

---

(1) Eph. Germ. Dec. 2, an 4, obs. 89, p. 177.

ans, qui depuis deux mois n'avoit cessé d'avoir tous les jours deux ou trois accès d'épilepsie, dont la plupart étoient très-violents, et duroient souvent une demie-heure; cet enfant n'avoit point les symptômes qui se rencontrent ordinairement chez ceux dont la maladie dépend des vers; son teint étoit vermeil, ses yeux vifs, son appétit étoit bon, la transpiration ainsi que les autres évacuations ne paraissoient nullement dérangées, je ne découvrois en un mot, aucune cause sensible de l'état tout-à-fait triste où se trouvoit cet enfant. Comme je me rapellai d'avoir traité deux ans auparavant, un garçon de cinq ans, qui, avec l'apparence d'une excellente santé, étoit attaqué de la même maladie, par l'effet de la répercussion d'une espèce de galle qui lui étoit sortie au sommet de la tête, et que sa mère avoit fait rentrer en y appliquant des plantes rafraîchissantes; je demandai à celle qui étoit chez moi, si par hazard elle n'avoit pas commis quelque imprudence envers son enfant: cette demande la fit se ressouvenir

qu'il n'étoit devenu épileptique que depuis qu'elle ne voyoit plus sur sa tête une croute épaisse qui suppuroit depuis long-tems, et j'attribuai alors, sans hésiter, la maladie à cette suppression occasionnée par l'application d'un onguent dont la mère ne connaissoit point la composition, mais dans lequel il entroit de l'eau de goulard qui, comme on sait, est froide et astringente. Je me comportai donc, à l'égard de cet enfant, ainsi que je l'avois fait pour le premier; je commençai par lui ordonner pour boisson, une décoction de racine de patience et de bardane, à laquelle je fis ajouter tous les quatre jours pendant trois semaines, un gros de follicules et autant de sel d'epsom; je lui fis prendre ensuite des bains, dans lesquels on faisoit bouillir une petite brassée d'hyeble, et dont il ne sortoit que pour entrer dans un lit bien chaud, où on lui donnoit un verre de sa tisanne. Il n'eut pas pris cinq de ces bains que ses accès ne revenoient plus; un second essai n'ayant pas été moins heureux que le premier, je crus devoir en conclure que le sang s'étoit

débarrassé de l'humeur viciée par la voie de la transpiration: aussi malgré le soin qu'on eut de laver la tête de ces enfans, aucune humeur ne reparut; cela n'empêcha pas que je ne leur fisse continuer les bains jusqu'à neuf, après lesquels je les fis purger deux fois avec les mêmes purgatifs qu'ils avoient pris auparavant, et depuis ce tems ni l'un ni l'autre ne s'est ressenti de sa maladie.

Ce qu'a dit Hippocrate, à l'égard des humeurs qui sortent de la tête des enfans, doit s'appliquer à toute espèce d'éruption, et prémunir contre ces remèdes vantés avec emphase, et au moyen desquels on promet de détruire le vice psorique et dartreux dans un tems déterminé et fort court. On trouve dans tous les auteurs une foule d'exemples de gales et de dartres répercutées, devenues la cause des maladies les plus affreuses, et l'épilepsie en a été souvent le triste résultat, ainsi que Martius et Trincavelli l'assurent comme témoins. Ce dernier dit, qu'un père et son fils ayant fait disparoître une gale, en se frotant sans préparation avec un onguent

composé de résine, de sel, de jeaune d'œufs et de suc de limon, furent attaqués, le père de mouvemens convulsifs dans le bras droit, mais qui se dissipèrent insensiblement sans faire aucuns remèdes, et le fils d'une véritable épilepsie qu'il conserva pendant plusieurs années, et dont il le guérit en combattant le vice galleux (1).

J'ai été consulté il y a quatre ans, par un homme d'un tempérament mélancholique; cet homme tourmenté depuis six mois, par une gale qui avoit considérablement altéré sa santé, et qu'il avoit fait passer en se frotant le creux de la main avec un onguent composé de souffre, d'huile et de jeaunes d'œufs, ressentit un mois aprés de grands maux de tête qui détruisirent ses forces, et auxquels succéda au bout de six jours un accès d'épilepsie; il en avoit déja eu onze dans l'espace de cinq mois lorsqu'il me consulta: je jugeai d'après les détails que j'en obtins que l'humeur psorique n'avoit pas été suffi-

(1) Schenck, p. 120.

ſament combattue, et que c'étoit elle qui agaçoit les nerfs et donnoit lieu aux accès. Je crus donc qu'il n'y avoit rien de mieux à faire que de rapeller cette humeur à la peau; pour cet effet, je lui conseillai de coucher avec un galeux; peu de tems après, la gale ayant reparu, le malade éprouva un bien être qu'il ne connaissoit plus depuis long-tems. Je traitai ce malade avec la méthode ordinaire, excepté que je ne le fis point saigner, parce que son tempérament s'y opposoit: depuis ce tems il jouit de la meilleure santé, et n'a point eu d'autres accès.

La suppression de la transpiration occasionnée par des causes physiques, peut donner lieu à l'épilepsie.

Outre la gale et les autres éruptions dont la repercussion est capable de produire des accès d'épilepsie, la sueur ou la transpiration insensible, sans aucun autre vice que l'acide qui ne l'abandonne jamais, peuvent aussi, lorsque des causes physiques agissent assez fortement pour l'obliger à retourner

vers le centre y établir un foyer d'irritation, et donner lieu à cette maladie. Merclin dit, avoir vu une épilepsie occasionnée par la suppression des sueurs abondantes auxquelles un homme d'un tempérament mélancholique étoit sujet depuis long-tems. « Cet homme, » dit-il, s'avisa de traverser sans manteau » une forêt où le froid le saisit, à peine eut-» il été une heure en chemin, qu'il tomba » de cheval ayant des convulsions épilepti-» ques ; de retour chez lui, il les éprouva de » nouveau ; une paralysie se joignit à cet » accident, et il mourut peu de tems » après » ; (1) on auroit pu le sauver en rétablissant les sueurs.

Un homme passionné pour la chasse, après avoir poursuivi pendant une heure un lièvre qu'il croyoit avoir blessé, tomba dans un trou qui pouvoit contenir en profondeur au moins trois pieds d'eau le saisissement que cette chûte lui occasionna, ne lui permit pas de se relever sur-le-champ, et peut-être n'en seroit-il jamais sorti, si un domestique

(1) Journal de Copenhague, dec .3, ob. 106, p. 197.

qui l'accompagnoit ne se fut promptement apperçu de l'état où se trouvoit son maître: il resta tout au plus quatre minutes dans cette eau, mais comme il suoit abondament, peu de tems suffit pour que la transpiration arrêtée lui occasionnât des accès d'épilepsie, qui s'étoient déja répétés quatre fois en vingt-quatre heures lorsque je le vis; je pensai qu'il falloit sur-le-champ rapeller à la peau la sueur que la fraîcheur de l'eau avoit répercutée, en conséquence, je le fis coucher pendant douze heures sur le son de froment chaud, et je conseillai de lui faire prendre l'infusion ci-après; la sueur revint, et fut le signal de son rétablissement qui s'effectua peu-à-peu dans l'espace d'un mois, pendant lequel il ne cessa de prendre tous les jours cinq à six verres de son infusion, à laquelle je faisois ajouter tous les cinq jours un gros et demi de follicules, et autant de sel de glauber.

Infusion.

fleurs de camomille, de tussilage et de pied-de-chat; une pincée de chaque, pour cinq verres d'eau : ces fleurs n'ont besoin que d'infuser ; on y ajoute si lon veut deux onces de sucre, ou deux cuillerées à bouche de miel.

J'ajouterai deux autres exemples à ceux que je viens de citer ; le premier, m'a été fourni par un de mes confrères ; le second, se trouve dans le journal de Copenhague.

Premièr exemple.

« Une religieuse tomba dans un puits ;
» cette chûte la saisit au point que, quoiqu'elle
» ne se fut fait aucun mal, elle resta aumoins
» un quart-d'heure sans pouvoir appeller à
» son aide ; ce ne fut qu'au bout de ce tems,
» qu'une de ses compagnes la reconnut à
» ses cris, et alla bien vîte chercher du
» secours. On la retira ; mais à peine fut elle
» rendue dans sa chambre, où on lui dispo-
» soit un lit, qu'elle tomba dans des accès

„ d'épilepsie totale. Une des religieuses, „ jugeant avec raison, que c'étoit l'effet de „ la suppression de la transpiration, imagina „ pour la rapeller à la peau, de lui faire „ prendre une boisson qui la fit considéra- „ blement suer, et la délivra de sa maladie.

Deuxième exemple.

Un jeune enfant de la Norwège, attaqué d'épilepsie, marchoit tout droit devant lui, lorsqu'il étoit dans le paroxisme: s'il tomboit, il se relevoit et continuoit son chemin; il s'arrêtoit quelques fois à une muraille ou au milieu d'une place, et étoit aussi immobile qu'une statue; peu-à-près, il jettoit un profond soupir, tomboit par terre, s'endormoit, suoit, et s'éveilloit joyeux et robuste, sans se ressouvenir de ce qui s'étoit passé (1).

Les faits que je viens de rapporter, doivent faire sentir de nouveau combien est essentielle au maintien de la santé l'excrétion libre de la matière de la transpiration, et

(1) Dec. 2, append, obs. 2, p. 6. *Ibid.* ac suprà.

que beaucoup plus de maladies auroient une issue heureuse, si au lieu d'en chercher la cause dans l'altération, et la dépravation des humeurs qu'on seroit fort embarassé de désigner, on ne s'attachoit qu'aux moyens de la ranimer.

C'est à cette attention que je dois les succès que j'ai été assez heureux d'obtenir dans des cas d'ésespérés, pour lesquels j'ai imaginé de faire prendre les bains dont je parlerai dans la suite; c'est-à-dire, de 29 à 32 dégrés du thermomettre de Reaumur. Je traite en ce moment plusieurs personnes, à qui je les ai ordonnés; parmi elles, se trouve un jeune homme de vingt-neuf ans, qui depuis trois ans ne transpiroit point: cinq de ces bains ont suffi pour désosbtruer les glandes de la peau, en ouvrir les pores et lui rendre la transpiration aussi facile qu'auparavant de devenir épileptique. J'espère beaucoup de cette évacuation, parce que sa maladie ne reconnoit pour cause que des affections morales.

ARTICLE XIV.

L'Épilepsie peut également avoir son siége dans les extrémités.

Je crois avoir suffisament démontré que le siége de l'épilepsie n'occupoit pas toujours le cerveau, et j'ai cité des faits qui prouvent d'une manière non équivoque, qu'il pouvoit s'établir sur les organes qui composent le tronc ; il me reste à faire voir actuellement qu'il se place aussi sur les extrémités, et quatre cas rapportés par Hollier, sont les premières preuves que j'offrirai en faveur de cette assertion.

Dans le premier cas, dit Hollier, le mal commençoit par l'articulation de l'épaule, tout le bras étoit saisi par un tremblement très-considérable, les mâchoires se serroient fortement et l'accès survenoit. Dans le second, la main droite s'engourdissoit, bientôt après, les trois premiers doigts se contractoient

vivement, le bras se tordoit, le corps se ployoit, et le malade tomboit sans sentiment. Dans le troisième, le mal commençoit par le petit doigt de la main gauche; la main entroit en convulsion, le mal montoit, et la personne tomboit d'abord dans une forte palpitation, et ensuite dans l'accès. Dans le quatrième cas enfin, l'épilepsie commençoit par un tremblement du bras droit, le mal se portoit à la mamelle, de-là à la tête (1).

Un malade écrivoit un jour à M. Tissot: „ mon mal à toujours été constamment attaché à la main droite, par ou l'accès à „ toujours commencé; dans les premiers „ tems, j'étois presque sans connoissance, „ aussi tôt que je sentois le mal venir; „ j'ai eu ensuite le secret de l'arrêter par „ le moyen d'un tourniquet attaché à mon „ bras droit, et que j'ai toujours le tems „ de serrer avant que d'être sans connoissance. Une autre incommodité, c'est que je

(1) De morb. inter. cap. 16, p. 105.

„ sens dans la journée et régulièrement le „ soir, au moment de m'endormir, un mal „ de nerfs toujours attaché à la main droite, „ dont je suis soulagé par des lavemens (1) „. Heurnius rapporte l'histoire d'un enfant, qui croyoit sentir une vapeur passer de la main droite aux épaules, au col, puis à la tête; alors, il tomboit par terre. Heurnius, après les préparations ordinaires, appliqua à la main une escharotique; l'enfant sentit le mal commencer à l'épaule : il y appliqua des caustiques, lui faisant prendre intérieurement tous les matins un scrupule de thériaque; alors le mal commençoit aux lèvres et aux joues. Heurnius ne se découragea point; il y appliqua, ainsi qu'à la main, un escharotique, en lui faisant toujours continuer l'usage de la thériaque; « enfin dit-il, par „ la grace de dieu, il guérit, fut muet „ pendant quelque tems, ensuite la parole „ lui revint „ (2).

(1) De l'épilepsie, p. 38, paragr. 34.

(2) Heurnius in Hypp. Aph. 7, l. 5.

Ce fut sans doute parce que Lamothe ne doutoit pas que l'épilepsie peut avoir son siège dans les extrémités, qu'il conseilla l'incision du petit doigt, pour une douleur très-vive dans cette partie : cette douleur gagnoit le cerveau avec tant de rapidité, qu'elle ne donnoit point le tems de faire une ligature, moyen qui à souvent empêché le progrès d'un accès commençant ; mais Lamothe n'eut pas la satisfaction de voir ce malade consentir à se faire opérer (1). M. Van swieten fait mention d'un épileptique, qui fut guéri en ouvrant une tumeur qui s'étoit formée à la cuisse, et en emportant la partie d'os qui s'étoit cariée (2). J'ai été consulté, dit Haller, par un cordonnier robuste et sage, âgé de trente et quelques années, qui depuis trois ans avoit deux à trois fois par mois de fortes attaques d'épilepsie ; elle commençoit toujours par la partie inférieure de la cuisse : cette partie éprouvoit d'abord deux ou trois rudes se-

(1) La Mothe, Chirurg. compl. obs. 177, p. 427.

(2) Page 419.

cousses; bien-tôt le mal montoit avec une rapidité étonante, et il tomboit dans l'accès (1). Schenk rapporte le cas d'un épileptique, chez qui le mal commençoit par le dos du pied; l'accès n'arrivoit que lorsque l'estomac s'en trouvoit atteint.

Parmi les malades en ce genre, confiés dans ce moment à mes soins, il s'en trouve un chez qui le mal commence toujours au pouce du pied droit. La douleur va de-là, gagner le derrière de la jambe, et paroît se fixer à l'extrémité inférieure des muscles jumeaux; mais bientôt le gras de la jambe s'en trouve atteint: dans cet état, ce membre ainsi que la cuisse entrent dans des convulsions violentes, qui ne se terminent qu'avec l'accès dont la durée est tout au plus de sept à huit minutes. Salmuth fait mention d'une épilepsie qui commençoit par le pouce du pied gauche, et montoit comme une vapeur: on empêchoit l'accès par des ligatures (2). Henry de Héer dit avoir vu une

(1) Haller physiol. liv. 20, sect. 7, paragr. 16.

(2) Philip. Salmuth. obs. 104.

fille qui, ayant eu peur de deux ivrognes, devint épileptique. Cette fille étoit sur le point de se marier, son médecin s'appercevant que la malade se frotoit fréquemment les deux gros orteils, y appliqua du beurre d'antimoine qui emporta la chair jusqu'aux os, et délivra heureusement la malade (1). Puerari médecin de Genève, nous offre un exemple analogue; je crois devoir le rapporter ici. « Un artisan, dit-il, ayant eu à la jambe » un ulcère qu'on traita mal, et qu'on » ferma trop vite, tomba dans des accès d'é- » pilepsie, qui commençoient toujours par » le sentiment d'un vent froid, partant de » la cicatrice; si cet homme pouvoit faire à » tems une forte ligature au-dessus du genou, » l'accès étoit dissipé » (2).

Ce sentiment de froid se représente assez souvent dans cette maladie. Il est peu de médecins qui ne l'ayent observé. Galien dit avoir vu deux jeunes gens, chez qui le

---

(1) Obs. 24.

(2) Sepulchret. anatom. l. 1, sect. 12, tom. 3, p. 291.

mal commençoit par la jambe, et montoit comme un vent froid le long des cuisses, du dos, de la nuque, jusqu'à la tête, et dès qu'il y étoit parvenu, l'accès avoit lieu (1).

J'ai eu occasion moi-même, de voir plusieurs personnes qui se plaignoient de ce vent froid, et j'ai observé que c'étoit particulièrement celles dont l'épilepsie dépendoit de causes morales. Alexandre de Tralles, dit avoir traité un lecteur, chez qui le mal commençoit par le dessus du pied, et montoit aussi comme un vent froid jusques à la tête (2). Je donnois mes soins il y a deux ans, à un homme âgé de trente-neuf ans, d'un tempérament sanguin, qui devoit cette maladie à des chagrins vifs; cette homme, chez qui le paroxisme commençoit toujours par le pied droit, m'a assuré qu'il sentoit une espèce de vapeur glacée, qui en partoit et montoit peu-à-peu

---

(1) Thesaur. medicin. præd. tom. 2, p. 462.

(2) Phylipp. Salmuth. obs. cent. 1.

jusqu'à l'estomac ; ce n'étoit que lorsqu'il étoit rendu vers la région que ce viscère occupe, qu'il perdoit connoissance : me trouvant un jour chez lui, au moment où l'accès commençoit, j'essayai la ligature qui, loin de s'y opposer, parut le rendre beaucoup plus grave.

La ligature est à mon avis une bien foible ressource, parce qu'elle n'agit nullement sur la matière morbifique, et que lorsqu'on est habitué à s'en servir pour prévenir l'accès, si l'on manquoit une fois de la serrer à tems, on s'exposeroit à périr dans le paroxisme, comme Bonnet assure que cela arriva à un épileptique qui, ayant réussi pendant longtems à s'exempter des crises par le même moyen, mourut dans une des plus violentes, parce qu'il ne put assez tôt serrer la ligature (1). Cet homme, âgé de cinquante ans, étoit sujet à un gonflement qui de tems à autre revenoit à l'aisne gauche, où il ressentoit bientôt un

(1) Sepulchret anatom. l. 1, sect. 12, append. t. 1, page 525.

fourmillement qui se portoit peu-à-peu jusqu'à la pointe du pied : une fois parvenu là, il remontoit avec une très-grande rapidité au cerveau, et occasionnoit au côté gauche de fortes convulsions, qui intéressoient un peu la langue et le faisoient balbutier. Il se refusa au caustique que Bonnet vouloit qu'il appliquât sur l'aisne, et au cautère qu'il vouloit faire ouvrir dans l'intérieur de la cuisse et à la jambe.

On ne pouvoit douter que le foyer d'irritation ne fut établi dans l'aisne gauche; le malade n'avoit jamais d'accès sans que l'humeur morbifique y affluât : il est donc à présumer qu'il se fut bien trouvé des conseils de Bonnet, qui tendoient à détruire ce foyer, en donnant passage à l'humeur.

On trouve dans les Essais et Observations de Médecine, l'histoire d'un malade chez qui l'accès commençoit toujours par la partie moyenne et antérieure de la cuisse; mais de toutes les observations de ce genre, il n'en est point qui mérite plus d'attention que celle dont parle le docteur Short, membre de la

société royale de Londres, dans les Essais d'Edimbourg.

„ Au mois de Juillet de l'année 1720, une „ femme, dit-il, âgée de 38 ans, vint me con- „ sulter ; elle étoit attaquée depuis douze ans „ d'une épilepsie dont les accès arrivoient „ tous les mois ; elle n'étoit malade qu'un „ jour, mais elle tomboit souvent quatre à „ cinq fois, et restoit chaque fois une heure „ ou une heure et demie dans les convul- „ sions. Cette maladie influoit tellement sur „ le moral de cette femme, qu'elle en étoit „ triste, stupide, incapable d'avoir l'œil „ sur son ménage et de prendre soin de sa „ famille. Son mari, par affection pour elle, „ avoit pris et suivi les avis de tous ceux qu'il „ avoit consultés ; on avoit essayé toutes les „ espèces d'évacuations ; on avoit employé „ tous les remèdes tirés de la classe des anti- „ épileptiques, des céphaliques et plusieurs „ autres, le tout inutilement. La maladie em- „ pira de plus en plus ; les accès commen- „ çoient toujours par la jambe, aux environs „ de la partie inférieure des muscles jumeaux,

„ aussitôt la tête se trouvoit prise et la
„ malade se laissoit tomber ; la bouche pa-
„ roissoit alors couverte d'écume , et cette
„ femme faisoit des contorsions terribles des
„ lèvres , du col et des extrémités. Dans le
„ tems que je l'interrogeois , il lui survint un
„ accès qui la renversa par terre. Je lui exa-
„ minai la jambe , je n'y apperçus aucun gon-
„ flement, ni dureté , ni relâchement , ni rou-
„ geur qui rendissent l'endroit désigné dif-
„ férent de celui de l'autre jambe ; je soup-
„ çonnai cependant que la cause de la ma-
„ ladie devoit se trouver en cet endroit, puis-
„ que c'étoit toujours par lui que commen-
„ çoit l'accès : j'y enfonçai le scalpel environ
„ deux pouces , et je sentis un petit corps
„ dur que je séparai des muscles et que je
„ tirai ensuite avec des pinces ; c'étoit une
„ substance dure et cartilagineuse, ou un gan-
„ glion de la grosseur d'un très-gros pois ,
„ qui etoit situé sur un nerf que je coupai.
„ La malade revint sur le champ de son accès,
„ se mit à crier qu'elle se portoit bien , et n'a
„ jamais eu depuis aucune attaque : elle reprit

„ bientôt ses premières forces, tant de l'es-
„ prit que du corps (1) „.

Je terminerai cet article par une observation non moins étonnante, qui annonce dans l'homme qui nous l'a transmise une perspicacité peu ordinaire : on la lit dans le Dictionnaire universel de médecine. “ Une
„ jeune dame, dit l'auteur, étoit sujette à
„ de fréquens accès d'une maladie convulsive
„ et extraordinaire contre laquelle tous les
„ remèdes avoient été inutiles ; elle s'adressa
„ enfin à un célèbre médecin d'Oxfort,
„ qui lui dit que les accès étoient causés
„ par la dislocation d'un os sesamoïde de
„ la première phalange du gros orteil, et
„ que l'amputation de ce doigt l'en délivreroit
„ infailliblement : cette dame suivit cet avis,
„ se laissa couper le doigt, et recouvra par-
„ faitement la santé „.

Les symptômes qui dirigèrent l'avis de ce médecin, annonçoient-ils effectivement la dislocation d'un os sesamoïde ? Et, en le

---

(1) Tom. 4, art. 27, p. 522.

supposant, pouvoit-il espérer la guérison de la malade, par l'amputation seule du gros orteil? Ne seroit-on pas plutôt porté à croire, qu'en ordonnant cette opération, il espéra établir une plaie qui, en suppurant, tînt lieu pendant quelque tems de cautère, et produisît un effet aussi heureux que le beurre d'antimoine sur les deux gros orteils de la personne dont parle Héer (1). Au reste, ce n'est pas la première fois qu'une amputation de ce genre a été ordonnée dans le même cas, et peut-être aussi avec la même intention que je crois devoir supposer au médecin d'Oxfort. Olaus Borrichius l'avoit jugée nécessaire chez une personne dont le pouce du pied droit étoit carié : il considéroit son amputation comme le seul moyen de guérir une épilepsie, qui commençoit toujours par un mouvement inquiétant dans cette partie, lequel montoit, se portoit à la tête, et qu'on pouvoit arrêter par une forte ligature, avant qu'il eut passé le genou (2).

(1) Obs. 24.

(2) Sepulchret. t. 1, p. 294.

ARTICLE XV.

Du siége de l'épilepsie aux parties qui environnent la tête.

Les parties qui environnent la tête, peuvent aussi devenir le siége de l'épilepsie. Fernel a vu une personne, chez qui il existoit au sommet de cette partie : on s'en apperçut, parce qu'en la comprimant l'accès se renouvella (1). Dovinet dit avoir rencontré un homme, qui étoit averti de l'accès par un chatouillement qu'il éprouvoit à la lèvre supérieure ; il sentoit cette espèce de sensation monter le long des nerfs, et quand elle parvenoit au cerveau, il tomboit épileptique (2). Brunner employa avec succès le moxa appliqué sur la nuque, où il soupçonna, avec raison, qu'étoit le siége de cette maladie (3).

(1) De abd. morb. causis, lib. 2.

(2) Schneyderus, lib. 2, pag. 103.

(3) Wepfer de cicut aquat, p. 97.

Une foule d'autres exemples recueillis par les auteurs que j'ai cités, mais dont le détail m'éloigneroit trop du plan que je me suis formé, prouvent également que l'épilepsie peut avoir son siége ailleurs que dans le cerveau, où l'on trouve néanmoins assez souvent des congestions humorales, et quelquefois des excroissances osseuses qu'on doit regarder comme la seule cause de cette maladie. Schneïderus (1), et Schenkius (2) rapportent qu'ils ont trouvé dans plusieurs sujets morts épileptiques, les ventricules du cerveau pleins de matières skirreuses ou glaireuses. Borellus dit avoir trouvé dans le même endroit, une grande quantité de matières semblables à de la graisse (3); il est même question, dans les éphémerides d'allemagne, d'un os trouvé au milieu de ce viscère, à la jonction de la faux: cet os, qui avoit la forme de la pierre

(1) Liv. 2, des catarrhes, p. 103.

(2) Schen kius, p. 118.

(3) Borelli, cent. 2, obs. 78.

étoilée, fut considéré comme la cause de l'inflammation et de la mortification de la dure-mère, qu'on trouva gangrenée depuis la suture coronale jusqu'au front (1). Borrichius et Bauhin (2) disent avoir trouvé des abcès dans le lobe droit du cerveau de personnes mortes dans les convulsions épileptiques.

On trouva dans un des sinus de ce viscère, chez un malade que Jean Prevot de Padoue avoit traité sans succès une tumeur charnue qui en le comprimant, occasionnoit le paroxisme épileptique; aussi ne fut-on point étonné que les remèdes employés par Prevot, eussent été inutiles (3).

On lit dans le journal de médecine, qu'on trouva chez un homme qui mourut hydrophobe, après avoir été épileptique, la dure-mère garnie de sept excroissances skirro-calculeuses, auxquelles on crut devoir

(1) Sepulchret. sect. 12, additum obs. 5, p. 293.

(2) *Ibid.* Sect. 15, obs. 18, p. 371.

(3) Tissot, de l'épiledsie, p. 119.

attribuer

attribuer ces deux maladies (1). Lamothe, traité complet de chirurgie, dit qu'on trouva chez un homme mort épileptique, à l'angle interne de la dure-mère, à l'endroit où elle se replie pour former la faux, plusieurs petits os qui y étoient comme plantés ou enracinés, desquels il sortoit une portion qui sembloit y être mise exprès, pour empêcher que la pie-mère n'approchât de la faux; on y trouva en outre, quantité d'autres petites lames osseuses, que je jugeai, dit Lamothe, avoir été la cause de cette maladie (2). En 1734, M. Hunaud a communiqué à l'académie des sciences, la découverte qu'il avoit faite de plusieurs os pointus attachés au côté du sinus longitudinal, lesquels irritoient la pie-mère, et le cerveau d'un homme qui succomba à cette maladie: rien ne l'avoit dabord soulagé, que des saignées fréquentes et de quarante onces;

(1) Tome 5, p. 36.

(2) Traité complet de chirurgie, tom. 2, p. 396, obs. 171.

on le saignoit sans soupçonner la cause de son mal; mais d'après l'ouverture qu'on fit de sa tête, on connut que si les saignées avoient servi à le soulager plusieurs fois, c'est qu'alors le cerveau contenoit moins de sang, qu'il diminuoit un peu de volume, et se déroboit ainsi à l'action des petites pointes osseuses, qui suivant leur avis, devoient occasionner des accès toutes les fois que le sang se portoit à la tête (1).

ARTICLE XVI.

Signes qui indiquent que l'Épilepsie a son siége dans le cerveau.

LORSQUE l'épilepsie à son siége dans le cerveau, le malade n'est averti du paroxisme par aucun sentiment de douleur dans une partie quelconque ni par quelque vent froid, ainsi qu'on le remarque souvent

(1) Histoire de l'Académie royale des Sciences, année 1734, p. 44, art. 2.

dans l'épilepsie symptomatique ; c'est-à-dire, dans celle dont le siège existe hors de ce viscère. Le malade se plaint souvent de pésanteur et de douleurs de tête, il éprouve des brouillards sur les yeux, son sommeil est peu tranquille, ses facultés intellectuelles diminuent sensiblement, et sa marche devient pesante : à ces différens signes, se joignent encore la dureté de l'ouie, le sifflement, le tintement des oreilles, l'engourdissement des mains et la foiblesse de la voix. Les convulsions sont aussi plus fortes, et le paroxisme dure beaucoup plus long-tems que dans l'épilepsie symptomatique, l'écume sort de la bouche en plus grande abondance, et enfin, l'accès arrive le plus fréquemment vers la nouvelle ou la pleine lune (1).

(1) Ce que j'ai dit antérieurement relativement à l'épilepsie symptomatique, me dispense de consacrer un article à la description des signes qui la caractérisent.

ARTICLE XVII.

Causes physiques et externes de de l'Épilepsie.

PARMI les différens faits que je viens de rapporter dans les articles précédens, il s'en trouve plusieurs qui prouvent que cette maladie peut dépendre des vers, de la masturbation, de l'ardeur vénérienne, de la perte immodérée et de la rétention de la matière prolifique; de la provocation des hémorrhoïdes, de leur suppression, ainsi que de celle des cautères; de la guérison trop prompte des ulcères etde la diarrhée; de la répercussion des humeurs, qui, sous la forme de pustules ou boutons, de gale ou de dartres, cherchent à sortir du sang; de celles de la matière de la sueur, ou de la transpiration insensible occasionnée par des causes physiques, et des concrétions osseuses et calculeuses: il me reste à prouver

également par des faits que cette maladie peut encore provenir d'une plaie, d'une felure, d'une luxation, d'une contusion, de la compression du cerveau, et de la carie aux os.

Ceux qui savent qu'il n'est aucune partie de notre corps qui ne reçoive des ramifications nerveuses, et qui ne soit douée par-conséquent de quelque sensibilité, ne trouveront pas plus étonnant, que des causes propres à irriter ce genre de solide à la surface, en occasionnant des dilacérations plus ou moins considérables, produisent aussi bien des accès d'épilepsie, que lorsque des humeurs âcres et corrosives les irritent à l'intérieur. Merclin rapporte qu'un jeune homme de vingt-deux ans, ayant été jetté par terre, sa tête porta sur le pavé ; il en résulta une plaie à l'occiput, qui lui occasionna la nuit du lendemain des accès d'épilepsie ; la plaie guérit au bout de huit jours, mais l'épilepsie ne céda qu'à l'usage des céphaliques et des anti-épileptiques, qu'on fit

précéder d'une saignée au bras (1). Un homme dit Ettmuller, eut au côté droit de la tête une plaie considérable, qui perça le brégma, les meninges et le cervau; peu de jours après, il survint d'abord une convulsion légère à la partie blessée, puis une paralysie parfaite de tout le côté sain, à laquelle succéda l'épilepsie qui mit en convulsion les deux côtés de la tête; le paroxisme fini, la partie saine gardoit sa paralysie, et la partie malade sa convulsion (2).

Je fus consulté il y a un an pour un jeune homme de Metz, âgé de 25 ans et d'un tempérament billieux; ce jeune homme reçut il y a troisans et demi, un coup de sabre sur la suture parietale, il en résulta une plaie qui, malgré les soins d'un habile chirurgien, ne put être cicatrisée, qu'au bout de quatorze mois; mais à peine les lèvres de la plaie furent elles parfaitement

(1) Journal de Copenhague, dec. 2, an 3, obs. 62 pag. 217.

(2) Pratique générale de médecine de Michel Ettmuler, pag. 408.

rejointes, qu'il survint des accès d'épilepsie : ils n'eurent lieu d'abord que tous les mois ou environ, insensiblement ils se raprochèrent au point qu'il ne se passoit presque pas de jours sans qu'il en éprouvât. Il y avoit déja quinze mois qu'il étoit dans cet état, lorsqu'on me l'écrivit ; comme on n'oublia pas de me marquer que deux mois avant le coup de sabre, ce jeune homme avoit eu une maladie vénérienne très-grave, que son chirurgien n'avoit pas traitée avec tous les soins possibles, et que d'ailleurs la plaie avoit eu beaucoup de peine à se guérir ; je présumai que les accès d'épilepsie provenoient de la répercussion du vice vénérien, dont l'évacuation avoit été entretenue par l'ouverture de la plaie ; je conseillai donc des remèdes propres à combatre ce vice, leur effet fut si prompt, que les accès qui devinrent insensiblement moins longs, n'ont pas reparu depuis onze mois, quoique depuis neuf, il ne prenne aucun remède.

De la carie.

On a aussi observé que la carie, toujours occasionnée par des humeurs âcres et corrosives, pouvoit aussi lorsqu'elle attaquoit les os, donner lieu à des accès d'épilepsie. Lindanus en offre un exemple dans un jeune homme. Ce malade dit-il, avoit au gros orteil un os carié, d'où il sentoit monter quelque chose comme de l'eau chaude; le paroxisme s'annonçait par un picotement qu'il disoit éprouver aux pieds : aussi étoit-il parvenu à prévenir la crise par la ligature appliquée au-dessus de la partie souffrante (1). Ce qui fit croire à Lindanus que la carie étoit la seule cause de cette maladie, c'est que le jeune homme lui sssura qu'il n'avoit jamais de maux de tête, qu'il sentoit seulement une espèce de vertige lorsque le paroxisme vouloit venir.

M. Van swieten fait mention d'une épilepsie occasionnée par une carie du phémur,

(1) Prat. Génér. de Médecine de Mich Ettmuller, p. 408.

qui étoit l'effet d'une tumeur formée à la cuisse. On la guérit en levant la partie d'os cariée.

De la félure.

Une petite fille, dit Hoffman, étant tombée d'une table sur le pavé devint épileptique ; il se forma dit cet observateur, sur la tête de cet enfant, une grosseur dans le pannicule charnu et sa mort fut précédée d'un assoupissement. A l'ouverture du crâne, on trouva une félure aux deux lames de l'os du front (1). Un homme tomba d'une échelle sur le derrière de la tête et resta sans mouvement et sans connoissance; des vomissemens et des convulsions affreuses furent les premiers signes de vie qu'il donna ; on croyoit que les soins qu'on avoit pris de lui, l'avoient entièrement rétabli, lorsqu'après plusieurs accès d'épilepsie, auxquels on étoit loin de s'attendre, il lui survint une fièvre continue dont il mourut. A l'ouver-

(1) Journ de Copenh. décad, 2, ant. obs. 92, p. 216.

ture qu'on fit de la tête, on trouva le cerveau enflamé du côté des membranes, et sphacelé auprès de l'apophise mastoide droite, la dure-mère étoit déchirée, les ventricules étoient remplis de sérosités, et il y avoit une félure à l'os de l'apophise mastoïde (2).

De la luxation.

On trouve dans le dictionnaire universel de médecine, qu'une luxation devint la cause de tous les mouvemens qui caractérisent l'épilepsie, à l'exception que l'écume ne venoit point à la bouche du malade. « Les » convulsions, dit M. James qui rapporte » ce fait, commençoient par le pied gauche, » au gros orteil duquel il s'étoit fait mal » par un faux pas en traversant un chemin » mauvais et dur ; ce ne fut que quelques » jours après qu'il commença à éprouver » des mouvemens convulsifs, qui revenoient » toutes les fois qu'il remuoit, ce qui lui

(1) *Ibid.* ac suprà Cent. 5 et 6, obs. 122, p. 226.

„ occasionnoit alors des douleurs violen-
„ tes (1) ”.

Je fus consulté il y a quelque tems pour une dame de Bordeaux, âgée de vingt-sept ans, qui est devenue épileptique à la suite de la luxation de l'épaule droite ; comme les moyens qui sembloient devoir la rétablir, et qui furent conseillés par des médecins et chirurgiens habiles de cette ville, ont été depuis trois ans sans succès, je regarde aujourd'hui sa maladie comme incurable.

De la compression du cerveau.

Autant il est difficile d'expliquer comment une félure et une luxation peuvent donner lieu à des accès d'épilepsie, autant il est facile de concevoir comment la lame des os du crâne, qui se trouve la plus voisine du cerveau, peut, en comprimant ce viscère, géner la circulation du sang qui y aborde, ainsi que celle du fluide nerveux, et donner lieu à des accès d'épilepsie ; comme Zecchius,

---

(1) Tome I, art. Albadara, p. 564.

médecin de Sixte-quint, dit l'avoir observé chez un homme qui devint épileptique, après avoir souffert long-tems d'une douleur de tête, suivie de mélancholie. « On trouva, » dit Zecchius, une partie assez considérable » de la table intérieure de la partie supérieure » de l'occipital, dans l'endroit même qui » avoit été le siège de la douleur comprimant » la portion du cerveau, qui se trouvoit » dessous ». On lit dans le sépulchretum de Drelincourt, que l'intropression d'une portion de la table interne d'un des os pariétaux, fut considérée comme la seule cause des accès d'épilepsie, dans l'un desquels mourut un enfant de cinq ans (1). On trouve dans le journal de Copenhague, l'histoire d'un enfant à la mammelle, qui, quinze jours après être tombé de son lit, eut des convulsions épileptiques dans lesquelles il mourut. A l'ouverture qu'on fit de la tête, on trouva un peu au-dessus de

(1) Sepulch. lib. 12, obs. 32; p. 285.

la tempe gauche le diploé courbé qui pressoit le cerveau (1).

J'ai cru devoir me dispenser de rapporter plusieurs autres faits relatifs à d'autres causes d'épilepsie, parce qu'étant très-rares, ils auroient augmenté inutilement les citations. Je vais donc, immédiatement après l'article qu'on va lire, m'occuper des causes les plus multipliées de l'épilepsie, c'est-à-dire des causes morales.

ARTICLE XVIII.

Substances qui, prises intérieurement, peuvent produire des accès d'épilepsie.

PARMI les substances, tant solides que liquides, qui servent à l'usage de l'homme, soit pour le nourrir, soit pour réparer les désordres qui arrivent dans son organisation, il en est qui peuvent, les unes par l'excès

(1) Dec. 1, an 4 et 5, obs, 35, p. 32.

qu'on en fait, les autres par leur mauvaise administration, devenir la cause des accès d'épilepsie. On doit mettre au nombre des premières, les alimens ou trop épicés ou trop salés, le lait, les fruits et les liqueurs fortes; les secondes sont les purgatifs violens.

Des alimens trop épicés.

J'ai connu un homme dont l'épilepsie dépendoit d'un usage immodéré d'alimens trop épicés; et un médecin de mes amis, m'a assuré avoir traité de cette maladie un homme d'un certain âge, que tous les remèdes qu'il lui administroit ne pouvoient guérir. « Ayant été invité plusieurs fois à » dîner avec ce malade, j'observois me » dit-il, qu'il mangeoit beaucoup de sel; » je parvins avec beaucoup de peine, à lui » en faire abandonner l'usage, et sa guérison » s'accheva »,

Hildeshein dit avoir vu une jeune fille devenir épileptique par un excès de fruits et de lait; mais si le lait, j'en excepte celui

de la mere, est en général contraire aux enfans, parce que leur estomac est presque toujours trop faible pour digérer parfaitement sa partie caseuse, il faut convenir qu'il fait beaucoup moins de mal que les fruits, qui contiennent une bien plus grande quantité d'acides. Je n'ai encore rencontré qu'un seul exemple d'épilepsie qui provînt d'excès de lait, tandis que je pourrois en citer plusieurs, dont la seule cause étoit d'avoir mangé beaucoup de fruits ; je me bornerai aux deux suivans.

Premier fait.

Un enfant de cinq ans, des environs de Caën, ci-devant province de Normandie, étoit attaqué d'une épilepsie que je crus devoir attribuer au trop grand usage de différens fruits, dont on me marqua qu'il avoit mangé beaucoup ; comme je pensai que le siège du mal étoit dans l'estomac, et que les vers aussi bien que la saburre glaireuse pouvoient jouer un très-grand rôle, je crus devoir unir les amèrs aux purgatifs, et

faire administrer les poudres végétales dans une infusion de centaurée : ce mélange produisit tout l'effet que j'en attendois, car lorsque l'enfant eut rendu plusieurs vers ainsi que beaucoup de matières glaireuses, les accès d'épilepsie cesserent d'avoir lieu.

Si l'on se rappelle, que j'ai dit, dans le traité des glaires et dans le cours de cet ouvrage, que les vers prennent naissance dans la matière glaireuse, on n'aura pas de peine à concevoir que les poudres végétales, remède qui évacue parfaitement cette humeur, unis à des amers, puisse dissiper pour toujour l'épilepsie ou les convulsions auxquelles beaucoup d'enfans sont sujets (1).

---

(1) D'après ces faits mêmes il convient d'établir les mesures à observer dans l'administration des poudres végétales aux enfans; les renseignemens donnés dans le Traité des glaires sur leur emploi, ne déterminant rien que relativement aux adultes, voici la proportion qu'on devra suivre jusqu'à l'âge de la puberté, c'est-à-dire jusqu'à douze ou quatorze ans.

Depuis trois mois jusqu'à six, la dose de ce remède doit être pour chaque jour de douze grains; depuis six mois jusqu'à neuf mois, de quinze grains; depuis neuf jusqu'à

Des

Second fait.

Des gens très-sains mais pauvres, se virent forcés il y a dix-huit mois, d'avoir recours pour soutenir leur vie, ainsi que celle de leur enfant, à des fruits qu'ils avoient recueillis en assez grande quantité; l'enfant préféra cette nourriture à celle d'un pain très-noir et d'un goût désagréable; mais à peine eut-il mangé pendant quinze jours de ces fruits, qu'il devint pâle et défait, et qu'il ressentit de violens accès d'épilepsie. D'après le récit que me firent

---

quinze, de dix-huit grains; depuis quinze mois jusqu'à deux ans, de vingt-quatre grains; depuis deux ans jusqu'à trois, de trente; depuis trois jusqu'à quatre ou quatre et demi, de trente-six grains; depuis quatre et demi jusqu'à six, de quarante-huit grains; depuis six jusqu'à neuf, de cinquante quatre grains; depuis neuf ans jusqu'à douze, de soixante. A cet âge on doit commencer, ainsi que les adultes, depuis un demi gros, et augmenter successivement jusqu'à ce qu'on obtienne chaque jour une ou deux évacuations. Quand à la durée du tems qu'on doit prendre ce remède, c'est aux personnes qui entourent le malade, ou au malade lui-même, lorsqu'il est parvenu à un âge raisonnable à en juger.

les parens, qui vinrent me consulter, je n'hésitai pas d'attribuer cet accident à l'usage trop continuel que l'enfant avoit fait des fruits, et je les lui interdis absolument, ce qui lui fit obtenir sa guérison, à l'aide du traitement que j'avois ordonné deux ans auparavant à l'enfant dont-il est question dans l'observation précédente.

Des liqueurs fortes.

M. Bertrand, médecin, qui a exercé quelque tems à Strasbourg, m'a écrit il y a six ans, de cette ville, qu'il avoit été témoin d'accès violens d'épilepsie, chez un homme qui mourut à la sortie d'un repas où il avoit pris plusieurs verres de liqueurs.

On vint me chercher il y a huit mois, pour aller voir, rue de Varennes, faubourg St. Germain, un homme d'un tempérament billieux qui, à la suite d'un excès de liqueurs, se plaignit dabord d'un grand mal de tête, d'un obscursissement dans la vue, et bientôt après d'un accès d'épilepsie; le paroxisme étoit très-violent et duroit depuis deux

heures lorsque j'arrivai ; le sang sortoit abondament depuis une demie-heure de la bouche et des narines ; en conséquence, je me disposois à le faire saigner au pied, lorsque je m'apperçus d'un peu de calme qui augmenta insensiblement pendant une demie-heure après laquelle il revint entièrement à lui : je lui ordonnai de prendre pendant huit jours des lavemens et des bains de pied, et de boire autant qu'il le pourroit d'une infusion de violette ; ce malade suivit strictement cet avis, qui lui réussit au point que depuis il n'a éprouvé aucune attaque.

Des champignons.

Les champignons sont de tous les mets qu'on sert à table ceux qui exigent, soit dans le choix qu'on en fait, soit dans la manière de les arranger, le plus de précautions aussi ne doit-on point être surpris, si, faute de les bien choisir, ou de faire éprouver certaines préparations à ceux dont la qualité est bien connue, leur sucs naturellement âcres agaçent assez les membranes nerveuses

de l'estomac et des intestins, pour devenir la cause immédiate des accès d'épilepsie, comme Sennert dit l'avoir vu dans une personne qui, après en avoir mangé, tomba dans des convulsions épileptiques. J'ai eu occasion de voir moi-même six enfans de la même famille, mourir dans des accès de cette maladie pour avoir mangé des champignons sans avoir pris les précautions ordinaires.

Du tabac.

Je crois devoir placer au rang des substances prises intérieurement; le tabac, soit qu'on mâche, soit qu'on fume cette plante âcre et corrosive, ses sels se mêlent avec la salive, et sont, aussi bien que cette humeur absorbés par les pores des glandes de la bouche, et portés dans le torrent de la circulation, qu'ils peuvent troubler chez certains sujets, de manière à occasionner des secousses violentes dans les nerfs, et par là, devenir la cause de l'épilepsie. Schelhamer assure avoir connu deux paysans, que la fumée

de tabac avoit rendus épileptiques ; ces deux personnes dit-il, cessèrent de fumer, et leur maladie se guérit : le même auteur a conclu de ce que la nicotiane étoit narcotique, que l'opium devoit nuire dans l'épilepsie (1). J'ai sous les yeux une lettre qui m'est écrite de Castres, département du Tarn, et par laquelle on m'apprend qu'un homme qui depuis long-tems, avoit des accès d'épilepsie, n'en a point eu depuis dix-huit mois qu'il fume du tabac ; ce qui prouve combien les circonstances de cette maladie sont variées, et qu'un remède nuisible à un sujet, peut quelque fois rendre de grands services à un autre.

Quoiqu'il en soit, le tabac est à mon avis une plante dont doivent se méfier ceux qui ont la fibre sensible et irritable. Selon le chancelier Bâcon, le tabac est une espèce de

(4) Tissot, de la santé des Gens de Lettres, p. 212, J'ai cru éttranger a mon sujet tout ce qui est dit de plus sur le tabac, et qui se trouve dans le même ouvrage depuis la page 210 jusqu'à 220.

de jusquiame qui trouble le cerveau comme l'opium ; il opère sur nos sens le même effet que les boissons qui enivrent, et les personnes qui commencent à fumer sont dans le même état que celles qui ont trop bu ; si dans la suite cela n'arrive plus, c'est que l'on s'accoutume à fumer comme à boire, et si le tabac ne nuit pas à tout le monde, il nuit au moins beaucoup au plus grand nombre (1).

Le tabac dit J. B. Chomel, pris avec modération et avec sagesse, est un remède capable de guérir de grandes maladies ; il faut avouer aussi que l'excès en est d'une conséquence infinie et suivi souvent d'une mort précipitée, que ceux qui en abusent n'ont garde de lui attribuer ; car il est constant qu'il affoiblit la mémoire, qu'il cause des tremblemens par les irritations qu'il excite dans les nerfs de ceux qui en prenent sans mesure, et qu'il consomme en eux cette lymphe douce qui sert de nourriture

(1) *Ibid.* ac suprà, p. 128.

aux parties ; c'est pour cela qu'il les maigrit et les conduit à un dessechement mortel, particulièrement ceux qui sont naturellement maigres, et dont le tempérament est vif et bilieux. Le séjour habituel dans un lieu rempli de tabac en corde, maigrit considérablement ; et je sais une personne, qui après y avoir habité quelque tems, fut obligée de le quitter par cette raison.

Le tabac en poudre, surtout celui d'Espagne, est si dangéreux à ceux qui n'y sont pas accoutumés, qu'un de mes amis en ayant inconsidérement pris par le nez une trop forte dose, tomba dans le moment en défaillance, avec une sueur froide et des accidens qui firent craindre pour sa vie. Si le tabac aide les soldats à supporter la faim, il ne faut pas pour cela le regarder comme une plante capable de nourrir, mais plutôt comme une espèce de poison qui semblable à l'opium, émousse les levains de l'estomac et affoiblit ses fibres nerveuses dont le mouvement ne contribue pas peu à la digestion, et cela par cette salive

gluante qui coule du palais dans l'ésophage, et delà, tombe dans l'estomac de ceux qui ont perpétuellement la pipe à la bouche (1).

Des purgatifs.

Si, comme je l'ai dit dans le traité des glaires, il est des cas où la nature à besoin de secousses violentes pour se débarasser de ce qui nuit à ses opérations, il en est aussi, (et l'épilepsie est le plus souvent de ce nombre), ou trop de mouvement dans le jeu des solides, et trop de célérité dans le cours des humeurs, ne peut que produire un effet contraire à ses vues. L'homme de l'art, doit donc apporter la plus grande attention pour distinguer les circonstances où il faut agir promtement, et employer des remèdes actifs, d'avec celles qui doivent être traitées avec ménagement; sans cela, il doit s'attendre à voir souvent des maladies de peu de conséquence dans le principe, devenir extrêmement graves. Clauderus, dit avoir vu une femme, dont l'état n'offroit

(1) Abr. de l'hist. des plantes usuelles, t. 1, p. 130.

dabord aucun symptôme allarmant, être attaquée de convulsions épileptiques, parce que l'homme de l'art qui la soigna, ne faisant pas assez attention à la foiblesse de ses organes, lui ordonna un violent purgatif qui l'évacua extraordinairement; outre les convulsions dit Clauderus, cette femme éprouva dans le bas-ventre les douleurs les plus affreuses (1). Henri-de-Héer, dit avoir vu une convulsion de trente heures causée par le vitriol vomitif, *ou gilla vitrioli*, et il assure en avoir vu d'autres occasionnées par une mauvaise préparation d'antimoine et de mercure (2). Je crois devoir placer ici ce que m'écrivoit il y a neuf mois, une dame des environs de Bordeaux, âgée de trente ans; «je jouissois de la meilleure santé, » et je n'avois jamais su ce que c'étoit que » maux de nerfs, lorsqu'à la suite de » chagrins vifs que m'occasionna la perte » d'un enfant qui faisoit tout mon bonheur,

---

(1) Journ. de Copenh. dec. 2, an 7, obs. 162, p. 313.

(2) Act. Phys. Med. Germ. dec. 2, an 7, obs. 196, p. 373.

„ je sentis mon estomac tellement délabré ; „ que l'aliment le plus léger ne se digéroit „ qu'avec la plus grande peine ; mon teint „ auparavant très-coloré devint pâle et ma „ peau sèche ; je maigris, et mes nerfs „ s'affectèrent : je ne vous nombrerai pas „ les pintes de petit-lait, d'eau de poulet „ et de veau, que j'ai pris et qui n'ont fait „ que rendre ma maladie plus grave ; j'avois „ beau dire au médecin qui me soignoit, „ que j'avois besoin d'être échauffée et „ non raffraichie, il ne m'écoutoit point, „ et il me falloit continuer le même train „ de vie ; enfin, pour débarasser mon „ triste estomac de matières glaireuses qui „ s'étoient singulièrement accrues depuis „ son régime, il me conseilla de prendre „ deux grains d'émétique dans quatre verres ; „ mais apeine eus-je pris le deuxième verre „ que je perdis connoïssance au milieu des „ convulsions les plus affreuses qu'on dit être „ épileptiques, et qui reviennent depuis ce „ tems, tous les 15 jours ou 3 semaines ; „ j'en ai souvent deux ou trois accès dans

„ le même jour, et il s'en passe très-peu „ que je ne souffre des nerfs, tantôt dans „ une partie, tantôt dans une autre.

Je conseillai à cette femme de suivre le même traitement que j'indique dans cette maladie, lorsqu'elle est la suite d'une affection de l'ame ; j'ai appris d'elle-même, six mois après, que depuis cinq elle n'avoit eu aucun accès, et qu'au moment même où elle mécrivoit, ses maux de nerfs n'existoient plus, que son estomac avoit repris ses fonctions, qu'elle jouissoit enfin, de la meilleure santé.

D'après la multiplicité des exemples que j'ai rapportés, et tous les détails dans lesquels je suis entré dans le cours de cet ouvrage, on ne doit point être surpris si l'épilepsie est quelque-fois incurable, et l'on appréciera sans doute, à quel point il peut être sage d'accorder sa confiance à ces remèdes universels vantés pour la guérison des différentes espèces de cette maladie ; comment par exemple, détruire des corps (1) ou éminences osseuses, résoudre des

(1) M. Lieutaud, professeur de médecine à Aix, à en-

concrétions skirrocalculeuses, et des tumeurs charnues qui, formées dans le cerveau, y établissent un foyer d'irritation, et font affluer dans ce viscère plus de sang que ces vaisseaux n'en peuvent contenir, ou s'opposent par leur volume à la circulation de celui qui y arrive continuellement pour y porter la vie? Ce n'est pas que je veuille qu'on refuse de traiter l'épilepsie dont la cause seroit inconnue, je veux même avec le savant Meekren, qu'on entreprenne toujours cette maladie. « Quoiqu'on n'en » connoisse point l'origine, le siège, les » périodes et tous les symptômes (1), et

voyé à l'Académie royale des Sciences, en 1737, un corps osseux d'environ un pouce de longueur, sur un demi pouce de largeur, et de figure irrégulière, trouvé dans le côté droit du cervelet d'un jeune homme de dix-huit ans, épileptique, mais qui ne l'étoit que depuis quelques années. Cette pièce, quoiqu'enveloppée de la substance du cervelet, tenoit par plusieurs attaches ligamenteuses à la dure-mère, dont on eut quelque peine à la détacher. Acad. royale des Sciences, 1737, hist. p. 51, art. 8.

(1) Observ. medico chir. cap. 5, p. 45. Meekren, cite dans le même ouvrage, l'observation d'un épileptique qu'il

„ qu'on suive en celà ce précepte d'Hipo-
„ crate. *Qu'il vaut mieux dans une maladie*

---

parvint à guérir en hasardant l'application d'un cautère sur la suture coronale, quoiqu'aucun symptôme n'indiquât ce remède, la voici : Un jeune homme de seize ou dix-sept ans étoit attaqué par intervalle de violens accès d'épilepsie ; les symptômes étoient si effrayans que son père et sa mère n'en pouvoient soutenir la vue ; le plus horrible de tous étoit l'allongement de la langue qui descendoit jusque sur la poitrine avec une quantité prodigieuse d'écume ; à chaque paroxisme sa tête, ses yeux et tous ses membres faisoient des mouvemens étranges, et qui donnoit lieu de croire à quelques-uns que tout se faisoit par le malin esprit. On lui donna divers remèdes, comme le sang d'un autre homme, la poudre de crâne humain et d'autres préparations chymiques qui eurent peu d'effet. On me manda pour appliquer un seton ; mais je voulus avoir auparavant l'avis du Médecin. Nous nous déterminâmes dans la consultation à appliquer un cautère sur la suture coronale pour donner issue aux vapeurs renfermées dans la tête, d'autant que la méthode d'évacuer les humeurs superflues est fort recommandée par Donatus, Severinus, Riviere, Aquapendente et Tulpius. Nous commençames par faire raser les cheveux, après quoi nous étendîmes un fil de soie depuis le milieu de l'oreille droite jusqu'au milieu de l'oreille gauche, et un autre fil qui passoit de la racine du nez par le milieu du front, par dessus le sommet de la tête jusqu'à la nuque, parce qu'il est certain que le concours de la suture sagittale et de la coronale se trouve justement dans l'endroit où les fils se croisent. Ce-

„ *dont on ignore la cause, tenter des remèdes* „ *douteux que d'abandonner la nature à elle-* „ *même* „. Mais qu'on ne dise plus que l'épilepsie, quelqu'en soit l'origine, peut se guérir avec un seul remède; pour moi, qui suis convaincu par l'observation que le traitement doit autant varier que les causes, je ne proposerai pour celle déterminée par des causes physiques, d'autres moyens curatifs que ceux que j'ai eu occasion de noter dans les citations précédentes. C'est à la sagacité du Praticien, à tâcher de

---

pendant Aquapendente choisit un lieu un peu au-dessus; mais dans notre méthode, si le concours des deux sutures ne s'y trouve point, du moins la snture coronale s'y rencontre.

Nous appliquâmes un fer à cautère bien rouge au lieu marqué, qui brûla l'os même; nous mîmes dessus un plumaceau couvert d'onguent basilicum, soutenu par l'emplâtre de diapalme. Le lendemain nous trouvâmes le plumaceau tout mouillé; ce qui continua jusqu'au sixième jour que l'eschare tomba, et le malade fut guéri.

Quand l'eschare fut tombé, on mettoit tous les jours un pois dans le trou, et par ce moyen on donnoit issue aux humeurs. On laissa long-tems le cautère ouvert, quand on n'eut plus lieu de craindre de rechûte on ôta le pois, on laissa revenir les chairs.

découvrir le siège que le mal occupe et la nature de sa cause immédiate ; à ne rien négliger comme je l'ai dit, au commencement de cet ouvrage, pour savoir à quel genre appartient le tempérament du malade ; d'avoir égard au ressources de son âge, à celles que lui présentent le climat qu'il habite, et la saison dans laquelle il l'entreprend ; à observer sur-tout, la force et la durée du paroxisme, à étudier les causes accidentelles qui viennent quelquefois l'aggraver ou en précipiter les retours ; enfin à ajouter ses propres données, les observations de ceux qui l'ont précédé dans la même carrière. Plus jaloux de réunir une masse de faits propres à diriger l'homme de l'art, dans sa pratiqueque de montrer une érudition stérile, je me suis attaché au risque d'être souvent froid à recueillir dans cette première partie un grand nombre d'observations éparses dans les écrits de médecins célèbres, en les accompagnant toutefois de réflexions critiques lorsque je les ai cru nécessaires, et en y joignant, selon l'analogie des cas, les remarques que j'ai été à portée de faire

moi-même sur beaucoup de sujets attaqués de l'épilepsie.

L'attention que j'ai donnée particulièrement à cette maladie affreuse; je dirai plus, le zèle que j'ai mis à en suivre les nuances malgré l'impression pénible que le spectacle de la crise excite dans toute ame sensible, et que n'affoiblit pas toujours l'habitude de voir souffrir, m'ont servi à bien discerner les deux genres de causes très-distincts dont j'ai établi la division.

C'est par cette étude constante que je suis parvenu à connoître combien étoit multipliée l'épilepsie qui prend sa source dans les diverses affections de l'ame, même dans ses opérations intéllectuelles, lorsqu'elles sont de nature à influer fortement sur les organes par une contention excessive; mais lorsque j'ai découvert que ce genre d'épilepsie se lioit étroitement avec mon systême sur la formation des glaires, c'est-à-dire, que cette humeur devenoit en effet, la cause déterminante et immédiate des accès épileptiques; dès ce moment, j'ai conçu la plus

plus vive espérance de les combattre avec succès dans leur cause et dans leur origine bien connues. j'ai depuis confirmé étendu et rectifié par l'expérience mes premières données, en observant les effets des moyens curatifs. C'est à presenter le résultat de cette expérience, à indiquer ces moyens, que je consacre cette seconde partie; non, que je prétende que les meilleurs soins et la plus précieuse sagacité, puissent toujours opérer la guérison complette de cette sorte d'épilepsie; il est des causes si graves et qui coïncident avec des dispositions si fâcheuses dans les organes, que l'entière réparation du désordre qu'elles occasionnent dans le genre nerveux est véritablement au dessus de toute entreprise humaine.

Fin de la première Partie.

DE L'ÉPILEPSIE

Déterminée par des cauſes morales.

SECONDE PARTIE.

DE L'ÉPILEPSIE

Déterminée par des causes morales.

SECONDE PARTIE.

ARTICLE PREMIER.

Quelles sont les diverses affections de l'ame qui peuvent idfluer sur le genre nerveux au point d'occasionner des accès d'épilepsie ?

DES chagrins vifs et concentrés, une imagination profondément frappée de quelques objets tristes, une trop grande contention d'esprit, la passion de l'amour, la peur et la colère, voilà en général, les causes morales qui peuvent donner naissance à l'épilepsie ; parce qu'elles forcent le cœur à se contracter ;

ce qui oblige à rétrograder vers le centre, la matière de la sueur ou de la transpiration insensible, dont une partie se mêle avec le sang et les autres humeurs qu'elle épaissit, et l'autre se place sur les divers organes, sous la forme de gelée ou glaires. On ne doit donc point douter que cette humeur ne soit la cause immédiate de l'épilepsie déterminée par une ou plusieurs de ces affections et l'on pent se promettre ou de détruire entièrement ou de l'adoucir beaucoup en faisant suivre aux malades le traitement général que j'indiquerai, lorsque j'aurai prouvé par des faits non équivoques l'existence de ce genre d'épilepsie, et comment on peut le reconnoître.

ARTICLE II.

Des chagrins vifs et concentrés

Le foyer d'irritation qui, comme je l'ai dit dans le traité des glaires, s'établit toutes les fois que l'ame éprouve des peines vives,

des affections extraordinaires, et la nécessité où l'on sait que se trouve la matière de la sueur ou de la transpiration insensible de se porter vers ce foyer, démontrent avec évidence la possibilité des accès d'épilepsie occasionnés par des chagrins vifs et concentrés ; aussi, presque tous les observateurs rapportent-ils des faits qui viennent à l'appui de ce sentiment. Je pourrois en ajouter un grand nombre à ceux qu'on a lu dans le cours de cet ouvrage ; mais je me bornerai à quelques-uns qui m'ont paru mériter le plus d'attention, et je commencerai par le suivant, rapporté par M. Chomel, médecin célèbre de la faculté de Paris.

« J'ai traité, dit M. Chomel, une » femme de 28 à 29 ans, chez qui » cette maladie reconnoissoit pour cause » de violens chagrins qu'elle avoit été » forcée d'étouffer ; cette femme commença » à être tourmentée de migraines q » duroient vingt-quatre heures, et auxque » succédoit un vomissement de sang » et noirâtre, sans effort et sans t

„ crise se terminoit par une foiblesse et un
„ évanouissement. Cette situation qui fut
„ la même pendant deux années, ne lui
„ empêcha point d'avoir deux enfans ;
„ vers le dernier tems de la grossesse, elle
„ étoit plus sujette au vomissement de
„ sang toujours précédé par une douleur vive
„ dans la région du foie. En 1733 les
„ chagrins redoublèrent, ce qui aggrava les
„ accidens : il survint une jaunisse (1);
„ mais les accès étant venus quelquetems
„ après, et la malade étant tombée dans
„ l'evanouissement, on s'apperçut qn'elle
„ étoit couverte d'une sueur épaisse; les
„ linges dont on l'essuya furent teints dans
„ l'instant même d'une couleur saffranique.
La jaunisse se dissipa, ce qui fît croire *avec raison* à M. Chomel, que l'épilepsie qui n'en fut pas détruite pour cela, étoit occasionnée par la bile arrêtée dans le

(1) J'engage ceux qui n'auroient pas le Traité des glaires à se le procurer ; ils y trouveront des développemens essentiels que je n'ai pas cru devoir répéter ici.

foie, laquelle par son âcreté irritoit le genre nerveux; les accès commençoient par des convulsions si fortes, que la tête étoit retirée sur l'épaule droite ainsi que le bras droit du même côté, l'épine du dos courbée en arc; la malade crioit qu'on lui tirat les jambes et le bras droit; mais, comme dans la plupart des maladies convulsives, la force des muscles étoit presque insurmontable, les convulsions auxquelles les vomissemens succédoient, se terminoient par l'évanouissement. La crise passée, la malade se relevoit sans se ressouvenir le plus souvent de ce qu'elle avoit souffert; elle reprenoit son train de vie ordinaire, quoique fort languissante et fort abbatue.
„ Un de nos plus grands médecins, dit
„ M. Chomel, la voyoit; mais la guérison
„ qui ne pouvoit être que fort lente,
„ n'allant pas assez vîte à son gré, elle
„ se mit entre les mains d'un homme qui
„ promit de la guérir en peu de tems;
„ elle n'eut pas plutôt pris ses remèdes que

„ les convulsions augmentèrent et se firent
„ sentir dans tous les viscères du bas-ventre
„ avec des douleurs très-aigues qui se
„ communiquoient jusqu'à la tête ; la
„ malade étoit pendant des demie-heures
„ sans rien voir. Aulieu de ses vomissemens
„ ordinaires et lors même qu'ils arrivoient, il
„ lui sortoit souvent une grande quantité
„ d'une sérosité sanguinotente, tantôt par
„ le bout du sein droit, tantôt par le
„ nombril et par l'ouraque qui se rouvroit,
„ et alors la sérosité avoit une forte odeur
„ d'urine. Ces convulsions toujours affreuses,
„ et ces sortes d'évacuations revenoient deux
„ fois par jour, la malade tomba dans
„ un état qui ne laissoit presque plus d'es-
„ poir lorsque M. Chomel qui appella
„ pour conseil M. Astruc, la vit pour la
„ première fois; c'etoit en décembre 1733.
„ Ces deux savans la trouvèrent dans le
„ commencement d'une grossesse, ce qui
„ les étonna fort; néanmoins avec leurs soins,
„ sa santé devint beaucoup meilleure: il
„ n'y eut qu'un accident de remarquable

„ dans le troisième mois de la grossesse ;
„ ce fut un vomissement accompagné de
„ tant d'efforts, qu'il sortit par le nombril
„ une once et demie de sang épais et caillé ;
„ Au mois d'août, elle accoucha d'un enfant
„ très-sain contre l'attente de tout le monde.
„ Elle a eu pendant près de deux ans une
„ santé assez chancelante ; le moindre
„ chagrin lui causoit des évanouissemens
„ épileptiques : les lavemens et les plus
„ légers purgatifs lui donnoient des convul-
„ sions ; mais elle n'avoit pas ses anciennes
„ évacuations extraordinaires (1) „.

Tissot, fait mention d'une femme chez qui un violent chagrin avoit occasionné des accès très-graves ; elle en avoit un toutes les fois que quelque chose lui faisoit de la peine (2). J'ai donné il y a trois ans, mes soins à un épileptique âgé de 30 ans et d'un tempérament sanguin, qui devoit à la même cause les accès d'épilepsie dont-il

(1) Acad. hist. 173a, p. 49, art. 7.

(2) De l'Epilepsie, p. 63.

étoit attaqué. Le sujet de son chagrin, fut de voir une demoiselle qu'il aimoit tendrement, donner la préférence à son rival. « A peine eus-je appris, me dit-il, l'infidélité » de celle qui se disoit mon amie, que » je sentis à la région du cœur, et principalement à la fosse de l'estomac, un malaise » inexprimable: tous mes sens se troublèrent; » un bouleversement général dans toute la » machine ne tarda pas à se déclarer; » ma bouche devint pâteuse, et je ressentis » un ſroid égal à celui que j'ai éprouvé » quelquefois au commencement des accès de » fièvre. C'étoit peu de tems après le dîner, » que j'appris cette nouvelle affreuse pour » un homme sensible; j'avois eu jusques-là, » beaucoup d'appétit, mais mon éstomac » se trouva tout-à-coup si dérangé que, » malgré les efforts que je fis pour prendre » quelque nourriture, il ne voulut rien » recevoir. Je ne saurais vous peindre la » situation de mon ame, pendant quinze » jours que je ne pus me confier à personne, » et après lesquels arriva le premier accès

» de ma triste maladie : il y a actuellement » six ans que j'ai à m'en plaindre ; cependant, je dois vous dire qu'elle m'a laissé » pendant ce laps de temps des intervalles » assez longs : je les ai attribué, depuis que » j'ai lu votre traité des glaires, à des » diarrhées glaireuses que j'éprouvois par » le seul bienfait de la nature. Ce qui a » achevée de me couvaincre que les glaires » étoient la cause immédiate de ma maladie, » c'est que depuis huit mois que je n'ai » point eu de ces sortes d'évacuations, » j'ai eu dix accès violens ».

Il me seroit facile de citer d'autres faits, pour prouver que l'épilepsie peut dépendre d'un chagrin vif et concentré ; mais dans la crainte de fatiguer l'attention des lecteurs, je m'en tiendrai à ceux que je viens de rapporter, pour passer sur-le-champ, aux faits relatifs à la trop grande contention d'esprit.

Article III.

De la trop grande contention d'esprit.

J'ai dit également dans le traité des glaires, que toutes les fois que l'ame étoit extrêmement occupée, même d'objets qui ne lui déplaisoient pas, toutes les forces physiques se réunissoient au foyer établi par l'attention soutenue, et qu'il en résultoit une foiblesse dans toutes les parties de l'organisation. J'ai dit encore que si la contention étoit trop long-temps prolongée, l'organe qui en étoit le siege, et qui pouvoit être la plupart dn tems un des plus essentiels à la vie, accablé par le poids souvent énorme d'une portion de la matiere de la transpiration insensible qui lui étoit apportée peu-à-peu par les fluides forcés de suivre la direction du foyer irritant, se démunissoit de sa force réactive, qu'il ne pouvoit par conséquent, donner à cette humeur le dégré d'impulsion dont elle à besoin pour

reprendre son cours ; il est donc facile de concevoir d'après cela, comment, toujours accompagnée d'un principe acide, elle peut, en agaçant les nerfs du foyer même ou elle se réduit en gelée, devenir la cause des accès d'épilepsie. Aussi doit-on ajouter foi à ceux des auteurs qui ont assurés, que cette maladie dépendoit souvent de la trop grande application de l'esprit. On a vu dans la première partie de cette ouvrage, que Galien fait mention d'un jeune gramairien, qui en avoit des accès toutes les fois qu'il pensoit fortement ou qu'il enseignoit avec contention ; et si l'on en juge par le traitement qu'ordonna Galien, on verra qu'il ne reconnoissoit pour cause immédiate de la maladie de ce jeune homme, qu'une humeur pituiteuse ou glaireuse.

« Il y avoit déja trois mois que je n'avois » eu de crise, m'écrivoit il y a quelque » tems, un de mes malades, et je croyois » toucher à ma guérison ; lorsqu'à la suite » d'une application longue et opiniatre à » un sujet difficile, je me suis vu atteint

„ d'une nouvelle crise beaucoup moins forte „ à la vérité que les precédentes, mais qui „ ne m'a pas moins convaincu, que pour „ guérir, il falloit vivre dans l'insouciance „.

Ce malade d'un tempérament pituiteux, et par conséquent l'un de ceux qui, comme je l'ai dit ailleurs, sont les plus disposés à cette espèce de maladie, en étoit attaqué depuis cinq ans: il n'avoit cessé jusqu'à l'époque où il me consultâ, d'avoir des crises tous les huit à dix jours, et quelque-fois à des intervales moins éloignés; il y avoit déja trois mois qu'il étoit évacué tous les jours, une ou deux fois, par l'usage des poudres végétales que je lui conseillai parce que j'avois reconnu que sa maladie dépendoit d'une affection de l'ame; je supposois sa maladie bien avancée, et j'étois d'autant plus porté à le croire, que sa peau devenue séche avoit repris son ancienne douceur, et que son carractère, mélancholique depuis sa maladie, commençoit à redevenir accessible à la gaité; mais sans doute, le foyer morbifique n'étoit pas entièrement détruit

détruit, quoique les humeurs eussent contracté depuis trois mois l'habitude de se porter sur le tube intestinal, et je crains bien que cette rechûte ne recule de beaucoup sa guérison.

ARTICLE IV.

De la peur.

Si l'on fait attention à ce que j'ai dit des effets de la trop grande contention d'esprit, on verra que ceux de la peur, qui après le chagrin, est la cause morale de l'épilepsie la plus multipliée, doit offrir les mêmes résultats; que le cœur se resserre, et qu'il s'établit également un foyer d'irritation qui force l'humeur de la transpiration à s'y porter; que cette même humeur toujours irritante, peut, en agaçant les nerfs de l'organe même ou elle se réduit en gelée, mettre en convulsion tous ceux qui entrent dans la constitution de la machine animale, et occasionner des accès d'épilepsie. Mais si dans le premier cas, ces accès n'ont lieu qu'au bout d'un certain tems, dans ce dernier

ils se présentent avec la plus grande promptitude : l'éclair n'a pas plus de rapidité ; et l'on conçoit difficilement, qu'une personne jusques-là bien portante, soit renversée comme d'un coup de foudre à l'aspect d'un objet quelconque, qui la surprend par son apparition inopinée. M. Ven swieten a vu un enfant être attaqué subitement d'un accès d'épilepsie, par la frayeur que lui fit un grand chien qui sauta sur lui : toutes les fois que son oreille étoit frappée ensuite par les sons d'abboyemens vigoureux, cet enfant retomboit dans les mêmes convulsions.

On lit, dans le journal de médecine de M. Delaroque, que deux filles furent attaquées tout-à-coup d'accès d'épilepsie, par la peur que leur occasionnèrent des hommes qui s'étoient glissés secrètement dans leur lit. Wepfer qui rapporte ce fait, dit que l'une des deux, après avoir souffert de cruels symptômes pendant plusieurs années, est morte d'apoplexie, et que l'autre continuoit à mener une vie fort misérable ; sa maladie ne cédant à aucun des remèdes qu'on lui ordonnoit. On trouve dans le troisième

volume des actes physico-médicales d'Allemagne, septième observation, page 313, L'histoire d'une dame attaquée de cette maladie, par l'impression que fit sur elle une personne qu'elle vit dans les convulsions épileptiques. Lintilius rapporte qu'une jeune femme grosse, ayant apperçu un pauvre homme dans le paroxisme, fut saisie du même mal et mourut. Il a été déja question dans cet ouvrage, d'un enfant de trois ans, que Frédéric-Hoffman dit avoir été atteint de cette maladie par la même cause. J'ai eu occasion de voir une femme de vingt ans qui, ayant vu tomber son enfant, en fut tellement effrayée, qu'elle devint aveugle et peu de tems après épileptique. J'ai connu aussi un enfant de quatre ans, qui fut attaqué de la même maladie, par la frayeur que lui causa un violent coup de tonnere; il lui survint une diarrhée glaireuse que je considérai comme la crise la plus favorable qui put lui arriver, parce qu'elle annonçoit la destruction du foyer et la résolution de l'humeur; je crus devoir

laisser pendant quelque tems un libre cours à cette évacuation, je la supprimai ensuite peu-à-peu par l'usage des poudres végétales, qui rétablirent le ton des intestins en les débarassant des glaires, et ranimèrent la transpiration insensible : voilà actuellement trois ans et demi que cet enfant n'a eu aucune attaque. J'ai vu encore plusieurs jeunes-gens, sur-tout parmi ceux qui n'avoient jamais connu d'autres armes qu'une plume et des livres attaqués de la même maladie à l'approche de l'ennemi ; et l'on se rapelle que j'ai rapporté plus haut l'histoire d'un homme qui, ayant vu tomber quelqu'un dans l'eau, éprouva une frayeur si grande qu'il devint sur-le-champ épileptique.

Je terminerai ce qui concerne la peur, par un fait que rapporte M. Tissot : quoique fort long ; j'ai cru devoir le citer ici, parce qu'il m'a paru très-propre à étayer l'opinion que j'ai émise au commencement de cette seconde partie, relativement à la nature de l'humeur que je considère comme cause immédiate de l'épilepsie, toutes les fois que cette maladie

est déterminée par des causes morales ; la voici :

„ L'on m'a ammené en septembre 1769, „ une étrangère, âgée de quatorze ans, dont „ la maladie offre quelques singulatités remar- „ quables. Elle avoit joui d'une très-bonne „ santé jusqu'à l'âge de sept ans : à cette „ époque, elle se trouva sur l'eau en partie „ de plaisir avec d'autres jeunes personnes, au „ moment d'un orage violent qui les effraya „ toutes beaucoup ; toutes vomirènt, elle „ seule ne vomit pas : quelques jours après, „ on remarqua dans ses paupières, un mou- „ vement qui parut dabord un tic, mais „ qu'on reconnut bientôt pour être „ convulsif. Deux médecins très-habiles, „ aux soins desquels on la confia, ne „ purent empêcher qu'il ne parut au bout „ de quatre mois de vrais accès d'épilepsie, „ très-forts et très-fréquens, et qui durèrent „ plusieurs mois. Pendant une partie de „ ce tems, la jeune malade avoit fréquem- „ ment dans l'intervalle des grands accès, „ des petits très-courts, marqués seulement

„ par une perte instantanée de connoissance
„ qui lui coupoit la parole, avec un très-
„ léger mouvement dans les yeux; souvent
„ en revenant à elle, elle achevoit la phrase
„ au milieu de laquelle elle avoit été inter-
„ rompue; d'autres fois elle l'avoit oubliée
„ pendant un autre partie de ce même tems:
„ ces accès instantanés ne la prenoient jamais
„ que pendant qu'elle marchoit; elle étoit
„ arrêtée sans connoissance pendant quel-
„ ques secondes, et il y avoit toujours un
„ léger mouvement convulsif dans la jambe
„ qui étoit en avant. Cependant les grands
„ accès s'éloignoient, mais ses petits étoient
„ fréquens: lorsqu'un jour, après en avoir
„ eu plusieurs, la malade alla se baigner
„ dans la rivière avec une femme-de-chambre;
„ depuis cet instant, elle resta 21 mois
„ sans en avoir, ni de grands, ni de petits;
„ les grands reparurent après cet intervalle,
„ dans le moment du chagrin que lui causa
„ la mort imprévue d'un père; et dès-lors,
„ ils ont continué, et sont assez fréquens
„ dès les premiers froids de l'automne,
„ jusqu'aux premiers jours chauds de l'été;

„ mais pendant toute cette dernière saison, „ la malade n'en éprouve aucun, et jouit „ d'une parfaite santé; à cela près, qu'elle „ a le genre nerveux très-mobile, s'attriste „ souvent, et s'effraie avec la plus grande „ facilité; les bains froids que le succès „ du premier avoit indiqués, lui ont été „ inutiles dans cette rechûte (1).

On a du faire attention, que M. Tissot dit que toutes les jeunes personnes, excepté la malade, vomirent; et l'on ne peut pas croire, que ce vomissement fut occasionné par un dérangement que l'on éprouve presque toujours l'orsqu'on va sur l'eau pour la prèmiere fois; dérangement d'ailleurs qui n'arrive gueres que dans une traversée un peu longue, et lorsque le vaisseau est agité. Ces jeunes personnes étoient en partie de plaisir; ce ne pouvoit être que sur une rivière ou sur quelqu'étang: ce vomissement ne put donc être occasionné que par la frayeur, dont l'effet, comme je l'ai déja dit plusieurs fois, est de resserrer

(1) Tissot, de l'Epilépsie, p. 21, paragr. 5.

le cœur et les conduits excrétoires, et de forcer la trapiration à rétrogader vers le centre où elle se réduit en gelée ; j'ose donc assurer, d'après cette observation, que ces enfans ne vomirent qu'une humeur glaireuse, et que si celle qui ne vomit pas devint épileptique, c'est que chez elle, cette humeur se jetta sur les nerfs qu'elle agaça, et qu'il s'établit sur-le-champ un foyer d'irritation. Ce sentiment est confirmé par cette remarque bien importante de M. Tissot : que les grands accès, qui s'embloient avoir entièrement disparu, et qui se renouvellèrent à la suite de chagrins vifs, n'étoient fréquens, et n'avoient même lieu que dès les premiers froids de l'automne jusqu'aux premiers jours de l'été ; temps où la chaleur de l'atmosphère dissout la matière glaireuse, la met à même d'abondanner le foyer d'irritation, de se répandre dans le sang et les autres humeurs, et de traverser librement les vaisseaux les plus déliés, pour se confondre avec la masse universelle des fluides.

De la peur occasionnée par des objets fantastiques.

Mais si l'on est déjà surpris de voir que la peur, occasionnée par des objets réels, puisse donner naissance à des accès d'épilepsie, on le sera bien davantage en apprenant que le même désordre qui produit cette maladie, peut avoir lieu, lors même que les impressions d'effroi sont occasionnées par des objets fantastiques, créés spontanément dans notre imagination. Je ne reviendrai point sur l'explication que j'ai donnée antérieurement, et je passerai sur-le-champ aux faits qui viennent à l'appui de cette assertion.

Bœrrhave dit qu'une femme avoit eu des accès d'épilepsie, occasionnés par l'idée qu'elle se formoit de personnes hydeuses dont ses servantes lui parlèrent (1). On trouve, dans le 1er. vol. des Actes Physico-Médicales d'Allemagne, deux faits analogues, et l'un de ces faits concerne une jeune mariée, qui, ayant cru voir un spectre ou fantôme, en fut telle-

(1) De morbis nerv. p. 803.

ment épouvantée, qu'elle fut attaquée d'accès d'épilepsie dont elle mourut le lendemain. Il est aussi question, dans le même ouvrage, d'un homme qui, ayant eu un songe terrible, s'éveilla dans une frayeur à laquelle succèda un accès d'épilepsie très-violent ; peu de tems après il eut une attaque de paralysie dont il mourut.

Le célèbre Peyroux rapporte l'observation d'un jeune homme, qui ne tomboit jamais, que parce qu'il croyoit voir venir au galop et avec beaucoup de bruit, un carosse, dans lequel se trouvoit un petit homme en bonnet rouge ; la crainte d'être écrasé le faisoit tomber roide et sans connoissance ; un instant après il revenoit à lui (1).

Je fus consulté il y a environ dix-huit mois, pour un jeune homme de vingt-sept ans, d'un tempérament phlegmatique ; ce jeune homme, passant un soir dans un chemin fort obscur, fut tellement effrayé de l'idée d'un homme d'une taille extraor-

(1) Observ. Med. p. 90.

dinaire, qu'il croyoit voir placé sur son passage, qu'il fut tout-à-coup attaqué d'un accès d'épilepsie : ce malade en avoit déjà eu dix ou douze tous les quinze jours ou environ, lorsqu'on me fit part de sa situation. A cette époque, il paroissoit sur toute sa peau, à une distance peu éloignée les uns des autres, des boutons que je regardai comme un bienfait de la nature, et dont je pensai qu'il seroit possible de profiter pour faire sortir du sang, le vice âcre que lui communique toujours, la matière de la transpiration. Je crus devoir seconder cet effort critique par tous les moyens propres à pousser du centre à la surface. Je lui fis prendre sur-le-champ des bains tels que ceux que j'indique dans ce genre d'épilepsie, et par jour cinq verres d'une décoction de salsepareille et de racine de patience; ce jeune homme n'eut pas suivi ce conseil pendant cinq jours, que sa peau fut toute couverte de boutons qui jettoient une eau rousse, mais sans odeur; la boisson et les bains furent continués, pendant 15 jours après lesquels la

peau devint tout-à-fait nette. Quoiqu'il allât déjà bien mieux, puisque l'accès qui parut le huitième jour de ce traitement, avoit été très-léger, je l'engageai à faire usage des poudres végétales pendant six semaines, et tous les douze ou quinze jours, pendant six mois au moins ; j'ai eu la satisfaction d'apprendre qu'il n'avoit plus eu d'accès depuis celui dont je viens de parler.

ARTICLE V.

De la passion de l'amour.

JE ne parlerai point de cet amour brutal, pour qui tous les objets sont indifférens, pourvu qu'ils se prêtent à le satisfaire, ni même de cette ardeur violente et en quelque sorte purement physique, qu'allume dans les sens une imagination libidineuse, et toute occupée des impressions de la volupté mais de cet amour honnête, de ce sentiment vif et pur tout à-la-fois, qui nous

entraîne malgré nous, et nous persuade que notre bonheur, notre destinée, sont invinciblement unis au sort d'une personne dans laquelle nous avons cru découvrir un rapport sensible avec nous mêmes. Il n'est point de jouissance égale à celle qui résulte d'un pareil amour, lorqu'il a peu d'obstacles à vaincre, et que par des peines et des soins qu'on prend toujours avec un grand plaisir, on peut se promettre de surmonter mais aussi, il n'est point de situation plus triste que celle où il nous réduit, quand une fois nous croyons avoir perdu pour jamais tout espoir de réussir: l'ame sans cesse remplie de l'objet aimé, ne conçoit plus d'idées que celles qui le lui rappellent, ces idées l'absorbent toute entière; et cette extrême préocupation, cette contention réelle, quoique différente, dans sa nature et dans son objet, de celle qui résulte d'une trop grande opiniatreté au travail, n'est pas moins capable d'agir au détriment de l'organisation, et de produire des accès d'épilepsie. Mais, si dans la contention de l'esprit, l'humeur

de la transpiration paroît être la seule qui se jette sur le foyer d'irritation, et qui agace les nerfs; dans celle qu'occasionne la passion de l'amour, la même humeur devient beaucoup plus âcre, soit par la puissance de la préocupation, soit par sa combinaison avec la matière prolifique qui, après s'être échauffée dans les organes de la génération, où la force du tempérament peut la déterminer à chaque instant, reflue dans le torrent de la circulation : aussi n'attribuai-je qu'à cette complication l'épilepsie dont étoit attaquée la fille de dix-huit ans, que j'ai eu occasion de voir au mois d'août 1788, et je ne doute point que ce ne fut à cette même cause qu'étoit due celle de la jeune demoiselle, du même âge, dont parle Schorberus.

Je fus invité, il y a deux ans, à assister à l'ouverture du corps d'un jeune homme de vingt-six ans, mort dans un accès d'épilepsie. On ne savoit à quoi attribuer cette maladie, ce qui m'engagea à faire beaucoup de questions au père et à la mère. Comme je leur demandai, si le jeune homme n'avoit

point eu quelqu'inclination, j'appris d'eux qu'ils s'étoient opposés au mariage qu'il vouloit contracter avec une demoiselle, dont la fortune n'équivaloit pas à la leur, et que dès le moment où il lui avoient assuré d'une manière positive, qu'ils ne consentiroient jamais à l'union qu'il desiroit, ils avoient apperçu, tant dans son caractère qui étoit très-gai, que dans sa santé qui étoit excellente, un changement manifeste: il étoit devenu sombre et mélancholique; ses digestions s'étoient insensiblement dérangées, il avoit considérablement maigri, en peu de tems, son teint s'étoit décoloré; enfin la veille, au moment où il s'y attendoit le moins, il avoit été atteint de convulsions affreuses qui, suivant la description qu'on m'en fit, et le témoignage d'un homme de l'art qui s'y étoit trouvé, étoient bien certainement épileptiques. D'aprés un pareil aveu, je n'hésitai pas de croire que l'infortune de sa passion étoit la seule cause de la maladie et de la mort de ce jeune homme; je fis part de mes idées au chirurgien qui avoit été

présent à sa mort, et qui se trouvoit là pour enfaire l'ouverture ; je l'engageai à porter le scalpel sur les organes de la génération, où je lui assurai qu'étoit le siège de la maladie : il ouvrit donc les vesicules seminales et le canal déferent, qui se trouvèrent remplis de sperme, et ulcérés dans plusieurs endroits ; les intestins et l'estomac dans lesquelles il continua ses recherches, étoient tapissés de matières glaireuses ; quand aux autres organes, nous les trouvâmes très-sains.

ARTICLE V.

De la colère

Le resserrement du cœur et des conduits excrétoires étant les premiers effets de la colère, sur-tout lorsqu'un sentiment pénible et plus ou moins long-tems concentré précède l'explosion de cette violente affection de l'ame, il doit nécessairement en résulter comme dans les cas précédens, le retour de la matière de la transpiration vers le centre, et de même que j'ai établi que dans la passion de l'amour, cette matière n'est pas ordinairement la seule qui trouble la circulation; ainsi dois-je faire observer que dans la colère, elle se combine avec une autre humeur essentielle, avec *la bile*, qui, à raison de sa qualité chaude, est elle-même, si je peux m'exprimer de la sorte, la cause matérielle de cette passion; il s'opère donc entre ces deux humeurs un mélange d'autant plus inévitable, que partant de points tout-à-fait

opposés, elles sont forcées de se rencontrer dans leur direction respective : aussi le désordre qui en est la suite, est-il dans un clin-d'œil porté au plus haut degré, et beaucoup d'observateurs rapportent des exemples d'épilepsie occasionnée par cette affection dangéreuse.

On lit, dans l'histoire de l'Académie royale des Sciences, qu'un garçon âgé de 18 ans, tomboit depuis fort long-temps, et plusieurs fois la semaine, dans des accès d'épilepsie qui dépendoient de la même cause; son tempérament étoit pituiteux, son visage étoit bouffi et plombé, et son esprit stupide; son dernier accès fut de cinq jours, pendant lesquels il demeura sans mouvement, sans parole et sans aucun sentiment; tous les remèdes qu'on lui donna furent inutiles: après sa mort, M. Poupart lui scia le crâne, et il trouva sous les tégumens beaucoup de sang épais et noir; la moitié du crâne étant levée, il vit sous la dure-mere, une pituite épaisse et plus solide que la gelée, qui s'étoit si bien filtrée, qu'à peine on pouvoit l'en dé-

mêler ; cette lymphe endurcie entouroit toute la moitié de la partie supérieure de la dure-mère, qui sembloit n'être attachée au crâne que par cette espèce de colle ; la dure-mere auroit été en assez bon état, si elle n'eut été enduite d'une matière glaireuse.

On trouve dans les Actes Physico-médicales d'Allemagne, vol. 2, obs. 133, pag. 302, l'histoire d'une petite paysanne âgée de six ans, devenue épileptique par des accès fréquens de colère (1).

---

(1) M. Tissot, dans l'histoire qu'il fait de l'épilepsie d'un jeune homme de 30 ans, dit qu'un jour ce malade ayant eu un mouvement de colère très-vif, fut une demi-heure après privé de l'usage de la parole, ayant pris du papier et un crayon, il écrivit : je me porte bien, mais je ne puis parler ; bientôt il perdit la connoissance dont il resta privé quelques jours, ainsi que de la parole, ayant la bouche toujours ouverte et les yeux hagards ; il reconnut cependant un peu la personne qui le soignoit habituellement, mais ses sens et sa mémoire ne se rétablirent que peu-à-peu, ainsi que sa santé. Cet homme avoit eu dans son enfance des cautères au col ; apparemment, dit M. Tissot, pour remédier à quelques accès convulsifs ; ces premiers cautères furent fermés, et quelques années après on en fit un au bras, qui subsista jusqu'à l'âge de dix-huit ans, époque à laquelle le

Je soigne en ce moment un jeune homme âgé de seize ans, d'un tempérament mélancholique, qui doit cette maladie, dont il a des accès assez fréquents, à des mouvemens de colère que ses parens ont négligé, par foiblesse, de réprimer dans son enfance.

Tels sont les faits que j'ai cru devoir rapporter pour prouver qu'il est un genre d'épilepsie qui dérive de causes morales, et qu'alors les glaires sont la seule humeur qui doit fixer l'attention du médecin, et le diriger dans le traitement de cette maladie qu'on connoîtra aux caractères indiqués dans l'article suivant.

---

malade alla à l'Université où il éprouva pendant plus de dix ans des chagrins et des contradictions. Ce fut en entrant dans sa trentième année, qu'il eut des accès d'épilepsie.

ARTICLE VI.

Signes de l'Épilepsie qui dépend des causes morales.

ON connoîtra que l'épilepsie dépend de causes morales ; 1°. Si la personne épileptique, après avoir été en butte à quelqu'une ou plusieurs des diverses affections que j'ai désignées, en a ressenti pendant quelques jours dans tout son être, un grand dérangement, un abattement marqué et semblable à celui qui accompagne toujours un chagrin vif ; 2°. Si l'accès est venu peu de temps après, et si, ayant été long-temps à se déclarer, il ne s'est rien passé dans l'intervalle, qu'on ait pu juger capable de produire les mêmes accidens, tels qu'une plaie considérable sur des parties très-sensibles, une fracture, une contusion, une chûte sur la tête ou autre partie noble ; 3°. Si la personne gaie auparavant, est devenue triste et mé-

lancholique, et si elle s'emporte aisément. 4°. Si la peau est devenue sèche, ce qui est, comme je l'ai dit dans le Traité des glaires, un signe évident du défaut de transpiration, s'il transpire encore difficilement; enfin, si l'on découvre chez lui les signes qui annoncent un sang épais ou glaireux.

ARTICLE VII.

L'Épilepsie est-elle héréditaire?

On a rapporté des exemples qui sembleroient prouver que l'épilepsie est héréditaire; mais ces exemples sont si rares, qu'on ne peut point conclure pour l'affirmative. Je connois beaucoup de pères épileptiques, dont les enfans déjà âgés, n'ont pas la moindre apparence qui les menace de le devenir: j'ai vu, dit M. Tissot, beaucoup d'enfans nés de pères ou de mères épileptiques, et qui n'ont jamais eu la plus légère

atteinte de cette maladie (1). Parmi beaucoup d'épileptiques auxquels je donne actuellement mes soins, il ne s'en trouve aucun dont les parens l'aient été.

Il est cependant vrai de dire que beaucoup d'enfans peuvent hériter de la cause pré-disposante ou éloignée de cette maladie ; mais c'est, je pense, le seul reproche qu'ils puissent faire à leurs parens, et les enfans conservent souvent toute leur vie cette cause, sans que pour cela la maladie arrive : car, comme je l'ai déjà dit, la cause prédisposante de l'épilepsie ne suffit pas pour la produire ; il faut encore que la cause immédiate se présente avec tout l'appareil qu'exige le développement complet du germe morbifique (2).

Mais, objectera-t-on, si des enfans naissent épileptiques d'un père attaqué de la même maladie, ne sera-t-on pas fondé à en conclure que le mal a été communiqué par le père à son fils ? la présomption est forte, cependant on

---

(1) De l'Épilepsie, p. 28, parag. 9.

(2) Ce principe s'applique à toute espèce de maladie.

peut répondre qu'il est possible encore que ce soit de la faute de la mère seule, qui, pendant sa grossesse, se sera trop vivement affectée de la maladie de son époux, et qui aura eu plusieurs fois de grandes frayeurs en le voyant tomber. On se rappelle que j'ai dit, au commencement de cet ouvrage, qu'un enfant naquit épileptique, parce que sa mère fut frappée d'effroi pendant qu'elle le portoit dans son sein. Guillaume Fabrice rapporte l'exemple d'une femme, qui, ayant été saisie d'une très-grande frayeur accoucha d'un enfant épileptique. On trouve dans le 3e. volume des Actes Physico-médicales d'Allemagne, dec. 2e., an 4e., pag. 209; l'histoire d'une dame qui; ayant rêvé qu'elle étoit arrêtée par un levreau qui lui bouchoit le passage, s'éveilla toute tremblante, eut la fièvre et accoucha peu de tems après d'un garçon épileptique.

Avant de m'occuper des moyens curatifs de l'épilepsie qui est déterminée par des causes morales, je crois devoir examiner les divers remèdes proposés pour la guérison

de cette maladie, de quelles causes qu'elle provienne.

ARTICLE VIII.

Examen des divers remèdes recommandés pour le traitement de l'Épilepsie.

BEAUCOUP de gens ont annoncé des découvertes sécrètes, avec lesquelles ils ont prétendu guérir toujours l'épilepsie quelle qu'en fût l'origine ; mais, comme je crois l'avoir suffisament prouvé, cette maladie ne reconnoissant pas toujours la même cause, ces hommes, d'ailleurs, n'ayant pas précisé les circonstances où leurs remèdes conviennent, on ne pourroit les conseiller indifféremment sans avoir à appréhender les accidens qui résultent nécessairement d'une mauvaise application. D'autres médicamens connus, pris dans les différens règnes, ont été donnés comme excellens anti-épileptiques, par des gens de l'art qui, quoique très-célèbres, sont tombés néanmoins dans les mêmes erreurs que les premiers, en ne précisant pas davantage les cas où ils sont propres.

Remèdes indiqués dans le règne végétal

De la valériane.

Tournefort et Sylvius ont avancé que la valériane étoit un très - bon anti - épileptique. M. Chomel, abregé de l'histoire des plantes usuelles, tom. 1er. pag. 169, dit avoir guéri de cette maladie, par l'usage de la même plante, plusieurs personnes de différens âges et de différens sexes; entre autres, un enfant âgé de douze ans, qui tomboit depuis trois ou quatre ans, deux ou trois fois par mois, dans les mouvemens convulsifs, et à qui il étoit resté un tremblement continuel. Fabius Columna, Napolitain, attaqué d'épilepsie, se livra à l'étude de la botanique, pour tâcher de découvrir un remède propre à le guérir, et assure, dans un ouvrage qu'il nous a laissé et qui fut imprimé à Naples, en 1592, qu'il devoit son entière guérison à l'usage de la valérianne.

Dominique Panaroli, célèbre médecin de

Rome, qui avoit lu l'ouvrage de Columna, nous dit, dans son recueil d'observations, publié en 1643, avoir guéri un pêcheur chez qui les accès épileptiques revenoient deux ou trois fois par jour.

M. Marchand, de l'accadémie des sciences. M. de Haller, (1) et M. Tissot, (2) rapportent aussi des faits en faveur de cette plante.

De la rue.

Fabricius Hildanus, Zacutus et Valeriola, ont recommandé l'usage de la rue dans l'épilepsie; Dolœus en faisoit mettre dans le nez des épileptiques, lorsqu'ils se trouvoient dans le paroxisme. Simon Pauli la regardoit comme anti-vermineuse, et faisoit

---

(1) Hist. stirpium indigerarm Helv. t. 1, de l'Épilepsie, page 309.

(2) M. Tournefort dit avoir employé avec beaucoup de succès la valériane dans la passion hystérique et dans les plus violens accès de l'asthme; il ordonne de verser chopine d'eau bouillante sur une once de racine de cette plante, de retirer le pot du feu, de le bien couvrir et d'en faire faire l'infusion en plusieurs doses.

mettre du coton imbibé de quelques goutes de son huile dans le nombril des enfans qui étoient tourmentés par ces insectes : au défaut d'huile de rue, il faisoit appliquer du suc de ses feuilles fraîchement pilées (1). M. Chomel dit qu'on peut en donner quelques cuillerées par la bouche, dans l'eau de chiendent ou de scordium (2). Valeriola donnoit aux épileptiques une once de ce suc, avec demi - once de miel scillitique.

Du chardon bénit.

M. Hoffman considère la graine de chardon bénit, comme un excellent anti-épileptique : il assure aussi l'avoir éprouvé avec succès, dans la surdité, les vertiges, le ca-

(1) Abrégé de l'histoire des plantes usuelles, tome 1, p. 162.

(1) Il n'y a point d'inconvéniens à placer la rue ainsi employée, dans le traitement des enfans chez qui on aura reconnu que l'épilepsie est occasionnée par des vers.

tharre, l'hydropisie et la fièvre quarte (2).

Du buis.

M. Chomel a avancé que l'huile fétide qu'on tire du buis, étoit très-propre à guérir l'épilepsie ; il l'ordonnoit depuis douze goutes jusqu'à vingt, mêlée avec le sucre ou la poudre de réglisse. Mais quoique ce remède ne puisse convenir que lorsque l'épilepsie dépend du défaut de transpiration, il me paroit non-seulement insuffisant, mais encore dangéreux, parce qu'étant très-échauffant et devant être continué long-temps pour produire quelques effets salutaires, il jetteroit un trop grand trouble dans les humeurs et donneroit trop de ton aux solides.

---

(1) Simon Pauli recommande encore la poudre de feuilles de chardon bénit pour les vieux ulcères chancreux ; les bassinant avec l'eau distillée de la même plante, et les soupoudrant ensuite ; il est nécessaire aussi de faire boire aux malades quelques verres de la décoction des feuilles. Cet auteur dit avoir guéri de cette manière une femme dont les mammelles étoient rongées jusqu'aux côtes,

Du doronic.

Gesner dit avoir éprouvé avec succès le doronic dans l'épilepsie et le vertige, il le mêloit avec le guy, la gentiane et l'astrantia; mais cette plante est de peu d'usage dans la pharmacie: il n'est même pas trop sûr de s'en servir intérieurement, car la plupart des auteurs conviennent que les chasseurs en font usage pour faire mourir les loups; les chiens et les autres quadrupèdes n'en mangent point sans danger; quelques-uns, après Mathiole, croyent le doronic propre aux morsures du scorpion, à cause de la figure de sa racine, (quelle confiance!) elle entre même dans la composition de quelque remède Alexitère. M. Ray dans son histoire, assure que les gens de la campagne (ce que je n'ai jamais vu) s'en servent pour les vertiges; on prétend même que les danseurs de corde mangent de la racine de cette plante pour fortifier leur cerveau, et les garantir du même accident.

Du mouron.

Arthman, Mynficht, Rolfinsius et Willis, ont recommandé le mouron pour la guérison de l'épilepsie.

On trouve deux espèces de cette plante, dans les jardins et dans la campagne, sur les bords des fossés et des grands chemins; elle ne diffère que par la couleur de la fleur, qui est rouge dans l'une et bleue dans l'autre.

Du caille-lait ou petit muguet.

Tauvrey et Emmanuel Konig ont vanté pour la cure de la même maladie, le caille-lait ou petit muguet dont on trouve aussi deux espèces dans les prés, sur les bords des chemins et des allées des bois un peu découverts; mais comme l'analyse a démontré que cette plante abondoit en esprit acide, elle ne peut que nuire dans l'épilepsie qui dépend des causes morales.

Du merisier ou cerisier sauvage.

Selon Schroder et Konig, il n'est point de meilleure plante pour guérir l'épilepsie que le mérisier ou cerisier sauvage, soit qu'on fasse manger ces fruits à ceux qui en sont atteints, soit qu'on leur fasse prendre l'eau distilée au bain de vapeur.

De la sauge et la lavande.

Rulandus dit avoir guéri une femme épileptique, par l'usage du vin où il faisoit infuser la sauge, et Schinkius ainsi que Sennert, disent avoir traité avec succès la même maladie, par l'usage de l'huile essentielle de lavande.

Du coudrier ou noisetier

Rulandus, dans son Trésor de Pratique, recommande fort pour la guérison de l'épilepsie, l'huile de coudrier ou noisetier tirée par distilation, et connue sous le nom d'oleum heraclinum de Rulandus : cet auteur cite même plusieurs cures de cette maladie, opérées

opérées par son usage ; le souffre tiré des barbes de cette même plante, a été aussi recommandé dans le même cas, par Michel Ettmuller (1).

Du lycopodium ou mousse de terre gravelée.

Ce même auteur regarde aussi comme un excellent anti-épileptique, sur-tout pour les enfans, le souffre végétal tiré du lycopodium ou mousse de terre gravelée, et il assure que le charbon trouvé sous la racine d'armoise rouge, *le jour de la Saint-Jean* ou environ, avant le soleil levé, a été éprouvé avec succès dans la même maladie ! ,, j'avois vu dit-il, ce charbon vanté par plusieurs auteurs, qui assurent qu'il ne se trouve que la veille de la Saint-Jean, et quoique Joël en fasse l'éloge dans sa pratique, je croyois que c'étoit une fable; mais une femme de ma connoissance, ma montré de ces charbons qu'elle avoit trouvé sous

(1) Prat. Gen, de medecine, t. 2, p. 422.

l'armoise avec lequel elle guérissoit plusieurs enfans épileptiques " (1).

Du tilleul.

Les feuilles et les fleurs de tilleul en infusion, l'eau qu'on entire par la distillation, la conserve qu'on en fait, l'esprit qu'on en obtient par le secours de la fermentation, et la décoction du bois, surtout les jeunes branches de deux ans ou environ, toutes ces préparations conviennent, suivant M. Chomel, dans l'épilepsie, la paralysie et les vertiges (2).

De la pyvoine.

Le même M. Chomel assure que la pyvoine est également estimée, non-seulement dans l'épilepsie, mais encore dans les maladies du cerveau, pour l'incube, appellée vulgairement le cochemar et pour les mouvemens convulsifs.

Cette plante connue sous le nom de mâle et de femelle, est de deux espèces qui se

---

(1) *Ibid.* ac. suprà, p. *idem.*

(2) Abrégé de l'Histoire des plantes usuelles, t. 2, p. 358.

cultivent aisément dans les jardins où elle se multiplie par la graine qui en tombe, et par leur racines qui subsistent plusieurs années ; on se sert ordinairement de leur fleurs, de leur graine et de leur racines : l'usage commun de ces parties est de les réduire en poudre après les avoir fait sécher à l'ombre, et d'en donner depuis un gros jusqu'à deux, en bol ou en opiat; on ordonne aussi les racines en décoction et en infusion, jusqu'à une once lorsquelles sont fraîches : sa racine entre dans la poudre de guttette. Galien préféroit la pyvoine mâle à la femelle ; il vouloit que sa racine fut arrachée lorsque le soleil est dans le signe *dn lion*, cet homme célèbre prétendoit que pendue au col, cette racine étoit une excellente amulette pour prévenir l'épilepsie. Forestus, liv. 10, obs. 59, et Bartholin, cent. 4e., histoire 69, en font aussi l'éloge dans le même cas ; il est question de la vertu amuletique de la même racine dans la 7e. des observations communiquées au célèbre Rivière, par M. Desgrandsprés.

Du muguet.

L'essence et l'esprit de muguet sont d'après Lindanus, un excellent anti-épileptique; mais il veut qu'on cueille ces fleurs bien mûres, avant le lever du soleil dans le mois de mai, lorsqu'elles sont humectées de la rosée; cet auteur en faisoit couper les queues, et mettre les fleurs dans un vaisseau bien bouché pour être distillées; il faisoit verser l'eau spiritueuse qu'on en avoit tiré sur de nouvelles fleurs, faisoit réitérer cette opération plusieurs fois, après quoi il mettoit macérer dans l'esprit qu'on en tiroit du castoreum, faisoit distiller le tout, et conservoit cette composition pour s'en servir dans l'épilepsie, il l'ordonnoit depuis un demi-gros jusqu'à un gros.

De l'impératoire.

M. Chomel assure, qu'une demie poignée de feuilles d'impératoire infusée dans une pinte de vin dans un vaisseau bien bouché, est un remède utile aux épileptiques; il

faut, dit cet auteur, leur en donner un petit verre le matin à jeun (1).

Autres plantes diverses, également regardées comme anti-épileptique.

L'élebore blanc, la fraxinelle, ou le dictame blanc le galéga, la seile, lethim, l'yssope, la marjolaine, la toute-bonne, le blüet, la tanaisie, le zezeli, le mille-feuille et le poids, sont encore autant de plantes qui ont été considérées par certaines personnes, comme le spécifique de l'épilepsie.

Mais de tous les remèdes fournis par le même règne, il n'en est point auxquels on ait attribué plus de vertu pour la guérison de cette maladie; qu'à la valériane et au guy, quoique personne n'ait encore donné, jusqu'à ce jour, aucune reison de cette préférence; le guy, surtout celui de chêne, étoit considéré par les druides (2), comme le spé-

(1) Abr. de l'Hist. des plantes usuelles, t. 2, p. 285.

(1) Pour cueillir cette plante, on faisoit avec beaucoup

cifique, non-seulement de l'épilepsie, mais encore de l'apoplexie et des vertiges; ces prêtres prétendoient même pouvoir guérir toutes les maladies avec une eau qu'ils en tiroient (1).

---

de pompe une procession au lieu où elle étoit. Les devins marchoient les premiers, et chantoient des hymnes et des chansons en l'honneur des Dieux: suivoit un héraut ayant une baguette à la main, et trois Druides qui portoient les choses nécessaires pour le sacrifice. Le chef des prêtres, habillé de blanc, fermoit cette procession, que le peuple suivoit en foule. Arrivés au lieu marqué, le chef des Druides montoit sur un chêne, et coupoit le guy avec une faucille d'or. Les Druides le recevoient respectueusement dans le sagum (robe blanche). On immoloit deux taureaux blancs et l'on faisoit la fête. On adressoit des prières aux Dieux, ainsi que Pline le rapporte, afin que cette plante donnât la prospérité à ceux qui devoient y avoir part. On s'en sert encore aujourd'hui en Angleterre dans les tranchées des enfans, et quelques praticiens de Londres en ordonnent l'usage. Hist. de l'origine de la Médecine, p. 178.

(1) On trouve dans les Mémoires de l'Académie des Sciences, p. 443, année 1740, une Dissertation très-savante prononcée dans cette Académie per M. Duhamel, ayant pour titre: *Diverses Observations sur le Guy*, que je conseille de lire à ceux qui desireroient savoir comment croît cette plante, et sur quels arbres on peut la trouver.

Remèdes indiqués dans le règne animal.

Le sang humain, son esprit, son sel volatif, et son huile, l'arrière faix humain, le crâne d'un homme mort d'une mort violente, le cerveau humain, son esprit et son huile préparés à l'imitation de Hartmanus, lusnée du crâne humain ramassés sur la tête d'un pendu pendu (1), les os d'un homme mort, violemment distillés ou préparés, la dent d'hypopotâme préparée sans feu, ou son sel volatif distillé, le castoreum, le sel volatif du succin, les œufs de caille séchés et pulvérisés, l'hyrondèle et l'élan, tels sont à-peu-près les remèdes fournis par le règne animal, qui ont été conseillés pour la guérison de l'épilepsie.

---

(1) Lusnée, est cette petite mousse verdâtre qui n'aît sur les crânes humains qui ont été fort long-tems exposés à l'air; elle croit jusques à la hauteur de deux ou trois lignes. Quelques auteurs assurent qu'elle est très-astringente, et que cette qualité la rend propre à arrêter l'hémorragie; elle entre dans la composition de l'onguent des armes, ou sympathique dont parlent Paracelse et Crollius.

Remèdes indiqués dans le règne minérat.

On a aussi fouillé dans le règne minéral, pour trouver des remèdes contre cette maladie, et parmi le petit nombre qu'on a jugé devoir lui convenir, ceux qui ont obtenu la préférence, sont: le cinnabre d'antimoine, son souffre, le vitriol et particulièrement son esprit volatif. Mais il en est de ces médicamens comme des premiers; leurs partisans n'ont pas précisé les circonstances de cette maladie auxquelles ils conviennent, la plupart en ont voulu faire des remèdes universels, et cette prétention fut toujours une erreur d'autant plus dangereuse, que l'épilepsie (j'en excepte celles qui dépendent de causes morales) est, comme je l'ai déjà dit, susceptible d'autant de traitemens que ses causes sont variées.

Une simple infusion vulnéraire, et quelques saignées pratiquées dans le principe de la maladie, si toutesfois le tempérament ne s'y oppose point, peuvent guérir parfaitement celle qui provient d'une contusion; des pansemens faits avec soin, celle qui doit sa nais

sance à une plaie ou une fructure ; le rappel à la peau d'une humeur galeuse ou dartreuse, combattues avec méthode, suffit presque toujours pour faire disparoître celle qui est occasionnée par la répercussion de ces humeurs ; des boissons délayantes et et atténuantes, une vie réglée, de la sobriété dans l'usage du vin, la privation d'alimens trop salés ou trop épicés, des exercices modérés et journaliers, peuvent également combattre avec avantage celle qui dépend d'un sang trop abondant ou trop exalté ect. ect.

Qu'on étudie la nature, qu'on la suive pas à pas, qu'on remonte aux causes premières des maladies ; que l'état moral ne soit pas si souvent compté pour rien dans l'altération des organes et la dépravation des fluides ; qu'on médite sur les ravages secrets des affections de l'ame ; que le mot épilepsie n'effraie pas plus que ce lui de fièvre ou de fluxion, et l'on se convaincra que cette maladie n'est pas aussi souvent incurable que quelques auteurs qui ont joui d'une certaine réputation l'ont avancé.

De la saignée.

Plusieurs gens de l'art ont pensé que la saignée devoit faire partie du traitement de l'épilepsie. Je conviens que cette opération peut être utile dans le principe de celle qui a pour cause une fracture, une plaie récente, une contusion à la tête, ou quelqu'autre partie noble, parce qu'elle occasionne la dérivation du sang qui tend toujours à se porter vers l'endroit blessé, où son séjour peut devenir un obstacle à la guérison; mais je nie qu'en aucun tems elle soit favorable dans l'épilepsie qui dépend uniquement de causes morales, parce que le sang pêche moins par sa trop grande abondance que par sa viscosité, et qu'il ne doit cet état qu'à l'obstruction des pores et des autres conduits excréteurs, à la difficulté qu'il éprouve par conséquent à se débarasser de la matière de la transpiration. On ne peut se promettre de traiter avec succès ce genre d'épilepsie qu'en recourant aux évacuations tant par la peau que par le tube intestinal; aussi est-ce là la raison

qui m'a fait adopter pour remplir ces deux indications, des bains et des purgations douces, entretenues dabord pendant un certain tems, puis renvoyées à des époques plus ou moins rapprochées, selon l'intervale des retours. On a dit, et le célèbre Haller est de cet avis, qu'en diminuant le volume du sang, celui qui restoit dans les vaisseaux s'y trouvoit plus à l'aise; que ses molécules dabord trop pressées les unes contre les autres, reprenoient le degré d'éloignement qui leur devenoit nécessaire pour circuler avec liberté; et d'après ce principe, beaucoup de personnes ordonnent de fréquentes saignées, lors même que l'épilepsie provient de causes morales: mais aulieu de diminuer par cette opération l'intensité des accidens, on ne fait que les aggraver, parce qu'elle occasionne dans tout le système vasculaire un nouvel affaissement qui augmente le volume de l'humeur morbifique, et sa disposition à refluer de la surface au centre.

Je fis il y'a quatre ans une réponse dans ce sens à un homme de l'art, de Grenoble,

qui me demandoit si de fréquentes saignées pouvoient convenir à un jeune homme de vingt-cinq ans, d'un tempérament sanguin et assez robuste, chez qui des accès d'épilepsie étoient arrivés à la suite des chagrins violens.

S'il est certain, lui dis-je, que la maladie de la personne pour laquelle vous consulte doit son origine à des chagrins vifs; la saignée est non-seulement inutile mais encore contraire : inutile parce que la Pléthore qu'on suppose avec raison exister, dépend moins de la trop grande quantité du sang que de celle de l'humeur de la transpiration dont ce liquide ne se débarasse que d'une manière trop imparfaite; et contraire parce qu'on ne peut diminuer le volume du sang, sans occasionner le relâchement de la fibre qui constitue le calibre des vaisseaux; relâchement qui, quoique momentané, n'est pas moins propre à produire son atonie, et tous les accidens qui en résultent, si cette opération est trop souvent réitérée.

On a été aussi d'avis d'employer les rafraî-

chissans ; mais la même raison qui exclud la saignée, du moins dans l'épilepsie qui est déterminée par des causes morales, s'oppose également à ce second moyen; car si l'on ne peut s'empêcher de reconnoître que les rafraîchissans n'agissent qu'en condensant les humeurs, on sera par là même forcé de convenir qu'ils ne peuvent que rendre plus pénible un état qui n'auroit jamais lieu, si ces humeurs conservoient toujours le dégré de fluidité qui convient à chacunes, pour passer librement dans leurs canaux respectifs. Je passe maintenant à l'exposé des différentes ressources que j'ai promis d'indiquer pour la guérison du genre d'épilepsie qui fait le sujet de la seconde partie de ce traité.

Articl IX.

Moyens curatifs propres à combattre avec succès l'épilepsie déterminée par pes causes morales.

Deux indications se présentent dans la cure de l'épilepsie qui dérive de cette source; la première est de faciliter par les pores, l'excrétion de la transpiration insensible, et d'évacuer par les selles la partie de cette humeur, qui, réduite en gelée ou glaires, sature le foyer d'irritation, invisque le sang ou empâte l'estomac et les intestins: la deuxième indication est d'écarter tout ce qui peut rappeller au malade les affections pénibles qui sont devenues l'origine de sa maladie Telles sont en peu de mots, les vues que doit se proposer l'homme qui voudra traiter avec soin les épileptiques de ce genre.

Afin de procéder avec méthode, j'ai cru

devoir placer sous le titre de *traitement* tout ce qui doit être employé par l'art, pour combattre la cause matérielle ou immédiate de la maladie; et sous le titre de *régime* tout ce qui est propre à détruire la cause originelle, c'est-à-dire les impressions que l'ame à reçues, et dont la durée ne pourroit que s'opposer aux effets des médicamens.

Traitement.

On commencera le traitement, par faire prendre au malade la décoction de racine de patience et de bardanne, que j'ai indiquée dans le traité des glaires: cette boisson sera prise seule pendant deux jours; le troisième et les suivans, on y ajoutera les poudres végétales.

Dans l'épilepsie ainsi que dans toutes les maladies, dont la guérison ne peut s'opérer qu'en évacuant les glaires, cette humeur, comme je l'ai déjà dit, doit être attaquée avec beaucoup de douceur; une ou deux évacuations par jour suffiront donc, pourvu qu'elles soient entretetenues assez de temps

pour détruire le foyer d'irritation : je ne saurois fixer de terme précis, parce que cela dépend de la différence des sujets et de la facilité plus ou moins grande qu'a l'humeur glaireuse à se résoudre ; mais voici comment on se comportera à l'égard de tous.

Après que ces malades auront pris les poudres végétales pendant six semaines, on les leur fera suspendre pendant quinze jours, au bout desquels ils les reprendront pendant huit jours seulement, et ensuite de cinq jours en cinq jours. Si le paroxisme est périodique et qu'il soit annoncé par des signes qu'on aura observés, il suffira après les six semaines accomplies, de leur en faire prendre dès que ces signes se représenteront, et deux ou trois jours après l'époque où le paroxisme auroit du arriver. Cette méthode est sage en ce qu'elle occasionne la dérivation de l'humeur glaireuse, dans un moment où elle se porte en abondance vers le foyer d'irritation, et l'expérience m'a toujours prouvé qu'en prénant ces précautions, il *étoit* rare qu'on ne s'opposat point à l'accès.

Dans

Dans le courant de quinze jours qui suivront les six semaines employées à l'usage des poudres végétales, on fera prendre quelques bains domestiques, dont les cinq premiers seront de vingt-neuf à trente-deux degrés de chaleur pour les adultes, et de la chaleur ordinaire des bains pour les enfans ; c'est-à-dire, jusqu'à l'âge de treize à quatorze ans : pour se diriger avec l'exactitude nécessaire, on se procurera le thermomètre de Réaumur.

Lorsque les bains auront acquis vint-neuf degrés de chaleur au moins, on y fera entrer le malade, et on tiendra toute prête de l'eau chaude pour les augmenter, dans le cas où dix minutes après, la sueur ne paroîtroit point; il faudra même augmenter, de dix minutes en dix minutes, jusqu'à trente-deux degrés et même trente-trois, si on le juge nécessaire pour provoquer la sueur.

Ces bains sont très-propres à désobstruer les corps glanduleux de la peau, à ouvrir les pores, et à donner passage à la matière de la transpiration. A peine y est-on entré que

presque toujours la sueur se présente, devient bientôt très-considérable, et continue de l'être jusqu'à ce que le thermomètre soit descendu à vingt-huit degrés : on n'en sortira point qu'il n'y soit arrivé, et au-dessous même si la sueur continue.

En sortant du bain, quelque soit l'instant de la journée où le malade le prenne (si c'est dans l'hiver) il se mettra dans un lit bassiné, où il restera une heure et demie au moins : il y déjeunera avec du chocolat à l'eau, ou du poulet, ou deux œufs mols, ou avec un bouillon gras. S'il arrivoit, cependant, que la sueur reparût dans son lit, il n'en sortiroit point avant que le calme fut complet. S'il se baigne le soir, son souper, qu'il prendra toujours dans son lit, sera léger. Comme dans ces sortes de bains, le malade est altéré, on lui donnera à boire autant qu'il en voudra, d'une infusion d'une pincée de fleur de violette et de quatre feuilles d'oranger pour une pinte d'eau : on pourra, si l'on veut, l'édulcorer avec une quantité suffisante de sucre. Ces cinq bains pris de suite, on laissera reposer le malade

pendant trois ou quatre jours, avant que de lui en faire prendre de tièdes, et on n'oubliera pas de lui donner tous les jours, pendant ses cinq premiers bains, un ou deux lavemens composés avec le son de froment et la graine de lin (1): tel est le traitement que doivent suivre, en général, tous ceux dont on aura reconnu que l'épilepsie dépend de causes morales, et ce traitement doit durer un an au moins.

Dans le cas ou après l'avoir suivi pendant trois mois, les malades n'en éprouveront pas tout le bien qu'on avoit droit d'en attendre, il faudroit pour seconder les remèdes qui doivent être encore continués de la manière ci-dessus indiquée, pendant neuf mois, appliquer au bras un vessicatoire et même deux.

Les bains de rivière dans les grandes cha-

(2) Si le malade entre dans ces bains le matin, il ne prendra de lavemens que le soir avant son souper : si au contraire il se baigne le soir ; les lavemens seront pris le matin.

leurs ne sont point à négliger : j'en ai vu les plus heureux effets ; mais ils ne doivent être employés que lorsqu'on aura été évacué au moins les six premières semaines, et qu'on aura pris les cinq bains chauds. Quant au genre de nourriture qu'on doit faire adopter à ces malades, il est absolument le même que celui que j'indique dans le traité des glaires, pour tous ceux dont la maladie appartient à l'humeur glaireuse.

Régime.

Quelque scrupule qu'on mît à suivre les conseils que je viens de tracer, ils pourroient devenir infructueux, si en même tems on ne donnoit la plus grande attention au moral ; et, pour me répéter, si on n'écartoit pas tout ce qui seroit susceptible de rappeller au malade les affections pénibles, cette situation d'âme qui est devenue la source de sa maladie : ainsi par exemple, si c'est une peur qui l'a causée, on tâchera de n'admettre dans sa société que des gens courageux qui rassurent et fortifient son imagination, aulieu de

l'ébranler par des récits qui caractérisent et communiquent la pusillanimité ; si ce sont des mouvemens de colère, il sera bon de ne lui faire voir que des personnes d'un caractère doux et calme ; si c'est un chagrin il faudra lui fournir des distractions salutaires dans la société de personnes gayes et d'une conversation agréable ect. ect. On fera tous les efforts possibles pour faire sortir de la solitude ceux qui y auront un penchant décidé : des promenades et des exercices journaliers leurs seront prescrits ; tels que la danse, le jeu-de-paume, celui connu sous le nom de barres, en un mot, tout ce qu'on croira propre à accélérer le mouvement musculaire, ainsi que celui du sang, et à faciliter la transpiration : mais j'observe qu'excepté les promenades, ils ne doivent point se livrer aux autres exercices en sortant de table, mais seulement deux ou trois heures après leur repas. Il importe sur-tout d'arracher ces malades à eux-mêmes, le plus possible, jusqu'à ce que les impressions premières se soient insensiblement effacées,

Mais il ne faudra rien négliger pour connoître la véritable cause et ne point courrir les risques de l'aggraver aulieu de la détruire. Afin de faire sentir toute l'importance de cette réflexion, j'ai cru devoir placer immédiatement après cet article la correspondance que j'ai entretenue il y a quelque tems avec un philantrope, pendant le traitement d'un épileptique dont le principe de la maladie et les accès subséquens étoient l'effet de l'influence du moral sur le physique.

PREMIERE LETTRE.

Paris, ce premier vendémiaire an 5.

A Monsieur ***.

Je me propose de vous faire part, Monsieur, de ce que je remarquerai d'important pendant le cours du traitement d'un épileptique qui doit bientôt se rendre chez moi pour y recevoir mes soins. Dès que j'aurai un peu conversé avec lui sur l'origine et les circonstances de ses accidens, je vous communique-

rai exactement ce qu'il m'aura appris. Si j'en juge par ce que m'a déjà écrit une de ses parentes, je crois que les observations que me fournira cette maladie, mériteront d'être recueillies.

Je suis bien parfaitement,

Monsieur,

Votre très-humble, etc.

Seconde Lettre.

Paris, le 10 vendémiaire.

Je viens d'avoir, Monsieur, un entretien avec le malade dont je vous parlois dans ma lettre du premier de ce mois. C'est un jeune homme de vingt-huit ans, d'un tempérament sanguin. Il m'a confié que dès l'âge de dix ans il avoit eu des resserremens de cœur, accompagnés de vertiges, et que toutes les fois qu'il en étoit attaqué il perdoit connoissance, et se croyoit toujours près de tomber; il paroît convaincu que cette situation étoit occasionnée par la privation des plaisirs de l'enfance, et avec d'autant plus de raison qu'il n'a point

éprouvé d'accès pendant quatre ans qu'il a été en pension dans un endroit où il s'amusoit beaucoup tous les jours avec des enfans de son âge. Mais ce qui pourra vous surprendre, c'est qu'au bout de ce tems les mêmes contrariétés ont fait reparoître les mêmes accidens, qui sont devenus, à mon avis, la cause prédiposante d'une véritable épilepsie : elle s'est déclarée à l'âge de vingt-quatre ans, à la suite de chagrins vifs que lui occasionna l'infidélité d'une personne dont il se croyoit aimé. Voilà, Monsieur, tout ce que j'ai pu recueillir d'un premier entretien. Comme on m'a prévenu qu'il étoit très-peu communicatif, il est possible qu'il m'ait laissé ignorer des choses plus importantes encore. Mais ces aveux rapprochés de la remarque que j'ai faite, qu'il a la peau sèche, que ses urines sont chargées de matières qui annoncent un sang glaireux, me rendent presque certain que sa maladie ne provient que d'affections morales. Je vais en conséquence lui faire suivre le traitement que j'applique à cette cause ; dès demain il com-

mencera à faire usage des poudres végétales, et les continuera pendant six semaines, après lesquelles je le ferai passer aux bains chauds dont je vous ai parlé pusieurs fois. Je n'attendrai pourtant pas six semaines, Monsieur, pour vous écrire, si d'ici à ce tems il se passoit quelque chose de remarquable.

J'ai l'honneur d'être, etc.

TROISIÈME LETTRE.

Paris, ce 20 vendémiaire.

Je fus témoin hier soir, Monsieur, d'un étourdissement qu'eut mon malade; un cri sourd et plaintif, un air égaré, des yeux étincelans et rouges, ainsi que le visage et principalement la partie du front; tels sont les accidens qui accompagnèrent cette petite crise dont la durée n'a pas été de plus de trente secondes. M'étant apperçu qu'il regardoit souvent vers ses pieds, et qu'il reculoit comme s'il eut été saisi de frayeur, j'en ai conjecturé que son imagination étoit occupée d'objets fantastiques: il prend depuis quatre jours les poudres

végétales qui lui font rendre beaucoup de glaires ; mais c'est la cause qui donne lieu à leur formation qu'il m'importe sur-tout de connoître, afin d'attaquer cette humeur dans son origine, et de parvenir à empêcher sa reproduction.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre, etc.

QUATRIÈME LETTRE.

Paris, ce 25 vendémiaire.

Mon malade eut avant-hier, Monsieur, une attaque complette d'épilepsie qui dura un quart-d'heure, et dont il est sorti avec le caractère sombre et mélancholique. Je vous ai dit précédemment que je soupçonnois qu'il se formoit l'idée de quelque fantôme ; que sans doute cette idée à laquelle son ame s'attache fortement, en déterminant vers le cerveau une assez grande quantité d'humeurs pour former un obstacle presqu'insurmontable à la circulation du sang, le faisoit tomber en

crise : je n'ai négligé aucuns moyens pour changer mes soupçons en certitude; j'ai même été jusqu'à lui en faire part ; mais ses réponses en éloignant mes premières suppositions, ajoutent à mon embarras : toutes fois comme il lui est échappé de dire qu'il craignoit d'exciter mes ris et mes plaisanteries, s'il me faisoit certains aveux, je persiste à croire que ces accès ne se répètent que par l'influence qu'exerce le moral sur le physique, à l'occasion de quelqu'évènement désagréable pour lui; et il faut que cette influence soit bien puissante, puisqu'au milieu d'un bain dont la chaleur étoit portée à trente dégrés du thermomètre de Réaumur, et où il transpiroit considérablement, il eut un resserrement de cœur, et par-conséquent un vertige tel que la sueur en fut suspendue pendant plus de cinquante secondes. Il est aujourd'hui à son troisième bain ; je compte lui en faire prendre encore deux demain et après.

J'ai l'honneur d'âtre,

Monsieur,

Votre très-humble, etc.

Cinquième Lettre.

Paris, ce 15 Frimaire, an 5.

Le dernier aveu de mon malade, qui comme je vous l'ai marqué dans ma dernière lettre, acheva de me convaincre que sa maladie dépendoit uniquement de l'influence du moral sur le physique, m'avoit déjà servi à combattre sa maladie avec plus de méthode qu'auparavant : spectacles, sociétés agréables, promenade, jeux, en un mot, tout ce qui m'avoit paru propre à le distraire, n'a point été négligé, et j'avois la satisfaction de voir que son caractère devenoit plus gai, que ses étoudissemens étoient beaucoup moins fréquens ; six semaines s'étoient écoulées dans la plus parfaite tranquilité ; enfin, je me flattois d'avoir rempli avec exactitude toutes les indications ; mais, hier, à quatre heures du matin, on est venu m'avertir qu'il se trouvoit dans la crise ; elle n'a pas été aussi longue que les précédentes : je vous instruirai dans ma prochaine, du résultat d'un

entretien que je vais avoir avec lui, et que je ne terminerai point sans savoir à quoi m'en tenir sur tout ce qui peut déterminer le retour de cette maladie singulière.

Salut, etc.

Sixième Lettre.

Paris, ce 18 Frimaire, an 5.

Je vous avois marqué, monsieur, dans ma quatrième lettre, que je soupçonnois que des idées fantastiques auxquelles mon malade se livroit trop fortement, étoient la cause du transport des humeurs vers la tête, où je ne pouvois douter qu'étoit le foyer d'irritation; mais je suis enfin détrompé, et vous serez tout étonné d'apprendre que la crise dont je vous ai parlé dans ma dernière lettre, a été la suite du désagrément qu'il a éprouvé en achetant un objet beaucoup trop cher, c'est „ moins pour l'argent que j'ai dépensé, m'a-„ t-il dit, que par la blessure que cette mau-„ vaise acquisition a faite à mon amour „ propre; je ne puis supporter aucune con-„ trariété en ce genre, et puisqu'il faut que

„ je vous avoue ma foiblesse, vous saurez
„ que c'est la seule cause de mon mal ; que
„ toutes les crises que j'ai eues jusqu'à présent,
„ ne sont jamais arrivées qu'à la suite de
„ quelques peines plus ou moins vives ; mais
„ je ne dois pas vous laisser ignorer que pour
„ qu'elles aient lieu, il faut que la contra-
„ riété que j'éprouve m'occupe pendant dix-
„ huit heures au moins. „

Vous concevez, Monsieur, combien ces renseignemens me sont précieux : mais combien aussi il est difficile de détruire une maladie dont la cause peut se reproduire à tout instant du jour ! cependant comme il ne peut avoir d'accès, qu'autant que l'âme est occupée du même objet pendant un laps de temps assez considérable, (et il est aisé de s'en appercevoir par l'air sombre et mélancholique qu'il prend malgré lui, par la couleur de son teint qui perd un vermeil tempéré, pour devenir d'un rouge très-vif, par ses yeux étincelans et hagards, et par ses fréquens étourdissemens), j'espère réussir à m'y opposer, et par suite de temps, à l'en délivrer pour

toujours et empêcher les humeurs de se porter à la tête, où je ne doute point qu'est établi le foyer d'irritation, en lui faisant prendre des lavemens, des bains de pieds, et une dose de poudres végétales. Je vous ferai part, M. dans quelque-temps de l'effet que ces moyens réunis auront pu produire.

J'ai l'honneur d'être, etc.

Septième Lettre.

Paris, le 15 nivose 5e.

Deux fois mon malade a eu M. tous les symptômes qui annonçent ses crises, et deux fois ils ont été dissipés par les moyens dont je vous ai parlé dans ma dernière lettre; c'est-à-dire, en lui faisant prendre des lavemens, afin de rendre la circulation du sang plus aisée dans les vaisseaux du bas-ventre; des bains de pieds et les poudres végétales, pour favoriser la dérivation de ce fluide vers les extrémités inférieures, et le débarasser de la matière de la transpiration insensible

retenue à l'intérieur, par l'effet de la trop grande contention. Lorsque j'aurai répété la même expérience assez de fois pour convaincre ce jeune homme de la possibilité de sa guérison, je le rendrai à sa famille qui le chérit trop pour ne pas l'observer et aller au-devant des accidens, en suivant les mêmes procédés.

J'ai l'honneur d'être, etc.

HUITIEME LETTRE.

Paris, ce 15 ventôse 5e.

Je n'ai jamais été si bien fondé qu'aujourd'hui, Monsieur, à compter sur la guérison de mon épileptique: sept expériences, sans y comprendre les deux dont je vous ai déjà parlé, ont agi avec tant d'efficacité, que lui-même croit pouvoir se promettre une guérison certaine; mon dernier essai sur-tout est bien fait pour nous confirmer tous deux dans cette opinion. Le même sujet qui avoit donné lieu aux premiers accès s'est représenté il y a huit jours, il s'agissoit

encore

encore d'une infidélité, et la douleur qu'il en a ressentie a été d'autant plus profonde que l'inconstance de l'objet de son attachement lui paroissoit avoir pour motif, sa maladie dont il n'ignoroit pas que la personne avoit vu plusieurs accès; aussi le coup que lui porta la lettre qu'il en reçut, fut-il si vif que pour cette fois-là je pense, il ne se seroit pas passé plus de huit ou neuf heures sans que la contention déterminât assez d'humeur à la tête pour saturer le foyer d'irritation; et je suis persuadé que si je n'eusse pas eu le soin de mettre promptement en usage les moyens dont je vous ai déjà parlé, il auroit eu infailliblement une crise complette. Il vous sera facile de vous peindre, Monsieur, la satisfaction qu'un succès aussi heureux procure à ce jeune homme qui jusques-là avoit cru sa maladie inguérissable. Son départ est fixé au 25 de ce mois.

J'ai l'honneur d'être, etc.

ARTICLE X.

Soins à donner aux épileptiques pendant l'accès.

Je crois devoir donner actuellement des conseils généraux relativement aux précautions à prendre pendant la durée des accès d'épilepsie, quelle que soit la cause qui détermine cette maladie.

Lorsque les malades se trouveront dans les convulsions, afin d'empêcher qu'il ne se déchirent la langue ou ne se la coupent entièrement, comme j'ai déjà dit que cela étoit arrivé (1), on s'occupera dabord

(1) S'il arrivoit que malgré toutes les précautions la langue fut amputée, il faudroit avoir recours aux sutures, et j'observe à ce sujet qu'il n'est point de partie où la réunion s'opère plus facilement qu'à la langue. Turner rapporte un fait qui le prouve évidemment. » La langue avoit été amputée, de » façon qu'elle ne tenoit que par un filet à chacun de ses » bords, on fit des sutures, et trois jours après l'accident,

de placer entre leurs dents un petit coin de bois, ou ce qui vaut mieux, suivant le conseil que donne M. Tissot, dans son traité de l'épilepsie; « un linge entortillé » en rouleau et assez ferme pour que les » dents ne puissent avoir aucune prise sur » la langue, ou bien le coin d'un mouchoir » ou d'une serviette fine ». On posera, autant qu'il sera possible, les malades de manière à ce qu'ils ne puissent se frapper contre aucuns corps durs, et si l'on se trouve à portée d'un lit, il faudra les y placer. « Alors, tous » les soins se réduisent à empêcher que » les convulsions ne les jettent à terre, » que leur tête ne porte trop violemment » contre le chevet qu'il faut garnir de » coussins, et à modérer les coups violens » qu'ils se portent quelque fois au visage

---

» ces filets qui avoient été fort meurtris, tombèrent en sup» puration; sans les sutures la langue se seroit entièrement » détachée à cette époque, au lieu que par leurs moyens le » malade recouvra parfaitement cet organe ». Tissot, de l'Epilepsie, p. 402, paragr. 203.

„ avec les poingts et qui occasionnent sou-
„ vent des saignemens de nez, des meur-
„ trissures à l'œil, des échymoses considé-
„ rables : des assistans intelligens et adroits
„ remplissent très-bien cette indication et se
„ donnent bien de garde de vouloir réprimer
„ des mouvemens qu'il est impossible d'em-
„ pêcher, et qu'il seroit d'ailleurs très-dan-
„ géreux de contraindre, quand on le pour-
„ roit.

„ L'idée où l'on étoit, que si l'on pouvoit
„ ouvrir les pouces dont la convulsion plus
„ constante que celle d'aucune autre partie,
„ étoit par là même regardée comme l'essence
„ de la maladie; cette idée, dis-je, avoit
„ conduit, comme l'a rémarqué M. Van
„ swieten (1), à faire les plus grands efforts
„ pour les ouvrir; et à force de les violenter,
„ on leur occasionnoit des douleurs souvent
„ très-vives et très-longues, en pure perte :
„ tous les efforts sont non-seulement inutiles,

(1) Paragr. 1080, tom. 3, p. 451.

„ mais dangéreux, et on doit absolument „ y renoncer.

„ L'usage des odeurs spiritueuses, des ap- „ plications âcres, des frictions fortes, n'est „ pas moins inutile ; l'action des nerfs sen- „ tans est absolument nulle, ainsi toutes les „ tentatives n'opèrent rien du tout ; Celse „ l'avoit déjà vû. Les parfums fétides sont „ dangéreux ; Cælius Aurélianus en a déjà „ averti. On les avoit introduit dans l'espé- „ rance de faire éternuer, ce qu'on regar- „ doit comme très-avantageux, parce qu'on „ croyoit que l'épilepsie étoit l'effet d'une „ secousse que le cerveau se donnoit pour se „ débarrasser des mauvaises humeurs qui „ l'irritoient ; mais, sans parler de la fausseté „ de cette idée, l'éternuement seroit très-dan- „ géreux, comme le même Cælius Aurelia- „ nus l'avoit déjà dit (1). Pour s'en convain- „ cre, il n'y à qu'à se rappeler que ce mouve- „ ment commence par une suspension dans „ la respiration, qui accumule le sang dans

(2) De morbis chronic, l. 1, c. 4.

„ les vaisseaux de la tête, où il y en a déjà
„ trop, et que cette accumulation seroit très-
„ dangéreuse; que d'ailleurs, l'éternuement
„ même est une convulsion qui n'est point
„ propre à en faire cesser d'autres. Valsalva
„ blâmoit aussi beaucoup cet usage, et croyait
„ qu'en général on devoit très-rarement ou
„ jamais employer l'éternuement comme un
„ remède; il n'approuvoit pas non plus l'usage
„ de la plupart des spiritueux volatils appli-
„ qués aux narines. Morgagni et M. Van swie-
„ ten, ont aussi indiqué le danger de cette
„ pratique, qu'un médecin sensé doit absolu-
„ ment interdire (1)".

Si les précautions dont il vient d'être question regardent tous les cas d'épilepsie, quel qu'en soit le principe, il n'en est pas ainsi de la saignée recommandée par quelques auteurs dans le paroxisme. J'observe 1°., que cette opération, que j'ai considérée comme inutile et dangéreuse dans le traitement d'épilepsie qui est déterminée par des causes mo-

(1) Tissot, de l'Epilepsie, p. 395, paragr. 198.

rales, l'est sur-tout dans le paroxisme.

2°. Quelle ne peut jamais, ainsi que beaucoup de gens de l'art l'ont soutenu avec raison, qu'affaiblir la nature, dans un moment où elle a le plus besoin de toute sa vigueur pour sortir victorieuse du combat terrible qui existe entre elle et la cause morbifique. 3°. Enfin, (1) „ qu'outre qu'il n'est „ pas aisé de la pratiquer, que cela est „ quelquefois impossible et peut même „ devenir dangereux, par la difficulté d'as- „ sujétir un membre, la saignée seroit très- „ souvent infructueuse, et n'apporteroit pas „ plus de calme que les hémorragies par „ les narines, qui sont quelquefois l'effet „ de la violence du paroxisme (2).

Des linges trempés dans l'eau froide à

---

(1) *Ibid.* ac suprà, p. 399.

(2) Lorsque l'accès est terminé, et si les malades sont foibles, abbatus, et éprouvent des angoisses et des assoupissemens, on leur donnera quelques verrées d'eau fraîches à certaines distance, et trois ou quatre heures après l'accès, un lavement d'eau tiède : on s'efforcera de les distraire par tous les moyens possibles, afin de leur faire oublier leur mal, dont ils sont la plupart du tems fort affectés pendant les pre-

laquelle je fais ajouter un peu de vinaigre, et avec lesquels je fais bassiner le dessus de la tête, le front et les tempes, m'ont réussi plusieurs fois chez des malades, dont les jours m'ont paru dans le plus grand danger par la violence et la durée du paroxisme, et je pense qu'on doit s'empresser de recourir à ce moyen, afin de s'opposer à un engorgement apoplectique, qui comme on sait est toujours à craindre, lorsque la pléthore de la tête et des parties environnantes, paroît encore exister malgré la terminaison de l'accès; mais il faut l'employer avec ménagement et ne rafraîchir que peu-à-peu : faire d'abord sur le sommet de la tête de légères frictions avec le linge trempé, et ensuite laver le front et les tempes ; il faut prendre garde, en un mot, de ne pas occasionner un trop grand saisissement, parce qu'il arriveroit qu'au lieu de faire retourner dans le torrent de la circu-

mières heures qui suivent l'accès ; il sera même très-avantageux de faire prendre quelques légers cordiaux à ceux d'une constitution naturellement foible.

lation les humeurs qui sont sur le point de s'arrêter dans la tête, on les fixeroit au contraire dans cette partie. La circonstance où j'ai pu apprécier d'avantage les effets de ce mélange d'eau et de vinaigre est la suivante.

On vint m'avertir il y a environ huit mois, qu'une jeune fille, âgée de 18 ans, étoit dans des convulsions si violentes que plusieurs personnes ne pouvoient la contenir; le chirurgien ne savoit s'il devoit la saigner afin de calmer la violence des accès, qui depuis vingt-quatre heures se répétoient d'une manière tout-à-fait effrayante; celui dans lequel je la trouvai duroit depuis deux heures. J'eus beaucoup de raison de le considérer comme épileptique, quoique fort peu d'écume sortit par la bouche; observant que si ses mains se portoient très-souvent sur la poitrine, comme pour en chasser la cause de l'étouffement que presque tous les épileptiques éprouvent, plus souvent encore, elles les portoit à sa tête où elle sembloit les fixer opiniâtrement : je concluds de-là que

c'étoit la partie la plus souffrante, et j'en fus totalement convaincu, lorsque portant moi-même la main à son front, j'y sentis une chaleur brûlante : je ne pouvois douter que la cause prédominante de sa maladie ne fut le transport du sang vers le cerveau dans les vaisseaux duquel ils trouvoit de la difficulté à circuler. J'appris d'ailleurs qu'elle étoit sur le point d'avoir ses règles ; qu'elles avoient commencé à paroître ; considération qui, jointe à celle que son tempérament étoit sanguin et qu'elle n'avoit que 18 ans, sembloit autoriser la saignée : mais outre qu'en pareil cas, comme cela vient d'être dit, on ne peut s'en promettre aucun avantage ; j'avois encore à considérer qu'elle devoit sa maladie à une vive impression de frayeur (1). Elle avoit même l'imagination si forte-

(1) Cette frayeur fut occasionnée par le spectacle de la mort du représentant *Letellier* à Chartres ; elle le vit se donner un coup de pistolet et tomber presque à ses pieds au moment où elle lui portoit son déjeûner, étant alors domestique dans l'auberge où logeoit ce député.

ment frappée, qu'au milieu de la crise, elle croyoit toujours voir un homme tenant à la main un pistolet, et la menaçant de lui ôter la vie. Je pensai donc que je ferais plus sagement d'employer le mélange d'eau et de vinaigre pour détourner le sang de la tête. Quel fut l'étonnement de ceux qui étoient occupés à contenir cette jeune personne, lorsqu'ils virent les convulsions cesser tout-à-coup et sa raison revenir! mais, cet état heureux étoit de bien courte durée; car à peine l'extrême chaleur de sa tête avoit-elle échauffé les linges, qu'elle retomboit dans le paroxisme. Je parvins pourtant à l'éloigner tout-à-fait, en faisant porter alternativement et sans interruption avec les deux mains des linges imbibés. Comme j'avois eu soin de profiter des momens où elle étoit à elle, pour lui faire prendre une infusion de feuilles d'orangers et de fleurs-de-tilleul, à laquelle je faisois ajouter un peu d'eau de fleurs d'orange, ce qui fit reparoître les règles, elle se trouva pour cette fois tout-à-fait soulagée; mais étant retombée encore deux fois dans

le même état, à l'époque de ses règles, j'ordonnai de suivre les mêmes procédés, et depuis six mois elle n'a eu aucun accès.

Article XI.

Réflexions sur les avantages de la métastase dans l'Épilepsie.

Je viens de parler de différentes précautions à prendre pour favoriser le déplaçement, soit du sang, soit de toute espèce d'humeur qui affecteroit un organe quelconque et donneroit lieu à des accès d'épilepsie; mais je dois observer qu'il arrive souvent aussi que la nature, par une crise spontanée, occasionne seule ce déplaçement qui attenue les accidens les plus facheux: c'est cette crise que nous appellons *métastase*, et qui en certain cas offre pour l'homme de l'art, de véritables ressources, particulièrement dans l'épilepsie.

J'ai dit dans mes lettres à Wethner, que le vice vénérien pouvoit succèssivement donner lieu à divers accidens, suivant les parties sur lesquelles il se porte; ce principe

s'applique indistinctement à toute humeur qui, par une altération quelconque ou son déplaçement, devient cause morbifique. Ainsi, après avoir produit la goute, en se plaçant sur les articulations; la cécité, en obstruant et paralysant les nerfs optiques; la phrénesie, en se jettant sur le cerveau ou ses membranes, la même humeur peut, en établissant un nouveau foyer d'irritation sur une autre partie, devenir la cause immédiate d'accès épileptiques.

„ Une servante âgée de trente ans, nous „ dit Guterman, étoit depuis long-temps „ sujette à la goute, dont elle avoit des accès, „ tantôt aux pieds, tantôt aux mains; le „ plus violent qu'elle eut jamais éprouvé, et „ qui la fit considérablement souffrir, fut „ suivi d'un accès d'épilepsie dont la durée „ fut de quelques heures: cet accès, le seul „ qu'eut la malade, et qui se termina par „ une sueur abondante, fut une crise d'autant „ plus heureuse, que depuis elle n'a plus été „ tourmentée de la goute „ (1). On lit dans

(1) Act. phys. méd. Germ, vol. 3, obs. 103, p. 330.

les mémoires des curieux de la nature un fait qui prouve qu'à la cécité, peut également succéder l'épilepsie. Il s'agit d'une femme, qui ayant eu une très-grande frayeur, fut tout-à-coup privée de la vue, et vingt-quatre heures après, fut attaqué d'un accès d'épilepsie qui dura deux jours, et cessa en même-tems que l'aveuglement.

Ce genre de métastase n'a point échappé à l'œil observateur d'Hypocrate; ce grand homme nous dit que l'épilepsie pouvoit se terminer souvent par une douleur de cuisse, la cécité, une tumeur au sein ou aux testicules, et plusieurs faits ont attesté la vérité de cet aphorisme. J'ai moi-même eu l'occasion de la reconnoître. Un jeune homme, d'un tempérament billieux, des environs de Strasbourg, après avoir été épileptique pendant plusieurs années, se trouva délivré de sa maladie par le transport de l'humeur morbifique sur les cuissses, où elle occasionna plusieurs tumeurs qui suppurèrent pendant six semaines. Je n'attribuai pas seulement cette métastase à un mouvement spontanné de la

nature, mais encore à l'effet des poudres végétales qu'il prenoit depuis deux mois : je les lui avois ordonnées parce que sa maladie avoit eu pour cause des chagrins vifs. Un de ses parens allarmé de cette éruption, qu'il regardoit comme un surcroit à la fâcheuse situation du malade ; me demanda ce que j'en pensois : je crus devoir lui répondre que loin de s'inquiéter il devoit au contraire en espérer beaucoup, et j'osai lui promettre qu'avec la suppuration que je conseillai d'entretenir le plus long-tems possible par l'usage de l'onguent de la mère, se termineroient les accès de l'épilepsie. Voilà actuellement deux ans que ce jeune homme ne connoît plus cette maladie, et qu'il jouit de la meilleure santé.

Tulp, dans ses observations, rapporte que la fille d'un conseiller d'Amsterdam, attaquée d'épilepsie, avoit essayé inutilement plusieurs remèdes, et qu'elle ne comptoit même plus sur sa guérison, lorsque par un effort seul de la nature, car on ne put l'attribuer à aucune cause sensible, la matière morbifique fut jettée sur les muscles de la gorge : il s'y forma

un dépôt et l'épilepsie disparut ; mais pendant six mois la déglutition devint difficile, et la malade perdit entièrement l'usage de la parole ; au bout de ce terme ces deux facultés se rétablirent, et l'épilepsie disparut pour toujours (1). Un homme, dit Ballonius, étoit depuis long-tems attaqué d'epilepsie ; ses accès étoient fréquents, et d'une très-grande violence ; tous les moyens qu'on avoit mis en usage ayant été inutiles, on désespéroit de le guérir, lorsqu'au moment où on s'y attendoit le moins, la nature plus puissante que les remèdes, détruisit le foyer d'irritation, transporta l'humeur sur le cerveau, et donna lieu à la phrénésie dont il guérit parfaitement, ainsi que de l'épilepsie (2).

Tulp rapporte encore des exemples d'épilepsie terminée chez deux enfans par deux ulcères à la peau de la tête. Un orfévre, fut également délivré de cette maladie par une éruption de croutes écailleuses au pied. Ces

(1) Obs. méd. l. 1, obs. 8.

(2) Consil. medic. l. 1, cons. 33, t. 11 ; p. 114.

croutes

croutes tomboient fréquemment, et Tulp attribua la disparution des accès à un suintement abondant d'un humeur âcre qui avoit lieu par cette partie.

On se rappelle que j'ai déjà fait sentir l'avantage de la métastase, en citant des exemples d'épilepsie terminée par le transport de l'humeur morbifique sur la peau, où elle prenoit le caractère de pustules, de dartres, de boutons, etc. etc.., et je ne doute point qu'Hypocrate qui a fait tant de cas de la fièvre quarte pour la guérison des maladies convulsives, n'ait compté sur cette fièvre, que parce qu'il savoit qu'il pouvoit en résulter le déplacement de l'humeur qui occasionnoit les accidens, son élaboration parfaite, et son entière excrétion. *Qui a quartanis corripiuntur non ita valde à convulsionibus corripiuntur: si vero prius corripiuntur, et quartana in super accidat, cessant* (1). Le célèbre Rivière, qui avoit sans doute médité sur cet aphorisme, et qui en connoissoit toute

(1) Aphor. l. 5, Aphor. 70.

l'importance, n'a pas craint d'assurer que la fièvre quarte pouvoit guérir non-seulement les convulsions, mais encore l'épilepsie. Pour moi j'ai aussi la plus intime persuasion qu'en effet il n'y a point de moyen plus efficace pour détruire le foyer de l'épilepsie, ou de toute autre maladie également convulsive, que la fièvre quarte, j'en ai vu des exemples, mais pour que les assauts que livre la nature à l'humeur morbifique dans l'accès de cette fièvre, puisse avoir un entier succès, il faut l'abandonner pendant trois mois au moins à ses propres ressources (si du moins le sujet est jeune); il suffiroit alors de lui faire prendre tous les jours trois ou quatre verres d'une infusion légère de fleurs de sureau et de feuilles d'oranger, à laquelle on ajouteroit tous les dix jours seulement, la veille de l'accès de la fièvre, un gros et demi de follicules et un gros de sel de glober. Si, les trois mois étant révolus, la fièvre quarte et l'épilepsie subsistoient encore, il faudroit avoir recours aux remèdes indiqués pour la cure de cette fièvre, et le quinquina produit ordinairement les

effets les plus certains, pourvu qu'il ne soit employé qu'après avoir préalablement purgé le malade plusieurs fois : sans cette précaution, dont beaucoup de personnes qui veulent se soigner sans avoir recours aux conseils d'un médecin, ignorent l'importance, on ne réussiroit qu'à assoupir pour un tems le germe de la fièvre, et l'on s'exposeroit à tous les accidens qui résulteroient des engorgemens du foie et des glandes du mésentère (1).

Je crois qu'on me saura gré de donner ici quelques avis essentiels sur le choix qu'on doit faire de cette plante. Le défaut d'instruction à cet égard est cause qu'on n'en obtient souvent que des effets bien au-dessous de la réputation qu'elle s'est justement acquise.

Le quinquina est l'écorce d'un arbre qui croît au Pérou dans la province de Quitto, sur des montagnes près la ville de Loxa. Les droguistes en tiennent de différentes sortes,

(1) Il arrive très-souvent que la fièvre quarte se joint à l'épilépsie, et sur-tout à celle qui est déterminée par des causes morales.

mais le meilleur est sec, pèsant, d'une substance serrée et compacte, en petites écorces fines et chagrinées, d'une couleur foncée et noirâtre en dehors, et d'un tanné pâle en dedans; sa saveur est amère et a quelque chose de résineux; celui d'une ecorce épaisse et qui est filandreux lorsqu'on le casse, dont la couleur est semblable à celle de la canelle, n'est pas d'une aussi bonne qualité; il ne faut pas non plus attendre un effet tres-heureux de celui dont l'écorce est mêlée d'éclats de l'arbre, qui est rempli de menu et d'ordure. Quelques marchands d'assez mauvaise foi, le mélange avec l'écorce d'autres. Il sera aisé d'y appercevoir cette écorce, qui est plus unie et plus blanchâtre en dehors, et d'un rouge plus clair en dedans. On trouvera d'ailleurs une très-grande difference entre sa saveur et celle du quinquina. On prend le quinquina de différentes manières: en substance ou en infusion, en bols ou en tisanne, en sirop ou en extraits, seul ou mêlé avec d'autres drogues. On le donne en substances et en poudres subtiles, depuis un ou deux gros

jusqu'à demi-once par jour. On le divise ordinairement en quatre prises égales qu'on prend de quatre en quatre heures ; et, comme je l'ai déjà dit, pour en obtenir tout l'effet qu'on peut en attendre, il faut faire précéder son usage par des purgatifs ; il est même très-prudent de les unir ensemble, sur-tout lorsqu'on a des raisons pour soupçonner encore la présence de quelque humeur viciée dans les premières voies.

ARTICLE XII.

Avis sur différentes observations que doivent renfermer les Mémoires à consulter.

QUELQUE soit la sagacité et l'expérience d'un médecin, rien n'est plus embarrassant pour lui que la plupart des consultations qu'il reçoit de pays très-éloignés : jaloux de répondre à la confiance qu'on lui témoigne, il souffre de ne pouvoir donner des conseils

prompts et surs, parce que dans les Mémoires les plus détaillés, ou pour mieux dire les plus prolixes, on néglige presque toujours des circonstances importantes et absolument essentielles à connoître; il faut donc, s'il ne veut pas établir un jugement hasardé, souvent même dangereux, qu'il tâche d'obtenir les renseignemens qui lui manquent, en proposant lui-même une foule de questions, et il est aisé de sentir que cette double correspondance fait perdre un tems précieux pour le malade; c'est afin de parer à ces inconvéniens que j'ai voulu consigner ici quelques avis propres à guider les personnes qui auroient à rédiger des consultations relativement aux différentes espèces d'épilepsie. Voici les circonstances qui doivent toujours se rencontrer dans les Mémoires, et qui sont générales ou particulières.

Observations generales.

Ces observations concernent:

1°. L'âge du malade; son sèxe.

2°. Depuis quel tems il est épileptique.

3°. Les causes que l'on peut soupçonner avoir occasionné cette maladie.

4°. Si les accès reviennent ou non à des intervalles réguliers.

5°. Leur fréquence.

6°. Leur durée.

7°. Les signes qui annoncent toujours la crise.

(On n'oubliera jamais par exemple de marquer si, quelques jours ou quelques heures avant l'accès, l'estomac du malade se trouve dérangé ; s'il se plaint ordinairement de quelques douleurs à la tête, ou bien en quelqu'autre partie du corps ; si le paroxisme surprend le malade, ou s'il a le tems d'appeler du secours ; quelle est la partie du corps qui entre la première en convulsion ; si lorsqu'il sort du paroxisme il est longtems à recouvrer entièrement sa raison.)

8°. S'il est naturellement gai ou triste.

9°. S'il a de l'embonpoint.

10°. Quelle est la couleur naturelle de son teint, de ses cheveux et de ses yeux.

11°. Si ses dents sont belles, si elles tiennent fortement dans les alvéoles.

Observations particulières.

1°. Si le malade a le sommeil bon.

2°. S'il a le matin la langue chargée; quelle est la couleur de l'humeur qui s'y dépose le plus ordinairement.

3°. S'il se plaint d'avoir la bouche pâteuse et fade, ou amère; s'il rend quelquefois le matin des eaux par cette voie.

4°. Si son haleine est le plus souvent désagréable.

5°. S'il éprouve des envies de vomir.

6°. S'il a du dégoût ou de l'appétit; quels sont les mets qui le flattent le plus.

7°. S'il est ou non constipé; s'il est sujet à des diarrhées; quelle est la couleur la plus ordinaire de ses excrémens.

8°. Urine-t-il facilement? comment sont ses urines? qu'elle est leur couleur la plus ordinaire? charient-elles quelques sables ou graviers; sont-elles chargées de quelques humeurs, ces humeurs surnagent-elles longtems, ou finissent-elles par s'attacher au fond du vase? éprouve-t-on des cuissons en urinant, ou quelques instans après avoir uriné?

9°. La personne sue-t-elle aisément? (cette observation est d'une extrême importance).

10°. A-t-elle ou non la peau sèche ?

11°. Sa marche est-elle pèsante ?

12°. A-t-on pu savoir du malade si dans sa jeunesse il s'est livré à la masturbation? s'il s'y livre encore ?

13°. S'il n'a point eu quelque maladies de la peau qu'on auroit soigné avec peu d'attention.

14°. S'il n'a point reçu quelques coups, fait quelques chûtes, négligé quelqu'ulcères.

15°. S'il n'a point eu quelques maladies vénériennes our la guérison desquelles on auroit employ le mercure.

16°. On n'oliera pas non plus de dire s'il a l'imaginati lente ou vive, s'il aime l'étude; s'il peut s livrer un peu de tems sans être incommodé; el est le genre de littérature qui est le pl de son goût; enfin s'il recherche ou fuit société.

Observations relatives aux enfans épileptiques.

1o. Quel est leur âge, leur sèxe?

2o. Depuis quel tems ils sont épileptiques.

3o. A-t-il paru particulièrement sur leur tête, quelques humeurs? sous quelle forme ont-elles paru? y a-t-il eu suppuration? n'a-t-on point employé des onguents froids pour les guérir plus vîte? quels sont ces onguents?

4o. Rendent-ils des vers?

5o. Ont-ils les articulations grosses?

6o. Leurs yeux sont-ils cernés?

7o. Se frottent-ils le nez?

8o. La mère se rappelle-t-elle avoir eu peur, d'avoir éprouvé quelqu s chagrins vifs, ou de s'être livrée à quelques accès de colère pendant sa grossesse

---

Exposé de deux faits extraor aires et propres á intéresser ceux qui culti t l'art de guérir.

Ayant voulu me ren mer strictement dans mon sujet, autant o m'a été possible, j'ai évité de parler de aucoup d'autres mala-

dies, du nombre desquelles se trouve la calepsie, et qui dépendent souvent du retour de la matière de la transpiration vers le centre et de sa co-agulation. Aussi en rapportant le premier des faits qu'on va lire, je me propose moins d'appuyer la doctrine que j'ai développée dans cet ouvrage, que d'offrir un exemple bien remarquable du désordre rapide qu'une affection vive de l'ame peut jetter dans l'organisation physique.

Quant au second fait, il paroît tenir du prodige, et il faut, je l'avoue, que la source où je l'ai puisé, que les auteurs qui en attestent la vérité et les personnes de l'art dont les observations scrupuleuses lui ont imprimé un caractère authentique, méritent également la plus juste estime, pour que je me sois décidé à le recueillir ici. Je regrette toutefois que les renseignemens relatifs à l'épilepsie de Jeanne Macléod ne soient pas plus étendus, sa situation déjà si curieuse m'eut intéressé encore bien davantage sous ce dernier rapport.

Premier fait extrait d'un ouvrage intitulé : Moyens de régénérer la France, *par le cit. Lacroix* (1).

Un postillon avoit eu, aux environs de Toulouse, une querelle très-vive avec un jardinier ; après s'être long-tems outragés, menacés, tous deux s'élancèrent l'un sur l'autre avec fureur, se saisirent, se portèrent des coups sur la tête. La populace émue, se précipita au milieu d'eux, et les força de se séparer. Le postillon plus irrité, quoiqu'il eut l'avantage, exhala sa colère, en criant à son adversaire et à plusieurs reprises, „ qu'il le „ lui payeroit ; qu'il ne le porteroit pas „ loin ; qu'il sauroit le retrouver, et que „ cela ne seroit pas long ‟.

Ce même jour, sur le soir, le jardinier est trouvé mort, percé de plusieurs coups de couteau : l'instrument meurtrier est resté dans l'une des plaies ; on le porte au greffe ;

(1) Se trouve à Paris, chez Buisson, libraire, rue Haute-feuille, nº. 20, un vol. in-8°.

la justice fait visiter le cadavre ; on informe ; mille voix accusent le postillon ; mille témoins ont entendu les menaces sorties de sa bouche, et qu'il n'a, dit-on, que trop réalisées. Et comment pourroit-on en douter ? Ce couteau, encore sanglant, est le sien. Le maitre de l'auberge où il a dîné, les servantes, toutes les personnes qui l'ont vu à table, le reconnoissent ; il y a plus : on a entendu dire au postillon „ que s'il eût eu ce „ couteau sur lui lorsque le jardinier l'at- „ taquoit avec sa bêche, il lui auroit fait „ mal passer son tems „.

Pendant tout le dîner il avoit paru ému de la querelle du matin ; il n'avoit cessé de proférer contre le jardinier des injures et des menaces. „ Il étoit sorti à une certaine heure, „ et le crime étoit commis avant qu'il ren- „ trât „. Accablé de toutes les circonstances qui se réunissent contre lui et des vérités qu'il ne peut nier, Il a peine à se défendre, et bientot il ne se défend plus : la question, la redoutable question lui arrache des cris, et ensuite l'aveu positif que la justice desire pour sa propre tranquillité !

On le condamne au supplice de la roue! Lorsqu'on vint lui lire (suivant l'usage) la sentence de mort, il s'évanouit et tombe dans une *catalepsie* qui se prolonge plusieurs jours.

Quelques mois après, à peine a-t-il entendu, dans les prisons de Toulouse, les premiers mots de l'arrêt qui confirme son jugement, que son effroi, sa sensibilité se manifestent de la même manière, il paroît plus mort qu'évanoui.

Ce que cet accident a d'extraordinaire excite heureusement pour le malheureux qui l'éprouve, l'attention des médecins et chirurgiens de la ville; le desir de prolonger des observations intéressantes et d'acquérir de nouvelles connoissances sur la *physiologie*, les déterminèrent à supplier le parlement d'accorder un sursis. Cette cour accueille favorablement une demande qui tend à la perfection d'un art précieux à l'humanité. On croit pouvoir répeter plusieurs fois une expérience utile sur un homme que l'on regarde, hélas! comme indigne de

pitié. L'impression d'épouvante et d'horreur qu'il ressent dans tout son corps, à la lecture de son arrêt, est toujours accompagnée des mêmes signes et le rejette dans cet état d'anéantissement qui dure quelquefois une semaine entière. On s'assure bien que ce désordre de l'organisation n'est point l'effet d'un stratagême imaginé pour prolonger ses jours ; jamais l'art n'auroit pu faire illusion jusquà ce point, et encore moins en soutenir la durée.

Cependant le terme fatal approche. Dans l'intervalle on amène dans les prisons un brigand fameux par ses vols et ses assassinats. Ce scélérat, dont les crimes sont avérés, n'a pas l'espérance d'échapper au supplice. Par hazard le cataleptique s'offre à sa vue ; il arrête sur lui un œil étonné. Quoi! demande-t-il, c'est-là ce postillou condamné pour avoir tué à coups de couteau, il y a quelques mois, un jardinier? Oui, c'est lui, répond le geolier. Il est heureux, reprend l'assassin, de n'avoir point encore été exécuté ! Il n'a plus long-tems, lui réplique-t-on, à pro-

fiter de ce bonheur-là ; les délais sont expirés. Oh ! n'importe, s'écrie-t-il d'une voix ferme, il ne mourra pas ; c'est moi qui ai commis le crime. O ciel ! et comment ?

„ J'avois été témoin de sa dispute ; je „ dînois à côté de lui à l'auberge ; je pris „ son couteau sans qu'on s'en apperçut, et „ j'allai assassiner le jardinier, bien sûr que „ la querelle et les menaces du matin, jointes „ à l'indice de l'instrument du meurtre, di- „ rigeroient contre lui les recherches de la „ justice ; mais, puisque mon heure est „ arrivée, il faut le tirer d'embarras ".

D'après cet aveu ; dont la vérité fut constatée, le malheureux postillon fut renvoyé absous, mais sans dédommagement de l'effroi que lui avoit causé la funeste erreur dont il avoit manqué d'être la victime ; heureux encore d'avoir eu une constitution si prodigieusement sensible à l'idée d'une mort injuste !

Second

Second fait, extrait de la Décade philosophique, littéraire et politique, an 5, N°. 16.

Jeanne Macléod, âgée de 33 ans et quelques mois, et non mariée, eut à sa quinzième année une assez forte attaque d'épilepsie ; elle en éprouva, environ quatre ans après, une seconde qui dura vingt-quatre heures ; au bout de quelques tems elle eut la fièvre qu'elle garda plusieurs semaines ; elle perdit dans cet intervalle l'usage de ses paupières, et elle étoit forcée de les soulever avec ses doigts lorsqu'elle vouloit voir quelque chose. Elle se portoit bien d'ailleurs, quoique l'évacuation périodique ordinaire eut été remplacée par des crachemens de sang et des saignemens de nez. Cet état dura plusieurs années. En 1762, peu de tems avant l'écoulement supplémentaire, elle éprouva un troisième et court accès d'épilepsie, qui fut suivie d'une fièvre dont elle ne fut remise qu'au bout de six semaines Elle sortit alors seule un jour, et s'en fut lier

dans un champ le blé d'un sillon ; elle se mit au lit au retour, en se plaignant beaucoup du mal de cœur et du mal de tête. Depuis ce moment elle ne se leva plus ; elle parla très-rarement, et ne prit plus de nourriture ; ses parens la forçoient dans les commencemens à en prendre à-peu-près la quantité qui pourroit soutenir un enfant à la mamelle ; mais vers la Pentecôte de 1763 elle refusa obstinément toute nourriture et toute boisson, et sa mâchoire se ferma de telle manière que son père l'entrouvroit à grand peine avec un couteau, pour faire entrer quelque peu de gruau qui ressortoit presque toujours en entier par les coins de la bouche.

On essaya dans ce tems de lui faire avaler une cueillerée d'eau minérale de Bramar; cette eau ressortit de même. On lui en frotta le gosier et les mâchoires, et on continua pendant trois matinées de suite à chercher à lui en faire avaler. Elle demanda le troisième matin, pendant l'opération, qu'on lui donnât encore de l'eau ; on lui donna ce qui restoit dans la bouteille, qu'elle avala avec

facilité. Ce furent-là les seules paroles qu'elle proféra pendant près d'une année ; elle en murmura quelques autres pendant une quinzaine de jours, puis redevint muette, et refusa comme auparavant toute nourriture ou boisson jusqu'en juillet 1765, époque où l'une de ses sœurs crut reconnoître à quelques signes, qu'elle désiroit qu'on ouvrit sa mâchoire ; son père l'entrouvrit avec le manche d'une cuiller de corne ; elle dit alors d'une voix intelligible : „ donnez-moi à boire „. Elle but aisément et d'un trait, environ une pinte angloise d'eau. Son père lui demanda alors pourquoi elle ne faisoit pas quelques signes lorsqu'elle avoit besoin de boire ; elle répondit qu'elle n'en avoit point à faire quand elle n'avoit point soif. On tint alors ses mâchoires écartées avec un morceau de bois, espérant qu'on lui rendroit ainsi la parole, qu'elle avoit perdue de nouveau au bout de trois ou quatre jours. On ôta au bout de vingt jours ce morceau de mois qui paroissoit l'incommoder et blessoit ses lèvres. Elle s'appercevoit alors de ce qui se passoit autour

d'elle ; et quand on lui soulevoit les paupières elle voyoit et reconnoissoit tout le monde. Lorsqu'on la plaignoit, elle laissoit quelquefois échapper une larme.

Dans quelques-uns des essais qu'on fit pour ouvrir ses mâchoires, deux de ses dents incisives ſurent arrachées. On essaya souvent de profiter de cette ouverture pour lui donner quelque nourriture, mais toujours inutilement ; elle ressortoit par les coins de la bouche. On ne lui a rien vu avaler depuis quatre ans que la cuillerée d'eau de Bramar et la pinte dont nous avons parlé. Depuis trois ans elle n'a eu aucune évacuation par les selles ou les urines, à l'exception de quelques gouttes une ou deux fois la semaine; ce qu'il faudroit, disent ses parens, pour humecter une pièce de douze sols ; cette quantité, toute petite qu'elle est, paroît l'incommoder jusqu'à ce qu'elle soit évacuée. Elle n'essaie jamais de se retourner ni de faire aucun mouvement des mains, des pieds ou de la tête. Son pouls est distinct et régulier, lent et excessivement foible. Son teint est bon et assez frais ; ses traits ne sont ni défigurés, ni flétris. Sa peau

est naturelle, ainsi que sa température; et, à mon grand étonnement, lorsque j'ai examiné son corps, que je présumois devoir être un espèce de squelette, j'ai trouvé sa gorge pro-éminente comme celle d'une jeune femme bien portante, ses bras, ses cuisses et ses jambes nullement amaigris, l'abdomen un peu enflé et les muscles tendus. Ses genoux sont pliés, ses talons touchent presque le derrière. Lorsqu'on lutte avec elle pour mettre quelque peu d'eau dans sa bouche, on observe quelquefois de la moiteur et un peu de sueur sur sa peau; elle dort beaucoup et fort tranquillement; mais lorsquelle est éveillée on l'entend plaindre continuellement, comme le fait un enfant nouveau-né, et elle essaie quelquefois de tousser. Aucune force ne peut maintenant séparer ses mâchoires. J'ai passé, dit le docteur Mackenzie, auteur du Mémoire, le petit doigt par l'ouverture de ses dents, et j'ai trouvé la pointe de sa langue molle et humide. Il en est de même de la partie interne de ses joues. Elle ne peut pas rester un moment sur son dos, et

tombe toujours d'un côté ou de l'autre. Sa tête est courbée en avant, comme dans l'affection nerveuse appelée *emprosthotonos*, et on ne peut la relever.

J'ai écrit ce qui précède, aujourd'hui à côté du lit de la malade, soit d'après mes propres observations, soit d'après le récit de ses parens, qui sont connus pour gens d'une grande véracité, et n'ont aucun intérêt à tromper, car ils ne demandent ni ne s'attendent à rien. L'état de leur fille est pour eux un chagrin cruel, et tous les voisins le partagent. Ils ne parlent que la langue erse, et j'ai eu besoin d'un interprête pour toutes mes questions.

C'étoit le 21 Octobre 1767 que le docteur M. faisoit ce rapport. Il visita de nouveau la malade en Octobre 1772, cinq ans après. Il avoit appris qu'elle avoit recommencé à manger et boire. Voici les nouveaux détails qu'il donne.

„ Environ une année avant cette dernière date, les parens revenant de leurs travaux champêtres, furent extrêmement surpris de

trouver leur fille, qu'ils avoient laissée au lit dans la même position où elle étoit depuis plusieurs années, assise à terre vis-à-vis de son lit, et filant avec la quenouille de sa mère. Je demandai si elle mangeoit ou buvoit ; si elle avoit quelqu'une des évacuations naturelles ? On me répondit qu'elle émiettoit de tems en tems dans la paume de sa main un morceau de pain d'orge comme on le fait pour donner aux petits poulets, et qu'elle introduisoit une de ces miettes dans sa bouche, où elle la promenoit avec sa langue ; qu'elle suçoit ensuite un peu de lait ou d'eau dans le creux de sa main ; qu'elle faisoit cela une ou deux fois le jour, et même seulement lorsqu'on l'y obligeoit. Que ses évacuations étoient proportionnées à ce qu'elle avaloit ; qu'elle n'essayoit jamais de parler ; que ses mâchoires étoient encore serrées, ses jarrets aussi tendus qu'auparavant, et ses yeux toujours fermés. En soulevant ses paupières, je trouvai que l'iris étoit tourné en haut vers le bord de l'os frontal ; son teint étoit pâle, sa peau ridée et sèche, et tout son corps

amaigri. On ne trouvoit son pouls qu'avec la plus extrême difficulté ; elle paroissoit sensée et traitable sur tous les articles, excepté celui de la nourriture ; car à ma demande elle fit ses divers exercices ; elle fila, elle se traîna sur son derrière autour des murs de la chambre, en s'aidant de ses mains ; mais lorsqu'on la prioit de manger, elle témoignoit la plus grande répugnance ; elle pleuroit même avant de céder, et lorsqu'elle obéissoit enfin, elle ne prenoit qu'une miette de pain et une demie-cueillerée de lait, comme on l'a dit tout-à-l'heure. A tout prendre, son existence ne me paroissoit guère moins extraordinaire cette fois que dans ma première visite, à l'époque ou pendant plusieurs années elle n'avoit pas avalé la moindre particule de nourriture. J'attribuai son amaigrissement et son teint hâve, en un mot le changement de son apparence, à ce qu'elle dépensoit trop de salive en filant du lin, et je recommandai en conséquence qu'on la bornât à filer de la laine, qu'elle filoit avec autant de dextérité que le lin. Telle étoit sa si-

tuation en octobre 1772, et j'ai appris, il y a huit jours, d'un voisin de son père, qu'elle continue à vivre de la même manière ».

Fait à New-Tarbat, le 3 Avril 1775.

Signé ALEX. MACKENZIE.

Cette lettre est accompagnée de la pièce suivante:

A Croick, le 15 Juillet 1775.

Pour témoigner authentiquement de la vérité de l'histoire détaillée dans les pages précédentes, Nous, Donald Macleod, Esqr. Sheriff, député du Comté de Ross; G. Munro, Esqr.; S. Ross, Esqr.; le capitaine G. Sutherland, etc., etc. Nous sommes rendus en ce lieu, accompagnés du docteur Mackensie, et après un examen détaillé, témoignons de la vérité de tous les faits contenus dans le rapport du docteur. Nous avons de plus fait paroître devant nous, en plein air, Jeanne Macleod, et le docteur a remarqué que son état s'étoit amélioré à plusieurs égards depuis la dernière fois qu'il l'avoit vue; elle marchoit passablement droite, en se soutenant un peu

contre le mur ; et malgré son âge, que nous avons déterminé être bien précisément tel qu'on l'a annoncé, elle nous a paru, à son extérieur, avoir à peine vingt ans. La nourriture qu'elle prend maintenant n'excède pas ce qui seroit nécessaire pour soutenir un enfant de deux ans ; et nous déclarons, d'après la connoissance que nous avons des personnes et des circonstances, qu'on doit donner pleine confiance à chacun des articles du rapport, etc.

Fin de la seconde Partie.